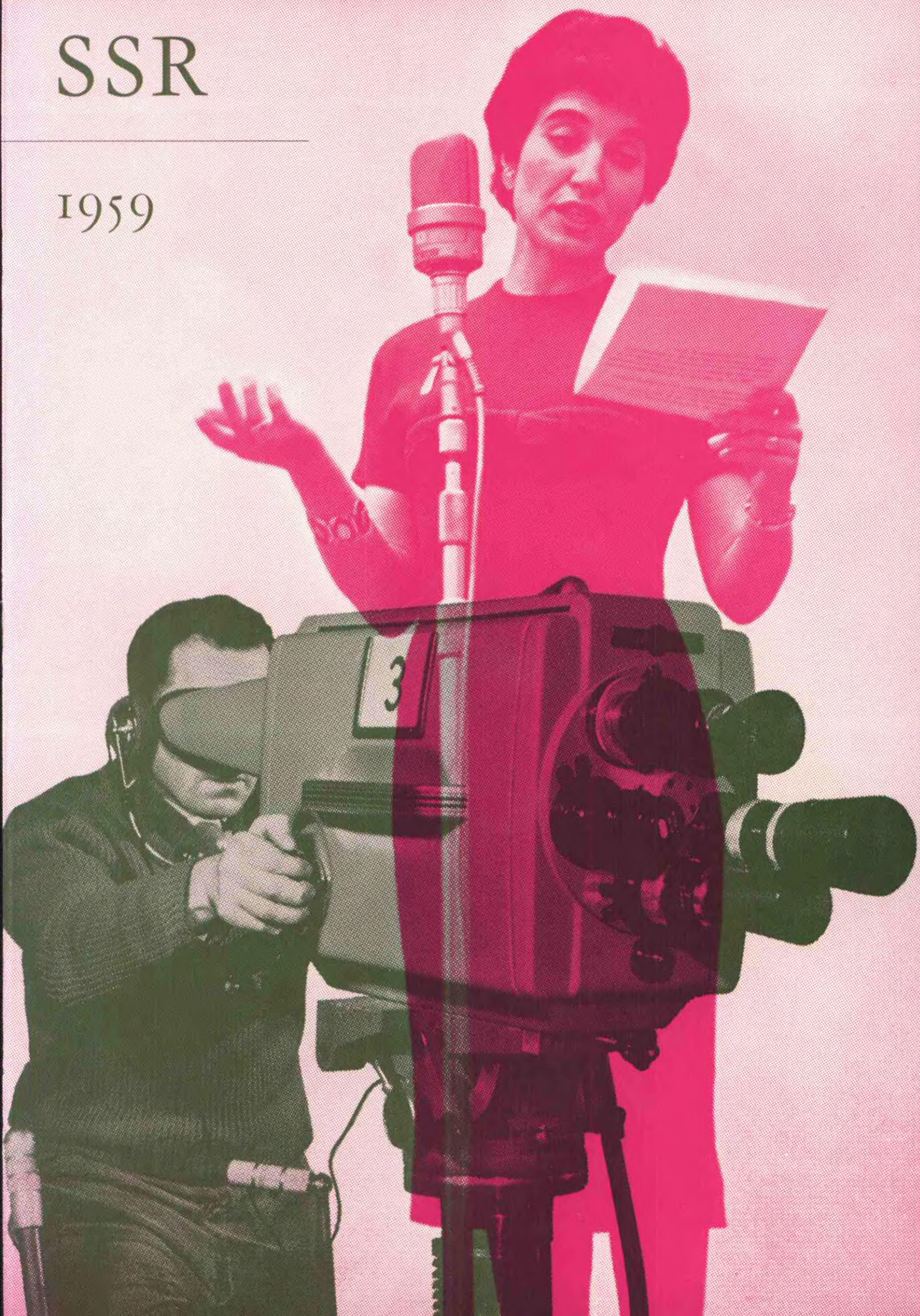


SSR

1959



COLLABORATEURS À CET ANNUAIRE

<i>Création</i>	Direction générale SSR (Service d'Information)
<i>Graphiste</i>	Adolf Flückiger, Berne
<i>Illustration</i>	Herbert Auchli, Berne
<i>Clichés</i>	Pfisterer S. A., Berne Paul Schori, Berne Schwitter S. A., Zurich
<i>Impression</i>	Fabag-Druck S. A., Zurich
<i>Photos</i>	Erich Bachmann, Zurich BBC, Londres Comet-Photos, Zurich Diamant, Zurich Dupuis & Cie, Lausanne Jacques Margot, Genève Christian Murat, Genève Office de reproduction DG/PTT Office du tourisme, St-Gall Photopress S. A., Zurich C. Piccaluga, Bellinzone Hans Plattner, St-Moritz Radio Genève Radio Zurich Fernand Rausser, Berne Franz Schneider, Lucerne Elsbeth Siegrist, Bâle Rolf Spengler, Berne Robert Spreng, Bâle Hans Steiner, Berne Gérard Tanner, Genève Télévision suisse, Zurich V. Vicari, Lugano Jean Zbinden, Genève

TABLE DES MATIÈRES

Première partie

Mutation à la présidence	4
Comité central	5
Direction générale	
Echec à la routine?	7
La Radio	9
Campagne de la radio scolaire suisse en faveur des écoles de la montagne	10
L'activité d'un studio: Missions ignorées, servitudes inconnues	12
La Radiodiffusion face à la Télévision	15
Heureuse diffusion — heureux auditeurs	19
L'inchiesta alla radio	23
Il volto del paese al microfono	26
Les régions, sources de matériau pour les programmes	28
Les émissions pour les enfants et la jeunesse	32
Le jeu radiophonique	35
Les réactions des auditeurs des émissions de Schwarzenbourg	39
Culture de la Suisse orientale	41
L'émetteur du Rigi	43
Cumünanza Radio Rumantsch	45
Aspects techniques	46
La Télévision	
L'année 1959 à la Télévision	51
Mise en scène d'une pièce de théâtre à la TV	57
Le rôle du décor à la Télévision	62
Documentari ticinesi	64

Deuxième partie

Les finances

Les comptes de 1959

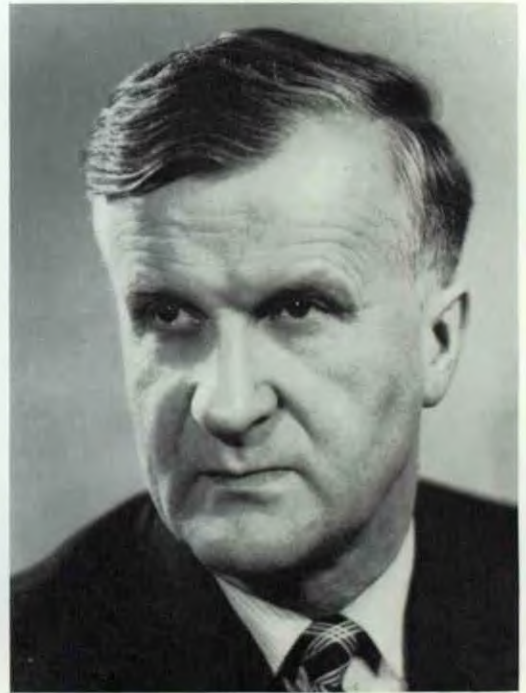
Les budgets de 1960

Statistiques des auditeurs et des programmes

Autorités et organes de la SSR



M. le Conseiller fédéral Willy Spühler



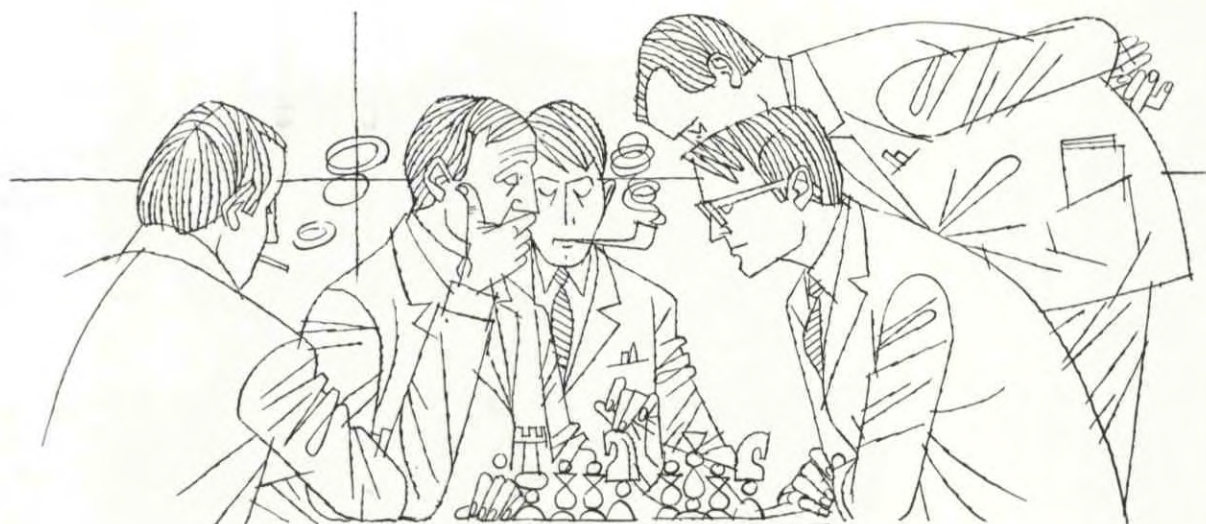
M. le Conseiller national Hans Oprecht

NOUVEAU CHANGEMENT À LA PRÉSIDENTENCE

Le 17 décembre 1959, l'Assemblée fédérale a élu membre du Conseil fédéral notre président central, M. Willy Spühler, conseiller aux Etats, de Zurich. Il a succédé à M. le conseiller fédéral Giuseppe Lepori à la tête du Département des postes et des chemins de fer, et exerce ainsi la haute surveillance sur la SSR. Deux autres conseillers fédéraux élus le même jour étaient, eux aussi, étroitement liés à la radio et à la télévision. M. le conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi faisait partie du comité de la Société radiophonique de Bâle, et M. le conseiller fédéral von Moos de celui de la Société radiophonique de Berne.

Nous exprimons à M. le conseiller fédéral Spühler notre sincère reconnaissance pour sa longue collaboration au sein du Comité central, et notamment pour la présidence clairvoyante qu'il a exercée en 1958 et 1959.

Le 19 février déjà, le Conseil fédéral nommait M. Hans Oprecht, conseiller national, éditeur à Zurich, nouveau président de la SSR; en sa qualité de membre du Comité central depuis 1947, il est parfaitement au courant de tous les problèmes touchant à la radio et à la télévision.



Bien qu'il ne soit entré en fonctions qu'en 1960, le nouveau président central n'a plus besoin de se présenter aux membres de la SSR. Ils le connaissent par son activité, pendant de nombreuses années, en qualité de représentant de la Confédération auprès du Comité central. Jusqu'ici certes, il a dû jouer souvent le rôle d'«avocat du diable» pour lutter contre un éventuel «conformisme», et pour empêcher que le Comité central ne se comporte à l'égard de la Direction générale d'une manière par trop «gouvernementale»!

Par son élection, sa position au sein du Comité central a changé du tout au tout. Il en est parfaitement conscient. La conduite perspicace d'une aussi vaste organisation que la SSR dépend essentiellement d'une préparation minutieuse des affaires par les organes compétents, ce qui implique en même temps, dans le cas de la SSR, des rapports de confiance réciproque entre le président et la Direction générale. Je suis convaincu qu'entre la Direction générale et moi, cette condition est réalisée grâce à une loyale collaboration.

Il n'est pas facile de succéder à Monsieur le Conseiller fédéral Spühler à la présidence du Comité central de la SSR. Précisément parce qu'en sa qualité de président, il attachait une grande importance à la solution interne des problèmes, de façon à dominer absolument la matière au moment où elle serait soumise aux délibérations du Comité central et de l'Assemblée des délégués. Si 1959 ne sera pas dans l'histoire de la radiodiffusion suisse aussi marquante que l'année précédente, cela est dû à une série de circonstances fâcheuses, qui ont empêché les organes compétents de prendre des décisions importantes avant la fin de l'année. Par suite de la grave maladie du chef du Département des postes et des chemins de fer, Monsieur le Conseiller fédéral Lepori, au cours de l'été dernier, l'autorité de surveillance n'a pas encore pu se prononcer sur le recours des Sociétés-membres de Beromünster contre la décision du Comité central à propos de la répartition de la taxe d'audition entre la Suisse allemande et le Tessin. De même, le verdict de l'autorité de surveillance au sujet du siège des studios de télévision est intervenu si tard, que les recours de Bâle et de Lausanne au Conseil fédéral, dernière instance en la matière, étaient encore en suspens.

Nous regrettons, pour notre part, le malaise que ces faits ont provoqué au sein de la SSR. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour apaiser le plus tôt possible les esprits échauffés; la «coexistence pacifique» devrait au moins pouvoir régner dans la SSR.

*

Au milieu de l'année écoulée, le Conseiller fédéral *Lepori* a malheureusement été contraint, pour des raisons de santé, à cesser son activité de chef du Département des postes et des chemins de fer, et à annoncer sa démission pour la fin de l'année. Nous le remercions du vif intérêt qu'il a toujours porté à la radio et à la télévision.

Le 17 décembre, l'Assemblée fédérale a élu membre du Conseil fédéral M. Willy Spühler, conseiller aux Etats, jusqu'alors président central de la SSR. Il a été chargé de la direction du Département des postes et des chemins de fer.

A côté des affaires statutaires (budgets, comptes, etc.), le Comité central s'est occupé du *problème de la télévision* dans chacune des huit séances de l'année passée. La question du siège des studios de télévision était au premier plan. La majorité du Comité central s'était prononcée en faveur de Lausanne et de Zurich, tandis qu'à l'Assemblée générale du 5 juillet, à St-Gall, la majeure partie des délégués désignèrent Bâle et Lausanne.

Aux termes de la concession, le Département des postes et des chemins de fer est compétent — après avoir consulté la SSR et les PTT — pour désigner le siège des studios de télévision. Peu avant la fin de l'année, le 24 décembre, le Département s'est décidé pour Zurich et Genève; Bâle et Lausanne ont recouru contre cette décision.

Le Comité central a accordé un crédit de fr. 250000.— à la CORSI pour l'acquisition d'un terrain de 2300 m², limitrophe au nouveau studio de Lugano, pour y installer un futur studio de télévision. Le train de reportage TV que les PTT ont fait construire pour le Tessin sera prêt à fonctionner à fin 1960. Cette installation ne permettra guère d'émettre plus de quatre heures de programme en moyenne par semaine. Le programme destiné au Tessin devra donc, à l'avenir aussi, être alimenté par des productions de la Suisse romande, de la Suisse allemande et de l'Italie.

Les prévisions des pessimistes, qui affirmaient au cours des premières années d'après-guerre que le nombre des auditeurs de *radio* avait atteint son point culminant, se sont révélées fausses. Le nombre des concessionnaires a encore augmenté de 38000 en 1959 et s'élève au chiffre de 1388000. Le *système des studios-pilotes* (Vorort) s'est avéré favorable dans certains domaines.

La décision intervenue lors de l'Assemblée générale de St-Gall d'attribuer au *service des ondes courtes* au maximum fr. 1.— par concessionnaire de radio a mis le point final à de fastidieuses discussions au Comité central sur le financement de ce service. La Commission des programmes de Schwarzenbourg esquissera chaque année dans un rapport au Comité central les tâches essentielles du service des ondes courtes, et indiquera également quels seront ses besoins financiers pour l'année suivante.

Les *problèmes juridiques*, qui ont souvent aussi bien un caractère financier, administratif, que juridique, reparaissent toujours à l'ordre du jour des séances du Comité central. Les droits d'auteurs et d'interprètes, ainsi que les taxes d'enregistrement et de reproduction grèvent toujours plus les frais des programmes de la radio et de la télévision.

La *réorganisation de la Direction générale* telle que le Comité central l'avait envisagée en octobre 1958 à Lugano, visant à créer deux divisions (radio/télévision), a échoué. Pour succéder à M. Georges Conus, décédé, M. Domenic Carl a été élu nouveau directeur administratif. L'introduction d'un contrôle des finances adapté à la structure particulière de la SSR a été étudiée.

Après de longs pourparlers, auxquels l'autorité de surveillance a aussi participé, les négociations en vue du transfert de propriété des *bâtiments des studios radiophoniques de Berne et de Genève* aux sociétés-membres de ces régions ont abouti. Ainsi, les prescriptions de la concession dans ce domaine ont été respectées.

Président central

ÉCHEC À LA ROUTINE ?

Lorsqu'il y a cinquante ans, M. Paul-Louis Mercanton, concessionnaire de radio n° 1, demandait à l'Etat de Vaud l'autorisation de construire une antenne pour capter les borborygmes de la Tour Eiffel, seuls quelques plaisantins se risquaient à imaginer le destin de la radiophonie, appelée alors TSF. Et encore se trompaient-ils.

« Dans un demi-siècle », écrivait un journaliste, « l'homme n'aura plus besoin de montre. Sa canne ou son parapluie lui servira d'antenne pour prendre l'heure exacte du plus proche émetteur ». Un demi-siècle ?

Nous y sommes.

Et déjà ce n'est plus le son que l'on se dispute, mais l'image. Le progrès va plus vite que l'imagination de l'homme de la rue. Le miracle est quotidien. Et les institutions qui sont chargées d'en tirer parti peinent à s'y adapter, retardées qu'elles sont par le boulet d'idées désuètes ou de statuts tôt vieilliss. La radiodiffusion est un des domaines, à l'étranger comme chez nous, où le définitif hâté court rapidement le risque de devenir du provisoire. A peine a-t-on créé un cadre pour réglementer l'instrument télé-radiophonique que ce dernier souffre de s'y loger et le brise. C'est pourquoi on ne cesse de parler en Europe de réorganisation, de réadaptation, de rationalisation. Comme s'il fallait, chaque fois que la radiodiffusion fait un progrès notable, en repenser la portée sociale et la distribution des responsabilités. Il est vrai que la télévision est là, perturbatrice, remuante, prodigue et impérieuse; on ne réussit pas encore à en saisir toute l'ampleur future. Son berceau craque quand elle étend les bras. Il lui faut de l'espace, à elle dont les ondes n'en ont guère; et elle refuse de s'encager dans le règlement éprouvé de la radiodiffusion sonore.

*

On a souvent parlé jadis de confondre l'exploitation de la radio et de la télévision dans les studios actuels. N'est-ce pas la première idée qui vient à l'esprit, lorsqu'on est incomplètement informé? Hélas, c'est mal connaître la télévision, mangeuse d'argent, exigeante en

C'est ainsi que se présentera le siège de la Direction générale, du Service des ondes courtes et de la Télédiffusion, à la Freudenbergplatz à Berne



appareillage technique, en locaux et en personnel. La fractionner, c'est lui couper l'aile. Et si l'on veut confondre l'exploitation de la radio avec celle de la télévision, c'est l'une ou l'autre qui dépérit, comme certains pays en ont fait l'expérience.

Le problème en Suisse est peut-être plus compliqué qu'ailleurs. C'est un casse-tête que de chercher un dénominateur commun au fédéralisme, au régionalisme et à son fractionnement, à nos langues nationales ainsi qu'aux dialectes alémaniques, aux aspirations des sociétés régionales, aux revendications des villes et des cantons, à des intérêts de prestige qui ne s'accordent pas forcément avec les intérêts de l'institution, enfin à un travail coordonné et aux dures exigences financières d'une exploitation qui refuse de s'accommoder de tant d'appétits divers et contrariants.

La constitution même de notre société ne permet pas toujours de porter immédiatement remède aux lieux où se mettent les maladies de retardement. La radio, on le sait, a été portée sur les fonts baptismaux par d'intrépides initiatives locales. On ne renie pas volontiers un tel passé. Les sociétés régionales sont la garantie même du fédéralisme. Tout projet de portée générale donc est agité dans de nombreux creusets avant de revenir vers l'Assemblée générale, le long d'une rampe d'escaliers, où les paliers sont nombreux et où se forge et se déforge le fer des décisions. Car on ne pense pas forcément de la même manière à Bâle, Genève, Lausanne, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Coire ou Lugano.

C'est ainsi qu'on en arrive à des solutions «suisses», marquées de prudence et mettant tant d'intérêts divers sur les plateaux de la balance, que la raison politique l'emporte parfois sur le rationnel.

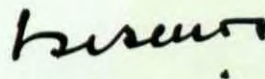
*

La réforme de notre institution ?

Elle est en cours. Certains l'auraient voulue nette dès 1959, voire 1957. On ne saurait proposer un plan d'organisation valable qui ne fût assis sur des données sûres, des éléments stables. Au début de cette année 1960, la télévision elle-même était encore bâtie sur le sable, puisqu'on ne savait quels étaient les lieux définitifs des studios TV. D'autre part, le système des studios-pilotes (Vorort) n'en est qu'à sa première phase, en Suisse alémanique surtout où les disciplines programmatiques les plus importantes n'ont pas encore été adaptées, je dirai même «essayées», à ce système. Il faut le reconnaître: il y avait plusieurs inconnues, dans ce problème; l'application de cette méthode nouvelle a donné, on le devine, un surcroît de travail aux directeurs de studio, déjà fortement chargés.

Les premiers résultats sont nettement positifs. C'est du moins l'opinion des directeurs qui se sont prononcés récemment sur leurs premières expériences. Et il est encourageant de lire, sous leur plume, que, grâce au «Vorort», une collaboration plus étroite est née entre les studios, qu'un grand nombre de problèmes — jusqu'alors insolubles — ont trouvé bonne solution et qu'en plusieurs disciplines on enregistre une nette amélioration du travail.

Il était nécessaire de connaître le fruit de ces récentes expériences, avant de passer à l'étude d'un plan d'organisation général de la radiodiffusion sonore et de la télévision. Nous ne doutons pas de la bonne volonté des organes de la SSR qui auront à en débattre. Et surtout ne nous étonnons pas que l'on doive sans cesse remettre la main à la pâte de notre institution: c'est la preuve qu'elle se développe, qu'elle a besoin de se débarrasser d'une routine paralysante que l'application du système des studios-pilotes a révélée et déjà ébranlée, selon le dire même de plusieurs directeurs de studio. Mais il y a encore, ici ou là, quelques solides redoutes à emporter . . .



Directeur général

Centres de production de la Radiodiffusion suisse

Emetteur national de Sottens

Studio de Genève: Directeur René Dovaz
Studio de Lausanne: Directeur Jean-Pierre Méroz

Emetteur national de Monte Ceneri

Studio de Lugano: Directeur Stelio Molo

Emetteur national de Beromünster

Studio de Bâle: Directeur Fritz Ernst
Studio de Berne: Directeur Kurt Schenker
Studio de Zurich: Directeur Samuel Bächli

Emetteur d'ondes courtes de Schwarzenbourg

Studio des ondes courtes Berne:
Directeur Paul Borsinger

Service des programmes de la télédiffusion

Berne: Directeur Paul Borsinger

Commission des programmes ORG

Président: Armin Moser, St-Gall

Commission des programmes IRG

Président: Prof. Josef Brunner, Zoug

Commission des programmes CRR

Président: Christian Caduff, Coire





CAMPAGNE DE LA RADIO SCOLAIRE SUISSE EN FAVEUR DES ÉCOLES DE LA MONTAGNE

C'est Monsieur K. Schenker, ancien président central de la radio scolaire, qui émit en 1935/36 l'idée d'associer les communes montagnardes retirées et défavorisées aux événements mondiaux, et surtout de permettre à la jeunesse de ces régions de bénéficier des émissions radioscolaires. Deux collectes organisées par la radio en décembre 1935 et novembre 1936 rendirent possible la réalisation de cette idée. Le produit de ces collectes fut réparti entre les trois régions de la radio scolaire (1^{re} région: Suisse alémanique; 2^e région: Suisse romande; 3^e région: Suisse italienne), et c'est grâce à cet apport qu'avec l'appui des autorités pleines d'initiative et celui d'instituteurs partisans du progrès, on put pendant 15 ans installer des postes récepteurs scolaires dans les communes montagnardes. Dans la première région, une petite commission se chargea de procurer et aussi notamment d'entretenir ces appareils, tandis que ce travail était assumé en Suisse romande par un inspecteur des écoles et au Tessin par le Département de l'Instruction publique. Ces mesures permirent donc, au cours des années, d'enrichir, de compléter et d'approfondir l'enseignement, par l'intermédiaire des émissions scolaires, dans beaucoup d'écoles montagnardes qui vivent pendant de nombreux mois de l'hiver sans aucun contact avec le reste du monde. Les écoles de la montagne ont reçu cette aide avec reconnaissance. Il n'a pas toujours été facile aux instituteurs d'incorporer les émissions scolaires à leur enseignement; dans la plupart des cas, il s'agit en effet d'écoles qui n'ouvrent leurs portes aux élèves que pendant le semestre d'hiver, et où tous les degrés sont réunis dans une même salle.

Comme pendant nombre d'années, le récepteur scolaire était le seul poste dans plusieurs de ces communes, il était utilisé par tout le village et établissait ainsi une liaison avec les autres localités proches ou lointaines de notre pays. Ainsi, non seulement les écoliers, mais aussi leurs parents pouvaient écouter, à l'occasion, des discours officiels ou des manifestations musicales.

Les premiers temps, il nous a été possible de prendre à notre charge l'installation, la première concession et les taxes. Dans ce domaine, la collaboration avec les offices téléphoniques des PTT fut parfaite. On put bientôt créer une *Concession pour la Radio Scolaire*, qui permettait à toutes les écoles, moyennant versement d'une taxe très réduite, d'écouter les émissions de la radio scolaire, et qui autorisait la réception en commun. Actuellement, la situation a évolué d'une façon si heureuse, que les écoles de la montagne ayant reçu un appareil gratuitement ne doivent plus payer de concession, à la condition qu'elles n'écoutent avec ce récepteur que les émissions scolaires.

A mesure que les années passaient, nos moyens financiers ont diminué, de sorte que nous n'avons pu fournir qu'un nombre toujours plus restreint d'appareils, et contribuer de moins

en moins aux frais de réparation. Les derniers récepteurs ont été délivrés en 1950; au début de 1951, nos ressources étaient épuisées et nous avons été contraints de suspendre notre activité. Le conseil de la Fondation suisse pour la radio en faveur des aveugles et des invalides nécessiteux nous vint alors en aide, et se déclara prêt à inclure les écoles de montagne dans la Fondation. En automne 1952 déjà, le travail au bénéfice des écoles de montagne fut repris, dans le cadre de cette fondation.

Dès le 1^{er} janvier 1956, les émissions scolaires se chargèrent des écoles montagnardes, et on créa une sous-commission de la commission centrale des émissions scolaires, composée des représentants de chacune des trois régions; elle eut pour tâche de poursuivre l'ouvrage commencé. Cette commission s'occupe maintenant de près de 400 écoles de montagne. Elle est en rapport avec toutes les communes et veille à ce que notre but principal soit atteint: une réception parfaite des émissions scolaires à chaque place de la salle d'école. Elle choisit à cet effet les meilleurs postes récepteurs et ne délivre plus que des appareils capables de recevoir les émissions en modulation de fréquence.

Les rapports qui nous sont parvenus et les expériences faites ces 25 dernières années mettent clairement en évidence à quel point l'idée de permettre aux écoles de montagne de participer aux émissions radioscolaires était judicieuse. Au début, il n'y eut que des émissions à caractère concret, matériel, ce dont les instituteurs se montrèrent reconnaissants. Puis peu à peu, on inséra aussi des émissions musicales dans l'enseignement. Ces dernières années, on a pu constater un nouveau fait très réjouissant: de plus en plus, les écoles montagnardes manifestent de l'intérêt pour les reproductions d'œuvres d'art éditées par la radio scolaire puis expliquées au cours des émissions, et les instituteurs de ces écoles se chargent de les distribuer à leurs élèves. De cette façon, la radio scolaire est à même d'exercer une influence fructueuse, tant dans le domaine de la musique que dans celui des arts plastiques, jusque dans les régions les plus reculées de notre pays.

L'ensemble de ces activités de la radio scolaire pour les écoles de montagne exige des moyens financiers considérables. Nous sommes donc très reconnaissants à la Fondation suisse pour la radio en faveur des aveugles et invalides nécessiteux ainsi qu'aux écoles défavorisées de s'être chargée du financement de ce travail. La récolte des annuaires téléphoniques qui s'effectue sous la direction pleine d'initiative de M. H. Loder, Berne, nous vaut un apport très appréciable. Les résultats de cette campagne ont permis d'augmenter chaque année sa contribution aux émissions scolaires pour les écoles de montagne, si bien que nous avons reçu l'année passée un montant de fr. 25000.—

L'envoi, dans une école de montagne, d'un bon appareil de radio neuf est chaque fois un grand et joyeux événement. Les lettres du corps enseignant en font foi, mais tout particulièrement celles des enfants, lettres qui manifestent leur joie immense et leur reconnaissance.

A la question «*À quoi en sommes-nous aujourd'hui?*», nous pouvons répondre que matériellement, nous n'avons plus de souci. Il semble que des moyens financiers suffisants sont assurés pour l'avenir. Pourtant, bien que de nos jours la radio scolaire ne soit plus un auxiliaire de l'enseignement simplement toléré, mais apprécié par tous les directeurs de l'instruction publique, nous avons des inquiétudes, précisément en ce qui concerne les écoles montagnardes. Ces inquiétudes ne sont pas les mêmes dans toutes les régions. N'oublions pas que la plupart de ces écoles ne sont ouvertes que la moitié de l'année, que dans la majorité d'entre elles, tous les degrés sont réunis dans la même classe, et que dans certaines contrées, d'importants obstacles linguistiques entravent notre action (Grisons et Valais). On peut alors comprendre à quelles difficultés se heurte la radio scolaire. Cette dernière atteint la plus grande partie de ses auditeurs — et c'est pour eux que les émissions scolaires existent — dans les degrés supérieurs des écoles du plateau. Dans les écoles de montagne, ces émissions ne conviennent, dans chaque classe, qu'à quelques enfants très peu nombreux, tandis que la majeure partie des autres écoliers ne les comprennent que partiellement. Nous imaginons dès lors facilement la peine qu'ont les maîtres des écoles de montagne et les obstacles que rencontre la radio scolaire. Malgré tout, les instituteurs et les élèves des communes montagnardes sont reconnaissants de tout le profit qu'ils peuvent tirer des émissions scolaires pour leurs leçons; souhaitons qu'à l'avenir, il soit possible d'organiser encore plus d'émissions adaptées aux conditions spéciales des écoles de montagne.

G. Gerharo.

Président de la radio scolaire pour les écoles de montagne

L'ACTIVITÉ D'UN STUDIO: MISSIONS IGNORÉES, SERVITUDES INCONNUES

Il est impossible, on le comprendra, de faire autre chose ici que de donner *un exemple* de ce que sont les prestations extérieures à l'émission. Nous avons choisi *le studio de Genève* parce qu'il est particulièrement significatif de par la position privilégiée de notre cité quant aux activités internationales. Mais, répétons-le, il ne s'agit que d'un exemple: chacun des studios suisses pourrait présenter un éventail de ses tâches inconnues diversement étalé, mais d'une importance sans doute équivalente. L'auditeur, en effet, a tendance à réduire l'activité d'un studio aux émissions inscrites dans le programme. Comment pourrait-il en être autrement? S'il voulait se rendre compte de la production réelle d'une «Maison de la Radio», il lui faudrait vivre cette existence fébrile à laquelle est astreint le personnel qui doit à la fois assumer l'ensemble des programmes de la semaine et faire face aux tâches qui lui sont imposées au profit du réseau national et de l'étranger. Car les studios de radio font partie de l'organisation du monde et montrent un merveilleux exemple de ce que peut être la collaboration des hommes de bonne volonté par l'application d'une politique de loyale entraide. C'est la statistique qui va nous éclairer sur cet objet. Appliquons-la tout d'abord aux *transmissions directes* et ne considérons que les liaisons unilatérales qui ont permis au studio genevois d'alimenter des programmes autres que les siens. Dans la seule année 1959, le nombre des transmissions de ce genre a été de 474, soit 220 à destination de la Suisse et 254 à celle de l'étranger. Précisons-le: il ne s'agit pas de relais de programmes donnés par Sottens — comme par exemple les concerts de l'Orchestre de la Suisse Romande — mais bien de transmissions originales faites sur demande de l'étranger et portant *exclusivement sur l'information*. Il y faut ajouter l'ensemble des *enregistrements* demandés à Genève par d'autres studios de radio-

Le centre d'enregistrements de Radio-Genève en pleine activité à l'occasion de la conférence des ministres des affaires étrangères en mai 1959





Ce candidat a l'air impressionné par les explications techniques prodiguées par le régisseur musical du «Variétés-Club» de Radio-Genève

diffusion. Ils se montent, pour 1959, au nombre de 672 dont 375 destinés aux studios suisses et 297 aux radios étrangères. Mais il est indispensable de signaler que dans ce nombre ne figurent que 217 copies, auxquelles s'ajoutent 299 émissions originales et 156 montages spécialement présentés pour l'auditeur d'une autre région linguistique du monde. Ainsi donc, en une année, c'est 1146 émissions — directes ou différées — qui ont été produites par le studio genevois à destination d'autres programmes que les siens, d'entre lesquels 929 étaient autres que de simples copies. Chiffres éloquentes qui montrent que le personnel doit produire plus de trois émissions chaque jour de la semaine, y compris les dimanches, destinées à d'autres émetteurs que celui de Sottens.

On connaît peut-être un peu mieux le problème qui se pose à Radio-Genève au moment des *grandes conférences internationales*. Il est épineux, puisqu'il s'agit de changer tout à coup l'exploitation en surchargeant l'activité normale de tâches soudain démesurées: équipement et desservance de 16 studios supplémentaires, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de la Maison de la Radio, fourniture d'équipements techniques et de secrétariats pour l'organisation de toutes les liaisons avec les radios du monde entier. L'exemple de 1959 est significatif: 56 organismes de Radio avaient envoyé à Genève 148 reporters à la Conférence des Ministres des Affaires étrangères. Il s'agissait d'assurer non seulement l'enregistrement des chroniques et commentaires, mais encore, en simultané, celui de toutes les conférences de Presse. La permanence devait être assurée de 7 h. 00 du matin à 24 h. 00. Résultat pratique: 2500 émissions inégalement réparties, mais allant jusqu'à 84 en un seul jour. Peut-on imaginer que les bandes magnétiques enregistrées durant la Conférence représentent une longueur de 310 kilomètres!

Il est important de signaler ici que la solidarité confédérale joue à plein et que, si chaque studio suisse ne prêtait pas à Radio-Genève un technicien et 1 ou 2 opérateurs, il serait impossible, malgré le personnel auxiliaire formé à cet effet par le studio genevois, de faire face à des tâches aussi considérables. Pourtant, l'équipement radiophonique d'une grande Conférence est l'un des éléments essentiels de son information: c'est dire qu'en pareilles circonstances, c'est la réputation de la Suisse, pays d'accueil, qui est en jeu.

Un autre aspect d'une activité ignorée du grand public est celui des *émissions Croix-Rouge*. Radio-Genève est, sauf erreur, la seule radio du monde à avoir un studio spécialisé pour

les services Croix-Rouge, installé pour cet usage, avec le Secrétariat correspondant. C'est d'ailleurs grâce à la compréhension de la Direction générale des P.T.T. que cette opération a été rendue possible. Sans doute, l'émission du 8 mai est trop connue du public pour que nous insistions beaucoup. Disons toutefois qu'en 1959, elle fut distribuée en 12 versions linguistiques différentes et diffusée par 53 pays des cinq continents. Mais ce n'est là qu'une des tâches du Bureau de la Croix-Rouge du C.I.C.R. installé à Radio-Genève. Il faut y ajouter les émissions d'essai (48 heures par an) qui permettent, par l'intermédiaire du Service des Ondes courtes à Berne, de s'assurer des possibilités de liaison avec l'étranger, les émissions en arabe, en espagnol et bientôt en anglais, les messages de Noël des Présidents du C.I.C.R. et de la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge, les enregistrements, copies et l'expédition des déclarations des personnalités étrangères passant au siège de Genève: activité importante, elle aussi, au profit de la politique générale de la Suisse tout entière.

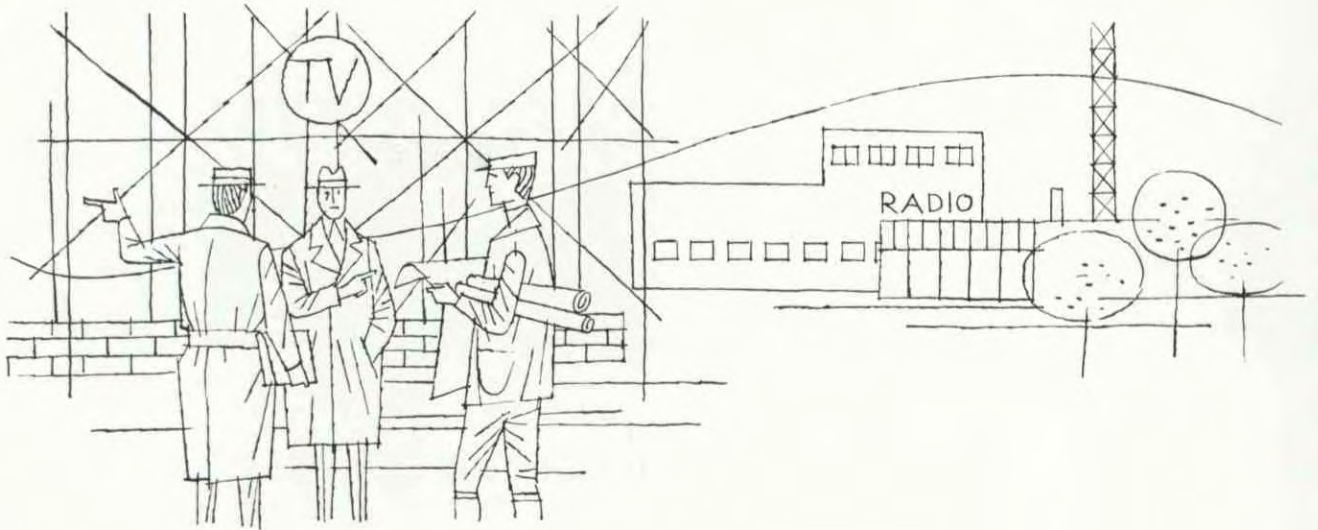
Il y aurait cent autres choses à dire qui vont des «Rencontres internationales» aux Jeunesses Musicales — émanation, on le sait, de Radio-Genève qui les a créées — de l'activité du Théâtre de Carouge au concours de composition Reine Marie-José, au Concours international d'Exécution musicale, toutes organisations qu'appuie directement le studio, mais qui exigent une présence et des soins qui tiennent pour certaines d'entre elles souvent du mécénat! Toutefois, il apparaît bien que partout où travaillent des artistes, la Radio a le devoir d'être présente... et d'aider lorsque l'entreprise le mérite. Car l'existence même d'un studio dans une Cité implique une double mission: celle d'être à la fois preneur et donneur — souvent aussi sans que l'auditeur s'en doute —, afin que la Radio s'insère tout naturellement dans la vie artistique et intellectuelle du lieu où elle est fixée.

Ces propos sont peut-être un peu trop centrés sur le caractère sérieux de l'activité radiophonique du studio de Genève. C'est pourquoi je voudrais, en terminant, insister sur deux aspects typiques d'activités parallèles qui ne parviennent qu'épisodiquement aux oreilles des auditeurs et qui montrent aussi combien diverses et considérables sont les tâches annexes d'un studio de radiodiffusion. C'est d'abord la *Fête fédérale de Chant*, fixée en juin 1960, dont je voudrais parler. Durant toute l'année 1959 et sans aucun écho sur l'antenne, il a fallu s'occuper de l'organisation radiophonique de ces festivités, et cela jusqu'au prêt durant des mois de locaux de répétition de certains ensembles. Qui plus est, les grands concerts avec orchestre n'auraient pu avoir lieu sans le sacrifice consenti par Radio-Genève quant au prêt des musiciens. Certes, les auditeurs en auront des échos et s'en réjouiront. Mais il n'est aucune mesure en cette affaire entre les résultats à l'antenne et les sacrifices de temps et d'argent ainsi consentis. Néanmoins, qui blâmerait la Radio d'appuyer pareilles manifestations nationales? C'est ensuite le «*Variétés-Jazz Club*» de Radio-Genève dont je voudrais signaler l'existence et l'efficacité. Chaque quinzaine, le studio met à la disposition des membres inscrits au Club un local d'enregistrement, un régisseur, un technicien, un pianiste et un comité d'écoute. Chaque membre doit présenter deux productions qui sont alors critiquées par ce comité de spécialistes... qui l'invitent s'il y a lieu à recommencer en s'améliorant. De la sorte, on arrive non seulement à recenser les valeurs jeunes de toute la Suisse romande, mais encore à élever le niveau des productions courantes, à mettre les jeunes en face des difficultés réelles du métier et à les surmonter. Les résultats? D'une part, les jeunes artistes se succèdent et se renouvellent sans interruption depuis 3 ans, sans que l'on ait de propagande sur les ondes! D'autre part, la plupart des musiciens qui fréquentèrent notre Jazz-Club en 1957 se classèrent *en tête* lors du Festival de jazz à Zurich. Là aussi, l'action indirecte d'un studio est bénéfique, sans que l'auditeur la connaisse.

Veut-on conclure? D'aucuns croient la Radio menacée par l'apparition d'une Télévision de jour en jour plus développée. Qu'on veuille bien se demander ce qui pourrait disparaître de tout ce dont nous avons parlé en ces notes trop brèves par le jeu de l'intervention de la T.V. Il est hors de doute que la réponse est cent pour cent négative: La Radio gardera ses tâches qui, au temps des Public-Relations, seront plus importantes que jamais.



Directeur de Radio-Genève



Introduction

L'évolution de la Radio sonore est une question qui préoccupe à juste titre la Radiodiffusion suisse et tous les milieux qui s'intéressent aux problèmes radiophoniques.

Dans les circonstances actuelles, il nous paraît souhaitable d'étudier l'influence future de la Télévision, les répercussions de son développement naturel sur l'auditoire des émissions radiophoniques et sur le contenu des programmes.

Actuellement, et cela même dans les pays où elle a pris une importance considérable, la Télévision en est encore au stade de la formation en ce qui concerne son organisation et ses programmes.

Pour l'instant, l'expansion finale de la Télévision en Suisse peut être difficilement appréciée dans toutes ses conséquences. Le développement plus ou moins rapide de la TV dépendra de facteurs techniques et économiques, tels que les progrès de l'électronique, les sources de programmes, les conditions financières d'exploitation et aussi l'éventuelle introduction de la publicité. Un fait est incontestable: chez nous comme ailleurs, nous allons au-devant de profondes modifications dans la composition de l'auditoire. Il convient donc d'envisager le rôle que jouera la Télévision pour déterminer le domaine propre de la Radiodiffusion, son évolution possible et son avenir.

Née il y a moins de quarante ans, la Radiodiffusion a fait preuve d'une vitalité remarquable, caractérisée par une étonnante faculté d'adaptation. La Radio constitue actuellement le moyen d'information le plus rapide et le plus efficace pour le grand public.

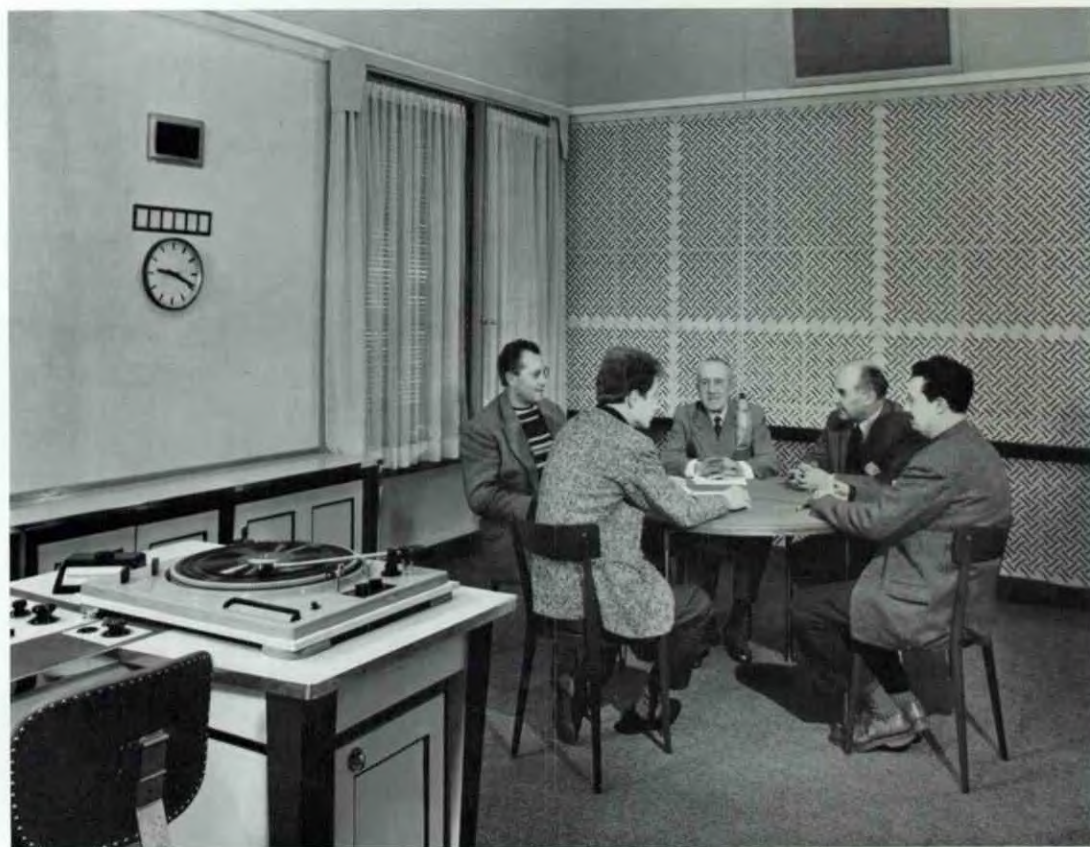
L'essor de la Télévision pose à la Radio de nombreux problèmes. Devant cette concurrence, la Radiodiffusion doit redéfinir son rôle. L'Union européenne de Radiodiffusion a suscité récemment parmi ses membres une étude sur l'évolution de la Radiodiffusion sonore face au phénomène de la Télévision. A la demande des participants à une réunion tenue à Rome, en 1959, un questionnaire fut établi pour permettre aux membres de l'Union de rassembler une documentation complète. L'analyse des réponses des divers organismes de Radiodiffusion témoigne de divergences et de contradictions inhérentes à la situation particulière et aux caractéristiques de chaque pays. Ce sont, entre autres, les éléments démographiques et géographiques, les conditions d'exploitation, le perfectionnement des moyens techniques, les modifications déjà apportées à la structure des programmes radiophoniques. Toutefois, quelques conclusions peuvent être tirées de cette étude.

De quelques constatations

Rappelons tout d'abord quels sont les moyens d'enquête: On utilise les statistiques de récepteurs pour examiner les pourcentages de population desservie par la Radiodiffusion et la Télévision, et pour apprécier le nombre de renoncements aux concessions Radio par les

possesseurs de récepteurs TV. Il faut aussi analyser les courbes de récepteurs Radio équipés pour la modulation de fréquence, des appareils portatifs et des postes auto-radio. Quant à l'examen des graphiques d'utilisation des récepteurs, il permet d'estimer la densité d'écoute des programmes radiophoniques, l'usage simultané des récepteurs, l'abandon des émissions radiophoniques à certaines heures par les téléspectateurs, les préférences des auditeurs pour diverses formes de programmes.

D'une manière générale, dans tous les pays où la Télévision s'est implantée, la vente des appareils de radio se poursuit, en raison de l'augmentation de la population, de la faveur manifestée pour les récepteurs à transistors, auto ou portatifs. De plus, le développement de la modulation de fréquence, de la radio-distribution et, plus récemment, de la stéréophonie, incite la plupart des acheteurs de récepteurs TV à conserver un poste de Radio. Un nombre appréciable de téléspectateurs préfèrent la Radio pour la musique et les informations. En fait, les concessions radiophoniques ne diminuent pas. Au contraire, elles augmentent avec la vente des récepteurs et grâce aussi au système de jumelage des licences et concessions



Discussion autour de la table ronde au studio de Lausanne

Radio/TV. D'ailleurs, le fléchissement de l'écoute radiophonique ne doit pas être attribué seulement à la Télévision. Il est dû à d'autres facteurs, entre autres le plus grand choix de distractions consécutif à l'élévation du niveau de vie.

On peut admettre — selon les expériences faites à l'étranger — que si des émissions de Télévision étaient diffusées pendant une durée égale à celle des programmes sonores, la TV n'attirerait pas les auditeurs de la Radio dans une proportion comparable à celle que l'on enregistre actuellement pour les émissions de la soirée. Il est incontestable qu'aux heures de pointe de la Télévision — qui sont à peu près les mêmes que celles de la Radio c'est-à-dire de 20 h à 22 h — on assiste actuellement à l'exode du haut-parleur vers le petit écran.

Mais l'une des grandes limites de la Télévision est qu'elle accapare trop l'attention. Même aux Etats-Unis, on reprend aujourd'hui l'habitude de manger sans contempler la TV. Les Américains continuent à professer pour la Télévision l'admiration que ce moyen d'expression mérite: ils regardent les émissions à grand spectacle, les retransmissions d'importantes compétitions sportives, certaines émissions pour la jeunesse et pour la femme. Toutefois, ils redeviennent volontiers auditeurs de Radio ou spectateurs de cinéma.

Plusieurs pays ont prévu de procéder à une planification des programmes sonores en fonction de l'expansion de la Télévision. En Suisse, la Radiodiffusion devra se préoccuper d'élargir son champ d'action, de développer son domaine propre, de prendre d'ores et déjà les mesures nécessaires pour s'adapter à l'essor futur de la TV. Pour l'instant, il n'est pas encore question, dans notre pays, de modifier la physionomie des programmes radiophoniques de la soirée. La raison essentielle qui milite en faveur du maintien de la structure actuelle est évidente: la plus grande partie de notre population est tributaire de la Radiodiffusion: 1,4 million de concessionnaires de Radio, 100 000 concessionnaires de Télévision. Les obligations envers ceux qui n'ont pas — ou n'auront pas — la Télévision ne constituent pas le seul impératif. Une importante fraction du public fera toujours appel à la Radio pour les concerts, la musique légère en écran sonore, les informations, les documentaires, considérés comme relevant de l'art radiophonique. D'autre part, il paraît assuré que la Radio conservera sa prépondérance



Sur le plateau de la TV à Zurich: dans le feu de l'action, lors d'une répétition de l'opéra-comique «Séraphine»

dans certains genres d'émissions culturelles. Dans le domaine dramatique, les œuvres dont l'originalité repose davantage sur la qualité du dialogue que sur le pouvoir proprement spectaculaire, feront toujours partie du patrimoine de la Radiodiffusion.

Celle-ci devra par conséquent concentrer ses efforts sur les programmes où le son est essentiel et dont la réalisation est plus économique que la plupart des émissions de Télévision: les bulletins de nouvelles, l'actualité immédiate, les débats, les services d'informations de tous genres, les émissions-magazines, la diffusion presque constante de musique classique et légère.

Au demeurant, le développement de la Radio dépendra aussi de sa qualité, de son évolution non seulement artistique, mais aussi technique: radio-distribution — soit en Suisse Télédiffusion — haute-fidélité, augmentation des moyens de diffusion en modulation de fréquence, extension du réseau d'ondes ultra-courtes, stéréophonie et, enfin, perfectionnement de la qualité des enregistrements.

La Radio s'appliquera aussi à rechercher des formules inédites, à rendre de nouveaux services: organisation d'émissions donnant des renseignements pratiques, développement des cours de

langues, d'histoire, d'économie, d'hygiène, etc. Elle cherchera à établir des liens plus étroits avec certaines catégories d'auditeurs: discophiles, mélomanes, collectionneurs, travailleurs manuels, automobilistes, routiers, touristes, amis de la nature, etc., etc.

Les échanges internationaux devront être intensifiés. Ils permettront d'introduire dans les programmes des émissions plus attractives ou de prestige. A ce propos, on peut signaler que la Communauté radiophonique des programmes de langue française s'est déjà engagée dans cette voie, en ce qui concerne les émetteurs d'expression française.

Enfin, la Radiodiffusion devra développer les émissions du matin et de l'après-midi. Elle devra procéder à un décalage des heures de pointe et s'efforcer de créer de nouvelles habitudes d'écoute.

Conclusions

Il ne fait aucun doute que la Radiodiffusion correspond à un besoin que la Télévision est impuissante à satisfaire. La Radio, par conséquent, sera toujours nécessaire. Si elle veut jouer son rôle et répondre aux exigences futures d'un auditoire qui disposera de la Télévision, elle devra concentrer essentiellement son activité sur l'information et la musique. Dans le secteur de l'information, il est évident qu'il faudra organiser une coordination des programmes Radio/TV. Si l'on envisage l'évolution probable de l'auditoire radiophonique, on peut prévoir que, d'une manière générale, les auditeurs seront moins disposés qu'aujourd'hui à écouter des programmes à heures fixes. Il faudra s'efforcer, par conséquent, de leur offrir la possibilité de capter des émissions qui les intéressent, chaque fois qu'ils en éprouvent le désir.

La Radiodiffusion trouvera une raison de poursuivre son développement parce que les auditeurs pourront l'utiliser en tout temps. Elle jouera aussi sur le fait qu'elle exige de la part des auditeurs moins de concentration que la TV. Il est incontestable qu'un certain nombre d'activités peuvent être exercées si seule l'ouïe est occupée. On peut approuver ou désapprouver cette manière d'écouter la Radio. Cela dépend évidemment du genre de programme proposé.

La Radiodiffusion demeurera un moyen universel qui touchera chaque auditeur à une heure de la journée. C'est pourquoi ses animateurs doivent mettre à profit leurs ressources d'imagination, leurs facultés créatrices, afin de rechercher la manière de retenir affectivement un public toujours présent.

D'ailleurs, la Télévision n'exclura aucune des autres inventions de la surface du Globe. La photographie n'a pas fait disparaître la peinture. La Radio n'a pas tué le Théâtre. La TV ne fera pas mourir le cinéma. Elle en tirera parti. Et comme l'écrivait, il y a plusieurs années déjà, un parfait connaisseur des choses de la Radio et de la Télévision: «Je pense que les découvertes se superposent les unes aux autres comme des couches géologiques. Elles se complètent. Les hommes qui en usent s'adaptent très vite aux nouveaux moyens d'expression qu'on met à leur disposition. Le cinéma et la TV, en nous proposant des images, concrétisent la réalité et donnent forme au rêve. La Radio, et ceci peut être une des raisons pour lesquelles elle existera longtemps encore, est un art de suggestion. Elle permet à tous ceux qui le souhaitent de s'évader au gré de leurs illusions. Chacun, à la Radio, peut imaginer à son gré, selon son tempérament, sa culture et son humeur une blanche-neige qui répond à son désir le plus secret de merveilleux.»



Directeur de Radio Lausanne

Pour que la diffusion d'une émission musicale soit heureuse, elle doit apporter joie et bonheur, et il faut que le plaisir de ceux qui la reçoivent réponde aux intentions de ceux qui la proposent. Avant d'examiner les conditions mêmes de cet accord, il est nécessaire d'analyser les éléments en présence: d'une part les œuvres musicales, d'autre part le public radiophonique.

*

La musique la plus élevée est, sans conteste, la musique spirituelle: les messes de Palestrina, les oratorios de J. S. Bach, par exemple. Mais il s'agit là d'une musique «engagée» ou du moins marquée du sceau de théologies particulières. Bien qu'elle soit appréciée, en général, comme l'expression d'une vérité supérieure qui domine toutes les théologies, nous ferons ici abstraction de la musique spirituelle puisque notre institution est laïque par définition. Nous poserons donc en principe que la musique sérieuse (musique de chambre et musique symphonique) est la forme la plus élevée du message que les artistes ont destiné à leurs

Symphonie



frères, et que la Radio a mission de proposer à l'admiration — ou du moins à l'attention — des foules. Dès le XVIII^e siècle, la symphonie, par exemple, détachée de l'anecdote et libérée du pittoresque, a toujours été considérée par les compositeurs qui l'écrivaient et par les amateurs qui l'écoutaient, comme la forme la plus caractéristique et la plus accomplie de la musique pure. Illustrons ce fait par la simple nomenclature des auteurs des symphonies les plus connues: Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Schumann, Brahms. Leurs œuvres parlent vraiment la langue musicale dans ce qu'elle a de plus universel.

A ce titre, la symphonie semble précisément destinée à cet instrument de propagation sans frontières qu'est la Radio. Toutefois, elle est, dans l'ordre des formes musicales, ce qu'est dans l'ordre de l'architecture, un château, un palais; on ne les place pas dans un petit jardin, leurs dimensions sont trop vastes. Une symphonie ne peut pas être du format-minute. Sa durée participe à sa beauté. La sensation de sa forme — qui est la joie esthétique du plus haut degré — exige une attention soutenue pendant sa durée totale. Ainsi, aux yeux de la foule, cet élément congénital condamne la symphonie ou du moins la classe dans les passe-temps spécialisés d'une élite dont on pense, à tort, qu'elle a seule les loisirs de cultiver les plaisirs de longue durée et l'entraînement suffisant pour appréhender d'un seul regard de l'esprit les éléments successifs d'une forme sonore.

Du moins la symphonie a-t-elle cet avantage sur la musique de chambre d'être, par la séduction de ses timbres combinés et l'éloquence frappante de ses contrastes, plus immédiatement captivante lors des rencontres de hasard que des auditeurs peuvent en faire sur les ondes.

*

Examinons maintenant l'autre donnée du problème: le vaste auditoire dont la Radio, dès ses débuts, s'est toujours préoccupé, bien qu'elle n'ait jamais pu le définir. Pendant longtemps, le public radiophonique fut considéré comme une foule anonyme amassée en un lieu abstrait. Aujourd'hui, on comprend mieux que notre public est constitué d'un nombre considérable d'isolés et de cellules familiales, tous soustraits aux mouvements psychologiques de la foule. Toutefois la notion conventionnelle de «minorité» n'a pas encore été retouchée. On continue d'opposer sommairement une minorité embarrassante à la majorité des auditeurs qu'il faut satisfaire.

L'Union européenne de Radiodiffusion, dans son congrès de Rome, en mai 1959, exprime encore cette opposition théorique. On lit dans le procès-verbal d'une conférence sur la «recherche de nouvelles catégories de public» cette conclusion: «... Il résulte toutefois de la discussion qu'il ne faut pas risquer de perdre le grand auditoire pour servir une minorité...»

J'aimerais apporter ici une idée différente. C'est à peine une idée d'ailleurs, c'est une observation directe et double! Tous les auditeurs, sans exception, font partie, à tour de rôle, d'une minorité. Toutes les émissions sans exception, créent automatiquement leur majorité et leur minorité.

Je m'explique par des exemples:

1. Chaque corps de métier est une minorité dans l'ensemble de tous les métiers. Donc, en organisant une série d'émissions techniques destinées aux boulangers, la Radio aura contre elle tous les autres métiers dès l'instant où le parleur abandonnera les généralités intéressantes éventuellement la masse des travailleurs et sauf dans le cas où ces émissions font partie d'un grand cycle consacré à tous les métiers et sont annoncées comme telles.

2. Chaque sport est une spécialité qui n'intéresse pas nécessairement tous les sportifs; des émissions spécialisées sur le tennis, par exemple, peuvent être mal accueillies par les amateurs de ski ou de pêche sous-marine.

3. Dans le genre «musique populaire», la fanfare retient l'attention des instrumentistes qui jouent dans une fanfare et des amateurs dont le plaisir auditif se satisfait de rythmes à l'emporte-pièce.

4. Des émissions sur les beaux-arts rejettent dans la masse des mécontents ceux dont les yeux n'ont jamais été un instrument de connaissance.

Etc... Ces exemples peuvent se multiplier. Or, que se passe-t-il dans la vie quotidienne? Supposons une heure de programme où les quatre émissions suivantes se succéderaient:

1. Les métiers dans la vie: Les problèmes du boulanger.

2. Le coin des sportifs: la technique du tennis.

3. Musique populaire: Marches et pots-pourris par la fanfare des «Grands thorax».

4. La peinture pour tous. Aujourd'hui: L'influence de Picasso sur les peintres du dimanche. Et examinons le cas de Monsieur Dupain, boulanger, qui joue du trombone dans la fanfare de son quartier, qui est de plus un peintre du dimanche et dont la fille fait partie d'un club de tennis. Ces rares coïncidences auraient pu faire de M. Dupain, ce jour-là, un auditeur



Frank Martin, le célèbre compositeur genevois, présente aux Jeunesses Musicales de Suisse sa nouvelle œuvre: «Mystère de la Nativité», commandée par la direction de Radio-Genève; à sa droite le Maître Ernest Ansermet, qui en a préparé l'interprétation et assuré le succès

comblé, non pas parce qu'il appartient à la masse anonyme des auditeurs, mais bien parce qu'il est, dans les quatre cas, membre des minorités intéressées par ces thèmes: minorité des boulangers, celle des fanfaristes, celle des peintres amateurs, celle des pères de famille dont la fille joue au tennis. Malheureusement, boulanger, M. Dupain appartient à la majorité des auditeurs dont le lever très matinal ne supporte pas un coucher tardif, et de ce fait il n'a pu entendre ce programme consacré aux quatre passions de sa vie! L'histoire plaisante de M. Dupain nous aide à définir le public radiophonique: il s'agit de cent mille cas particuliers d'hommes et de femmes dont la plupart ont le goût de leur métier et de leur état, ayant de surcroît une passion pour une activité désintéressée (art, sport, lecture, voyage, etc.), pour le reste indifférents, mais toujours susceptibles de s'attendrir ou de s'indigner d'une parole touchant l'un des points sensibles de leur psychologie apparente ou cachée.

Certes, en constatant le succès remporté par de grandes manifestations publiques (matches internationaux, vedettes de la chanson, orchestre de jazz), il n'est pas faux de simplifier le problème de l'écoute radiophonique en évoquant les besoins du «grand auditoire». Il se

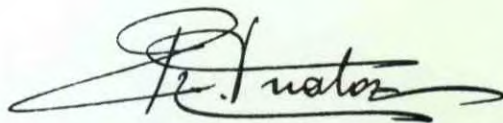
forme en effet à des moments très précis. Mais c'est une erreur d'imaginer qu'il existe pour toutes les émissions et que nos programmes doivent répondre à son attente. La majorité ne peut rien attendre puisqu'elle n'existe pas tout au long des journées et des soirées.

Admettre que la Radio s'adresse, en chaque instant, à une minorité renouvelée, me paraît le seul principe efficace pour défendre la qualité des programmes. Les auteurs sauront alors qu'ils s'adressent à de petits publics d'initiés ou de personnes dociles à leur initiation; leurs émissions seront soignées comme chaque fois qu'un homme compétent sait devoir s'adresser à d'autres personnes compétentes ou simplement attentives.

S'adresser à la majorité, ce n'est pas parler dans le vide, puisque dans ce qu'on croit être la majorité, il y a toujours une minorité disponible. Mais penser qu'on va s'adresser à tout le monde, c'est se préparer à ne parler à personne. Par crainte d'être tant soit peu pédagogue, les auteurs deviennent démagogues. Le respect que nous avons d'un auditeur, membre d'une minorité, ne nous permet pas d'envisager une forme diluée des programmes bonne pour tous, soi-disant. Flatter l'ignorance, forcer l'indifférence, sont les moyens les plus sûrs de détériorer tous les programmes de la Radio. Le grand auditoire contient, il est vrai, une minorité bruyante qui crie: «Panem et circenses» (en termes moins historiques!). L'examen objectif des programmes montre qu'elle est la mieux servie. Alors revenons à la musique sérieuse pour conclure.

Nous admettons donc que la musique dite sérieuse est, sinon réservée, du moins sensible à une minorité (une minorité qui gagne des adhérents chaque jour) et que cette minorité est instable parce que — même en ce domaine — il est difficile aux mêmes personnes d'être captivées par toutes les formes de la musique sérieuse: instrumentale ou vocale, lyrique ou symphonique, ancienne ou classique, romantique ou moderne, sans parler des diverses esthétiques de l'art contemporain. Mais puisque «sans en parler» nous en parlons, précisons que la minorité des auditeurs curieux ou amateurs de musique contemporaine doivent avoir la possibilité d'être informés précisément de ses divers courants. Quoi qu'il en soit, le dosage des genres, leur distribution ou leur mélange, est du ressort des responsables du programme qui, outre les moyens de production mis à leur disposition dans chaque studio, tiennent compte, pour une «heureuse diffusion», des us et coutumes de leur région linguistique, tout autant que du caractère des saisons, des fêtes de l'année, du calendrier des anniversaires, des jours de la semaine, et des heures du jour et de la nuit. Si ce n'était une nécessité pratique inéluctable de préparer les programmes longtemps à l'avance, il faudrait encore tenir compte du temps qu'il fait, car rien n'influence l'humeur générale des populations autant que le froid ou le chaud, le vent du nord ou le vent du sud, la pluie ou le soleil. De même que le bonheur humain est souvent fait d'impondérable, l'heureuse diffusion de la musique sérieuse dépend de circonstances qui, pour être souvent involontaires, n'en sont pas moins réelles. Pour notre nourriture corporelle et quotidienne, notre estomac absorbe pas mal d'offenses; notre âme a besoin de plus d'égards pour l'entretien de sa vie spirituelle.

Aux yeux de ceux qui souhaitent des programmes de musique sérieuse au niveau de ceux qui la refusent, les chefs responsables apparaissent comme les défenseurs inutiles d'une culture dépassée. Contre cet avis je leur donne raison de penser avec l'optimiste Théophraste Renaudot — créateur de la première Gazette française — que «l'humanisme est une éthique de la confiance en la nature humaine.»



Chef au Département musical de Radio Genève

Se è vero che al centro di qualsiasi trasmissione radiofonica è l'uomo con il suo spirito d'invenzione e le sue capacità esecutive, è altrettanto vero che l'inchiesta — essendo un'indagine minuziosa sopra fatti, cose o persone — è più di ogni altro programma condizionata dalla partecipazione del pubblico, senza il quale non ci sarebbero cose e fatti. Non solo. Se uno dei maggiori pericoli nei quali può incorrere un programma è la distrazione dell'ascoltatore, l'inchiesta radiofonica — per la sua natura analitica, affidata pressochè interamente alla concatenazione dei fatti, all'interpretazione di cifre ed equazioni, all'esame di situazioni, all'approfondimento di risultanze — l'inchiesta sarà lo spettacolo radiofonico che meno di tutti gli altri potrà sopportare la disattenzione degli uditori. Questo doppio rapporto di dipendenza dal pubblico rende l'inchiesta una delle più difficili e delicate imprese intellettuali e artistiche al microfono. Essa è continuamente affidata, sia nel periodo di realizzazione sia nel momento di rappresentazione, alla presenza attiva del pubblico, alla disponibilità che l'uomo manifesta tanto nel lasciarsi sottoporre all'investigazione quanto nel partecipare al risultato radiofonico dell'investigazione stessa. Per la riuscita di un'inchiesta radiofonica, determinante è dunque la collaborazione del pubblico, la sua disponibilità mentale e fisica.

Si può stimolare la collaborazione sincera e disinteressata del pubblico a un'operazione che farà del pubblico stesso oggetto di speculazione giornalistica? Le nostre esperienze ci dicono che il pubblico non risponde a sollecitazioni generiche; diffida di ogni iniziativa che implichi, seppur indirettamente, un esame delle sue condizioni morali e materiali; è, in maggiore o minor grado, geloso dei suoi veri o presunti segreti; è riservato nell'espone le proprie idee e le proprie convinzioni, i suoi stati d'animo, le sue situazioni. Senza parlare di un naturale ritegno che ognuno di noi ha nell'approfondire per gli altri dimensioni problemi e speranze della propria esistenza.

Il potere di comunicazione che è nell'uomo è spesso rinchiuso in un agguerrito fortillio presidiato da preconcetti, da superstizioni, da paure, da superbia. Nonostante che il secolo in cui viviamo sembri il tempo della comunicazione per antonomasia, la comunicazione è complicata e dalla diffidenza e dal diverso significato che le parole hanno se dette a un grado di longitudine piuttosto che a un altro. Anche nell'ambito di una piccola società la comuni-

L'inchiesta alla radio. Tutti questi ventenni, radunati in una piazza di Bellinzona, hanno riposto alla radio, intesa a studiarne le aspirazioni, le condizioni sociali, i sogni e quindi l'avvenire



cazione è spesso disagiata, contraddittoria. Diventa spesso difficile mettersi d'accordo sul valore delle parole. Basti pensare ai molteplici significati che la parola «democrazia» ha oggi nella politica nazionale e internazionale.

Chi si appresta a condurre un'inchiesta deve innanzitutto stabilire un comune denominatore che possa far scattare la molla di tante individualità eterogenee, diverse le une dalle altre per condizione sociale, educazione, cultura, passioni, interessi pratici e spirituali. Questo denominatore comune, per avere capacità di penetrazione nel costume e nei fatti, dovrà essere polivalente e lineare nel contempo, capace di smuovere l'interesse degli ingenui e degli smaliziati, degli sprovveduti e degli intelligenti, dei semplici e di coloro i quali, invece, sono poliedricamente provveduti: dovrà cioè attrarre tutta la gamma di persone che compongono una comunità, gamma che va dall'individuo racchiuso nella sua impreparazione all'individuo proiettato criticamente e intelligentemente nell'avvenire. Un'inchiesta che indaghi, per esempio, sulle letture della popolazione svizzera non potrà prescindere dall'essere basata su alcune fondamentali domande alle quali siano in grado di rispondere con facilità tutti coloro i quali sono interpellati. Questo criterio serve, grosso modo, per tutte le inchieste che coinvolgono interessi comuni a vasti strati di popolazione.

L'indagine può mutare registro quando è svolta per mezzo del contatto diretto fra interrogatore e interrogato. L'interrogatore — se è sufficientemente pronto e preparato, se sa adeguare la sua intelligenza a quella dell'interpellato — potrà tener conto delle sfumature dei caratteri, delle pieghe della personalità, dell'accento individuale e unico dell'interrogato. Ma questo lavoro sulle persone non è traducibile su vasta scala per il fatto stesso che è lungo, costoso, minuzioso, difficile. Ed essendo tutto impostato sulle variazioni psicologiche e sullo sfoggio d'intelligenza delle parti non riflette che gli estremi di una situazione e non un quadro completo. Per la formulazione del quadro completo della situazione è opportuno ripiegare su un registro che sia... *impersonalmente* personale: un registro che sviluppi la curiosità ma che escluda l'indiscrezione, e abbia la semplicità atta a chiarire i concetti che si vogliono indagare. Questo registro capace di essere lastra sensibile di opinioni, di atteggiamenti, di realtà obiettive, di verità verificabili, è rappresentato, in generale, da un testo con domande: testo che sia, nel contempo, lettera di risposta. Il testo può essere unico e indifferenziato, oppure diversificato a seconda dei ceti a cui si rivolge. La diversificazione contiene, tuttavia, elementi negativi, quali: l'impossibilità di confrontare, sulle stesse domande, la personalità e l'originalità delle risposte; l'impossibilità di verificare la differenza delle condizioni e di mentalità da categoria a categoria di persone; la difficoltà di creare un rapporto di interdipendenza fra le varie posizioni. Altra diversificazione possibile del testo delle domande si realizza suddividendo il paese in zone. Anche simile diversificazione è però sconsigliabile: essa impedirebbe la valutazione complessiva d'una questione, mentre darebbe una scala di valori le cui varianti non sono quasi mai traducibili in un'analisi globale eppure particolareggiata. Il miglior metodo di indagine rimane — a nostro giudizio — quello della diffusione simultanea, in tutto il paese (o nella sezione, o nella comunità, o nel dominio nel quale si svolge l'inchiesta), attraverso la totalità del tessuto sociale, del testo che serve come registro base delle domande e delle risposte. È la soluzione da noi adottata per l'inchiesta sui ventenni del canton Ticino: siamo riusciti a raggiungere, per iscritto, tutti i nati nel 1939. Questo metodo non indispette l'interpellato, in quanto gli lascia completa facoltà di risposta. Egli si assume le proprie responsabilità in completa indipendenza. Egli può tenere un colloquio con le domande senza uscire dall'ambito privato. Quando avrà consegnato alla carta la sua confessione non si sarà ancora compromesso e nessuno gli potrà impedire di stracciare il foglio sul quale ha scritto. Le risposte ottenute in questo modo saranno fundamentalmente sincere ed oneste.

I criteri per vagliare le risposte sono disparati: non potranno, tuttavia, fare a meno della statistica e della classificazione oggettiva dei concetti esposti dall'interrogato. Ogni concetto contribuisce a comporre il contesto generale: dal contesto generale si avranno le cifre, le idee, le misure, le posizioni di una realtà, di un fenomeno, di una situazione. Un opportuno e utile lavoro di verifica delle risposte consisterà nell'intervistare garantendo totale libertà di atteggiamenti e ammettendo come risposta anche il silenzio — le persone che, per intelligente partecipazione o per evidente agnosticismo o per palese imbarazzo, sembrano essere i casi più rappresentativi di una materia o di un settore di vita. Le interviste con le persone che hanno dato risposte che definiremo medie (risposte cioè utili senza essere particolarmente indicative o personali) non daranno che risultati poco caratterizzati. Occorre sottolineare che, una volta compiuto il lavoro principale d'indagine attraverso i documenti scritti, l'intervista, il colloquio con le persone è strumento pressoché indispensabile dell'inchiesta radiofonica.

L'intervista partecipa il calore umano, riferisce pensieri, emozioni, reazioni, libera la parola dalla soggezione dello scrivere. L'intervista è, poi, da una parte, materiale di sostegno della indagine scritta e, dall'altra, meravigliosa farina per l'impasto radiofonico dell'inchiesta: vorremmo dire ch'essa è il controcanto delle meditazioni, delle cifre, delle conclusioni suggerite dall'analisi degli elementi raccolti.

Nello spettacolo radiofonico, cifre estratte dalle operazioni statistiche e libere parole degli uomini devono intrecciarsi e promuovere constatazioni, ragionamenti, commenti.

E ci pare di poter affermare che proprio nella rappresentazione di una inchiesta il microfono esalta le sue funzioni di filtro della parola e del pensiero. Il microfono diventa il congeniale veicolo di una materia viva e distillata, scaturita dalla massima concretezza e ridotta a espressioni e dimensioni puramente astratte quali la parola e il suono. È per questo (abbiamo detto all'inizio) che non basta la partecipazione diretta e attiva del pubblico per garantire esito positivo a un'inchiesta radiofonica. Bisogna anche che essa trovi l'ascoltatore pronto a seguirla con impegno e concentrazione, affinché questa labile evanescente farfalla che è la trasmissione radiofonica non gli sfugga di tra le mani senza che gli rimanga almeno un impalpabile pulviscolo d'oro. All'altoparlante, un'inchiesta non sarà mai un divertimento. Ma potrebbe essere un affascinante documento di vita, un iridescente contrappunto di realtà e di idee, una pagina versicolore di oggetti e di pensieri.

Ennio Bellinelli

Capo servizio della RSI

I volti del paese: s'accalcano sulle piazze delle città e tra di essi serpeggia il microfono, in cerca di costanti etniche, per tenere aperto un colloquio con le voci genuine del popolo



Uno dei compiti più interessanti e importanti della radio (e proprio all'opposto della musica leggera, delle canzonette e altre emissioni che hanno funzione, più che di svago, di narcotici: di cui il nostro tempo è avidissimo) è certamente quello di illustrare il paese nel suo aspetto, nel carattere, nelle varie attività, nella storia e nella tradizione; insomma, di farne un ritratto complesso, considerandolo sotto tutti i possibili punti di vista, nel tempo e nello spazio; senza cedimenti o compiacimenti folkloristici, nell'intento di presentarcene un'immagine che tocchi e svegli la nostra coscienza, ci dia la misura esatta della nostra condizione e della direzione in cui la vita si svolge.

Ed è un compito d'un'urgenza e importanza considerevoli, ora che si assiste a un mutamento del costume, a un franamento si direbbe, d'una rapidità addirittura paurosa; specie in un paese come il nostro che fino a pochi anni fa ha avvertito in misura assai modesta gli stimoli della vita moderna. Oggi il nostro paese (parlo soprattutto del Ticino, credo che i Grigioni italiani ne siano meno toccati) sta rapidamente mutando volto: lo spopolamento delle valli non accenna a rallentare, le città vanno aumentando la loro forza d'attrazione, e d'altra parte l'alienazione della proprietà fondiaria continua con un ritmo che semmai accenna a farsi più impressionantemente veloce, ci si domanda quale sarà la nostra condizione fra alcuni anni, le cose continuando di questo passo.

Di lì l'importanza del compito che incombe alla radio: perchè quel ritratto del paese che si diceva dovrebbe avere il nobile intento di rallentare il frettoloso mutamento che caratterizza la nostra epoca, dovrebbe instillare nell'animo dell'ascoltatore un senso di quella che si chiama *pietas*, o carità del natio loco — per usare espressioni che ieri parevano desuete e vagamente ridicole, e oggi hanno riacquisito un'insospettata energia espressiva...

Il problema delle valli: non bisogna illudersi che la radio e la televisione riescano sempre a rompere l'isolamento, spesso lo fanno sentire in modo più crudele, inaspriscono il desiderio della gente (specie dei giovani, s'intende) di partecipare a quella vita di cui microfono e schermo offrono un'ingannevole immagine fonica o visiva.

Ma il cronista radiofonico che sappia percorrere una valle con occhi attenti e intelligenti, osservare e descrivere la vita d'un villaggio, interrogando i vecchi sui costumi di un tempo (e un vecchio di ottant'anni che ricordi la sua giovinezza ci riporta a epoche archeologiche), e sulla sua bocca cogliere ancora vivo e saporito il dialetto locale, farlo parlare delle tradizioni e costumanze che vanno rapidamente affievolendosi, ove non siano già del tutto scomparse; e faccia parlare i giovani, ascoltando i loro desideri e bisogni; e poi sappia interpretare e far rivivere i segni del passato, la storia che s'è iscritta in ogni pietra, rievocare l'emigrazione che per secoli ha portato generazione dopo generazione nel vasto mondo, e tutti hanno riportato a casa qualche oggetto che è riuscito a sopravvivere, paramenti o vasi sacri per la chiesa soprattutto; e sia capace di far sentire e difendere la poesia di certe antiche costruzioni che il bisogno di maggiori conforti e di più agevole vita minaccia di far scomparire (che la deprecabile scomparsa sia almeno accompagnata da qualche rimpianto, non avvenga nella generale indifferenza): quel cronista riuscirà non soltanto a illustrare quella vita ai cittadini, ma ne farà sentire l'umile grandezza a chi la vive, per amore o magari per forza; riuscirà insomma a rinsaldare sentimenti sempre più insidiati.

La radio ha le possibilità e i mezzi (quindi anche l'obbligo morale) di salvare dalla dimenticanza e dalla negligenza tutta una parte del paese, di recuperare per domani un'immagine di vita e di costume; di comporre un ritratto della nostra vita che fra qualche anno avrà un valore documentario e culturale pregevolissimo. Anche il patrimonio artistico, quello che rimane: perchè bisogna dire che una intelligente presentazione e descrizione di un'opera d'arte al microfono ha un certo vantaggio (chi lo direbbe) sulla televisione: la quale presenta sì visivamente gli oggetti, ma sminuendoli, immeschinendoli per costringerli entro il video: così che lo spettatore finisce spesso col dire: Tutto qui...; mentre la pura voce, quando sia voce di un autentico sentimento e di una effettiva capacità espressiva, riesce più ricca di stimoli, invoglia di più a ricercare la cosa descritta (e anche questo incitamento a meglio conoscere il paese è fra le più nobili funzioni della radio).

S'intende che (se non tutto, e soprattutto non sistematicamente) molto ha fatto e va facendo la radio in questo campo; ma un programma che veda lontano e che si attui con costanza e disciplina riuscirebbe a fermare un panorama totale della parte italiana del nostro paese. E bisogna aggiungere che, alla esiguità dell'estensione geografica, risponde una varietà quasi incredibile di aspetti, di sfumature da valle a valle, anzi da villaggio a villaggio; e proprio



La radio ha consacrato molti programmi al castagno, l'albero che a nutrito i nostri padri, e che purtroppo va scomparendo, vittima del «cancro» del castagno. — Fra questi piccoli artigiani la radio attinge le esperienze di tutta una classe, di tutto un popolo

quelle differenze, quei segni di una quasi orgogliosa differenziazione che le condizioni attuali di vita vanno rapidamente cancellando — dovrebbero essere oggetto di attenta esplorazione. Per far sentire in pari tempo la varietà stupefacente delle forme di vita, e rinsaldare il sentimento di fraternità, di comunanza pur nella lontananza (non solo geografica) che separa la valle di Poschiavo da quella della Verzasca, o un capraio della val Bedretto da un coltivatore di tabacco della Campagna Adorna. Un senso di unione, di parentela stretta; come la descrizione dell'umile lavoro del seggiolaio, interrogato sul suo mestiere e presentato all'ascoltatore con giusta simpatia, gioverà a rompere la sua solitudine, a fargli amare di più (o odiare di meno) il suo lavoro, la fatica di ogni giorno.

Davvero, questo compito che la radio va svolgendo e potrà svolgere anche più assiduamente, è tra le sue migliori carte di nobiltà. Sarebbe peccato non tenerne giusto conto.

AB. Uccini

Membro della CPM



Les directives qu'établissent les concessions pour la diffusion de programmes de radio et de télévision sont à la fois vastes et flexibles. Les buts qu'elles assignent peuvent même être interprétés différemment, aussi bien par les personnes qui créent les programmes que par celles auxquelles ils sont destinés. Les sociétés-membres de la Société suisse de radiodiffusion elles-mêmes et leurs organes n'arrivent parfois pas à s'entendre absolument sur ce que doit être, en fin de compte, la structure des émissions.

De son côté, le législateur — donc le Parlement — n'a encore jamais eu l'occasion, faute de bases constitutionnelles, de se prononcer d'une manière systématique sur les tâches de la radio et de la télévision. Des interventions parlementaires occasionnelles, sur des points particuliers, démontrent tout au plus qu'il n'existe pas une doctrine proprement dite pour les programmes de la radio et de la télévision suisses. On constate seulement que les concessions accordées par le Conseil fédéral à la Société suisse de radiodiffusion (et à ses sociétés-membres) contiennent des préceptes généraux et quelques interdictions. Pour être tout à fait franc, il faut reconnaître que ces préceptes ne sont guère plus que des lieux communs. L'article essentiel a cette teneur:

Les programmes diffusés par les concessionnaires doivent servir l'intérêt du pays, renforcer l'union et la concorde nationales, défendre et développer les valeurs spirituelles et culturelles du pays, contribuer à l'éducation et à la formation spirituelle, artistique, morale et civique des auditeurs, tout en répondant à leur désir d'information et de divertissement.

Comme toujours en Suisse, lorsqu'on discute de quoi que ce soit, les débats sur la radio et la télévision eux aussi sont placés sur le plan du fédéralisme, ou même du fédéralisme culturel. Il faut bien admettre que les différends sur ces notions et les confusions à propos de ces termes font partie des controverses fédérales. Néanmoins, on devrait pouvoir arriver à s'entendre sur le fait que notre propre radio ne doit pas être une entreprise de portée universelle, et qu'elle ne peut pas l'être. Si l'on désirait qu'il en soit ainsi, il serait plus facile et plus simple pour les auditeurs d'écouter les émissions étrangères, ou encore les programmes étrangers pourraient être retransmis par nos propres émetteurs, qui les recevraient par câbles, comme la télédiffusion l'a fait pendant des années, en retransmettant sans grand discernement des programmes étrangers, des entretiens discutables, du monumental en matière musicale et, malheureusement aussi, sur le plan politique, des idées antidémocratiques. Non, les autorités qui délivrent les concessions, la Société suisse de radiodiffusion et ses sociétés-membres ne veulent certes pas que nos émissions aient ce caractère.

Cependant, comme notre pays n'est pas un État centralisé — pas plus dans le domaine politique que culturel — la radio et la télévision ne peuvent accomplir les tâches qui leur sont dévolues sans tenir compte, dans la formation des programmes, des différentes sources régionales. Bien entendu, nos émissions de radio et de télévision se composent essentiellement, comme partout ailleurs, d'éléments fondamentaux déterminés. Ces éléments sont, pour n'en énumérer que quelques-uns: la musique, la littérature, la diffusion de la science, les événe-

ments politiques actuels, ou d'une autre nature, le sport, etc. Mais déjà dans leur sélection, puis dans leur composition, et ensuite (et non pas en dernier lieu) dans leur présentation, ces éléments fondamentaux doivent, lorsqu'on élabore le programme, être adaptés au public suisse. C'est dans cet esprit que travaillent tous nos studios — selon des conceptions certes parfois assez dissemblables — avec plus ou moins de succès. Ils ne se conforment pas à une norme fédérale, mais tiennent compte des aspects régionaux tels qu'ils résultent d'une synthèse des usages populaires, de la structure sociologique, du tempérament et de l'apparement culturel de la contrée. La nécessité, pour la Suisse, d'avoir six studios de radio et trois de télévision découle des raisons qui précèdent, et non pas d'un «esprit de clocher» absolument déplacé. Cette structure, aussi longtemps qu'elle sera financièrement supportable, peut être considérée comme la meilleure solution pour notre pays. Le passé a prouvé qu'il en est bien ainsi pour la radio; l'avenir montrera si cette conception est aussi valable pour la télévision. La constitution des programmes: les personnes qui créent les programmes ne sont pas enfermées dans une tour d'ivoire; elles ont au contraire tous les jours des relations personnelles avec la population, à l'endroit même où se trouvent les studios et dans les régions où ils exercent leur activité et établissent des contacts. Grâce à une correspondance abondante, les studios sont en rapport avec les auditeurs, qui écrivent à «leur» studio, en général celui qui est le plus proche —; c'est ainsi que s'expriment l'approbation, le désaveu, les suggestions et les critiques, et ce sont là de précieux stimulants, qu'on ne saurait dédaigner. Puis nous



Les gens de la radio ne doivent jamais oublier que le 40% de notre population vit dans des localités de moins de 3000 habitants et à la campagne

avons encore la presse régionale et locale qui nulle part ailleurs ne revêt des formes aussi variées que chez nous, et qui constitue au jour le jour une véritable mine de renseignements sur la façon de vivre, de penser et de sentir de toutes les couches de la population. Partant de la documentation qu'elles ont acquise ainsi, les personnes chargées d'élaborer les programmes, en collaboration avec leurs collègues réunis par les directeurs de studio, se mettent au travail pour façonner le programme, besogne qui, dans son genre particulier, équivaut à un travail créateur. A cette œuvre de façonnage s'ajoute la nécessité d'opérer une sélection parmi les éléments fondamentaux à la base du programme, éléments que nous avons énumérés plus haut. Façonnage et sélection ne suffiraient pourtant pas pour faire des émissions quelque chose de typiquement original, si l'on ne puisait, de surcroît, aux sources régionales.

Ces sources sont certainement d'une richesse inégale; en Suisse allemande, elles sont abondantes et variées. Malheureusement, et ce n'est là un secret pour personne, on n'en a pu faire jusqu'ici qu'un usage partiel et insuffisant. Bien sûr, l'organisation tripartite et décentralisée de Beromunster, avec ses studios de Bâle, Berne et Zurich, et avec ses trois autres sociétés-membres des Grisons, de la Suisse orientale et de la Suisse centrale, se prêterait fort bien à l'exploitation des sources régionales. Mais cet émetteur n'a pas assez d'argent ni assez de personnel pour en tirer un parti réel — et pas seulement superficiel. Il ne suffit pas de faire des reportages de Landsgemeinde, de retransmettre quelques concerts de fanfares locales, ou les œuvres d'un brave poète indigène, ni de faire appel à de laborieux évocateurs des us et de l'histoire populaires. Ce ne sont là en quelque sorte que des acomptes à une obligation beaucoup plus vaste. D'autre part, il ne faut pas croire que les promoteurs d'une plus ample intromission des sources régionales tendent à faire une «radio de clocher», qu'ils songeraient à porter le micro dans chaque village, devant chaque société locale. Il s'agit de tout autre chose: il s'agit de préparer mieux encore la matière. Je pense ici au patrimoine culturel qu'on trouve partout dans le pays, mais qu'on ne peut pas remarquer par une observation superficielle: à la valeur de nos traditions, à l'œuvre des communautés religieuses et des syndicats, aux forces agissantes de la politique cantonale et locale, à la nécessité de ramener la jeune génération au sein de la famille, et à nombre d'autres choses. Cette stimulation absolument possible ne doit pas être réalisée au moyen de productions ennuyeuses, primitives, empreintes de dilettantisme; elle doit au contraire être uniquement le résultat d'une préparation soignée, avec l'aide spirituelle et matérielle des spécialistes des studios.

Le bon architecte, l'architecte d'art, construit une maison en adaptant la façade et les lignes générales du bâtiment à la contrée, ou au moins aux environs immédiats. Il recherche l'harmonie. Il en va exactement de même pour les programmes de la radio et de la télévision, qui veulent s'intégrer à la vie de l'individu et de la famille, à celle du peuple et de la nation. Ne confondons pas ici l'élément régional, qu'il faut cultiver et dont nous prétendons qu'on doit s'inspirer, avec le programme dit local, qui est encore à créer. Le programme local, que la concession fédérale interdit expressis verbis après la fondation de la SRR en 1930, vaudra encore beaucoup d'amis à la radio, même à l'époque de la télévision. Aujourd'hui, nous pouvons capter des ondes dont la portée est limitée à un secteur local, grâce à la radiodiffusion sur ondes ultra-courtes; il faut tirer parti de cette possibilité. Pourquoi St-Gall et la Suisse orientale, par la station à OUC du Säntis, le territoire bernois, par le poste du Niederhorn, ou Bâle, par l'émetteur de la ville, etc., n'entendraient-ils pas des programmes qui ont peut-être moins d'intérêt pour les autres auditeurs de l'émetteur national, parce que ces programmes n'offrent qu'un intérêt local? Le programme local de l'avenir, comme un journal local, s'adressera à un auditoire géographiquement limité, tandis que l'élément régional dont je parle dans cet article doit être élaboré comme un bien commun à toute la Suisse allemande. Il faut de la réflexion et du discernement pour déterminer ce qui est valable et ce qui ne l'est pas. Il s'agit d'un travail de précision dans le domaine du programme.

Pour que ce travail de discernement et de réflexion ne se fasse pas au hasard, une condition doit être remplie: dorénavant, chaque studio devra disposer de quelques spécialistes déterminés sachant agir avec psychologie, et surtout qui possèdent le don de choisir de bons collaborateurs et d'avoir avec eux les contacts nécessaires, en particulier avec ceux qui collaborent de l'extérieur au programme. Il est important que ces derniers connaissent à fond les lois du microphone. Souvent, il s'agira simplement de se «procurer» la matière à laquelle un collaborateur appartenant au studio ou venant d'ailleurs donnera forme, ou même d'associer cette matière à une autre, ou à une source différente.

Mais vouloir et devoir cultiver l'élément régional dans les programmes ne signifie pas qu'il faille exposer au micro la pensée locale, ou même insister sur le point de vue purement personnel du maître-boucher de Drullens-le-Petit... La façon dont a été présenté «Le chant des eaux» à Trévaz-Dessous ne nous intéresse pas davantage. Il s'agit de quelque chose de tout différent et de plus vaste; il faut saisir, ou mieux: capter les conceptions et les interprétations et, à l'occasion aussi, ce qui s'y oppose. Il me semble qu'en exploitant plus largement les sources régionales, on devrait pouvoir se libérer judicieusement des directives ou de la façon de penser qui viennent de l'étranger, ou se dégager des tendances à la centralisation (propagande); et ceci non seulement dans le domaine de la politique, mais dans toutes les manifestations de la vie dont nous sommes nous-mêmes à la fois sujet et objet.

Je ne pense pas que les programmes suisses doivent puiser leurs forces et plonger leurs racines uniquement dans les grandes villes et dans leurs dangereuses agglomérations, ce qui conduit facilement à dépasser les limites et à imiter l'étranger. Je vois dans la manière d'être



Stein am Rhein: c'est souvent dans les petites villes que l'on trouve des trésors artistiques et culturels de grande valeur

et de penser de nos régions un contrepois important, si elle contribue convenablement à la formation des programmes. Et ne l'oublions pas: l'homme, et surtout le Suisse, aime toujours à être l'objet de la considération de son prochain. Pour être considéré, il se laisse conduire, même s'il se prend pour un individualiste. Si l'on veut diriger la pensée suisse et corriger certaines méprises existantes, il faut essayer de le faire en tenant compte des conceptions personnelles de l'individu; ne jamais agir en maître d'école, mais faire preuve de doigté! Ce principe vaut aussi bien pour déclencher une manifestation de joie de la part de l'auditeur que pour gagner quelqu'un à n'importe quelle autre cause. Si l'on ne comprend pas cela, les émissions n'ont aucun sens. Même dans le domaine des informations, on n'a pas encore assez puisé aux sources régionales, car la plupart du temps, on ne place au premier plan que l'événement extérieur le plus facile à représenter.

Si l'on veut créer un programme suisse encore meilleur, il faut recourir toujours plus aux sources régionales pour la préparation des programmes de la radiodiffusion (moins peut-être pour la télévision). Nous contribuerons ainsi à renforcer, à la longue, notre façon de sentir et de penser «suisse»; c'est là, de plus, une des possibilités nationales que nous avons de lutter contre les slogans, contre la superficialité et contre le dépouillement de la personnalité humaine.

Directeur de Radio Berne

On trouve déjà des émissions pour les enfants et pour la jeunesse dans les premiers programmes de Radio Zurich, c'est-à-dire dès août 1924. Sous la simple désignation d'«Heure des enfants», les personnes responsables du programme essayèrent de faire bénéficier leurs très jeunes contemporains de la découverte technique qui apportait d'une manière mystérieuse paroles et musique à la maison, sans qu'on puisse voir le narrateur ou le musicien, contrairement à ce qui se passait dans le cercle de famille, au jardin d'enfants ou à l'école. Cet événement nouveau et plein d'attrait plut aux jeunes auditeurs comme aux adultes; pendant un certain nombre d'années, cette émission consista la plupart du temps en un conte présenté par une aimable «Tante Jeanne», ou en une histoire qu'elle imaginait elle-même; elle le faisait d'une manière aussi vivante et réelle que possible et son récit était adapté à la compréhension des petits. Il convient de ne pas oublier que la récitante devait, elle aussi, s'habituer peu à peu à déployer ses dons devant un auditoire invisible, sans que la moindre réaction puisse lui indiquer si, au-delà du microphone, ses efforts étaient appréciés ou même simplement si elle était écoutée. Certaines narratrices tentèrent de parer à cet inconvénient en amenant avec elles au studio un modeste groupe de petits auditeurs dont l'attitude, pendant l'émission, leur permettait d'observer si leur historiette éveillait les échos espérés dans les esprits et dans les cœurs des petits invités, et par conséquent peut-être aussi dans ceux des auditeurs invisibles, là-bas dans les chambres de leur maison.

Or, l'«Heure des enfants» ne demeura pas longtemps à ce stade de monotonie. Déjà vers la fin de la période 1920—1930, on s'efforça d'animer le programme destiné à des enfants un peu plus âgés par un cours simple sur la musique, dont le but était de les familiariser avec une musique facile à comprendre ainsi qu'avec ses compositeurs. Puis un peu plus tard encore, on tenta de présenter pendant plusieurs jours de suite, à l'époque des fêtes de Noël, une histoire à épisodes — procédé qui tenait compte, d'une façon appropriée, du facteur intérêt et concentration de l'auditoire. Mais toutes ces entreprises souffraient encore de la même lacune: le besoin d'agir de la jeunesse était négligé; à la longue, celle-ci ne pouvait plus se satisfaire de l'attitude réceptive de l'auditeur, c'est-à-dire, dans le cas le plus favorable, de ne collaborer à l'action qu'en imagination.

Compétition avec un studio étranger: qui sera le premier à avoir ouvert une boîte de conserves?





«Que ce bois sent bon!» a trouvé Félix dans l'émission consacrée aux jeunes «Connais-tu nos arbres?»

Une première tentative pour faire participer les jeunes auditeurs à l'action démontra que l'idée était particulièrement heureuse: nous avons organisé (en été 1935) un concours d'horticulture. Au printemps, les enfants d'âge moyen purent obtenir de l'animatrice de l'émission des graines de fleurs; ils reçurent à deux reprises au cours de l'été des instructions sur les soins qu'ils devaient donner à leurs fleurs, et à la fin de l'automne, les résultats obtenus par les concurrents — ils étaient plusieurs centaines! — furent estimés selon un barème de points et récompensés par des prix simples mais plaisants. Cet essai qui avait si bien réussi fut renouvelé l'été suivant, et les participants au concours furent alors encore beaucoup plus nombreux. Une année plus tard, nous organisâmes pour les garçons plus âgés un cours de construction de modèles réduits d'avions, qui éveilla également un très grand intérêt. Il était donc tout à fait justifié, étant donné les expériences concluantes faites dans ce domaine, que nous augmentions sans cesse les heures de bricolage réservées aux garçons et aux filles d'âge moyen. Mais les émissions musicales, elles aussi, qui nous permettaient sous le titre alléchant «Un concert pour vous» («Es Konzert für Eu») de convier la jeunesse à des joutes pacifiques, étaient et sont toujours aujourd'hui accueillies avec joie par les jeunes amateurs enthousiastes. L'idée de la participation active de l'auditeur, dont l'influence s'étendit largement peu après la guerre mondiale aux programmes pour les adultes, provoqua aussi, bien entendu, un nouvel essor des émissions destinées à la jeunesse. Citons ici par exemple «La boîte aux lettres pour les questions professionnelles», un cours «Pour le petit samaritain», des émissions pour la prévention des accidents «D'abord réfléchir, puis...». Une heure de bricolage, convariant les enfants à fabriquer des poupées vêtues d'un costume suisse simple, qui devaient être échangées contre celles de jeunes auditeurs de la radio norvégienne, provoqua la naissance de près d'un millier de poupées suisses très joliment confectionnées; avant d'être expédiées en Norvège, elles furent exposées au Pestalozzianum de Zurich, pour la plus grande joie de leurs créateurs et des visiteurs. Une heure de bricolage pour les fêtes de Noël remporta aussi un franc succès; on y apprenait aux jeunes intéressés comment s'y prendre pour faire des transparents de Noël; nous dûmes expédier plus de 4000 projets d'image et de plan de fabrication, ce qui prouve également l'écho favorable que rencontra cette émission, appréciée tout particulièrement par les enfants et les parents des régions campagnardes et de la montagne. Le concours «Connaissez-vous nos arbres» fut lui aussi marqué d'une pierre blanche pour

les animateurs de nos émissions en faveur de la jeunesse. Les petits auditeurs reçurent la mission de recueillir les feuilles, les aiguilles et les graines de certains arbres, et de les envoyer au studio, classés bien clairement et accompagnés d'un texte approprié. Plus de 800 enfants, filles et garçons, prirent part à cet intéressant concours de sciences naturelles, ce qui démontre certainement que la jeunesse actuelle n'a pas encore perdu le goût des merveilles de la nature. Mais l'intérêt des enfants pour ce qui est écrit est aussi très vif. Preuve en soit le succès d'émissions qui ont été tentées dans le domaine de la littérature pour la jeunesse. L'une d'elles avait pour objet la mauvaise littérature, hélas trop connue. Après avoir entendu à la radio des explications sur ce sujet, les jeunes réunirent ce qu'on appelle les «mauvais journaux», puis les détruisirent. Pour récompenser leur zèle, les laborieux «collecteurs» de cette abominable littérature reçurent de bonnes lectures pour la jeunesse — disons que le poids des journaux rendus inoffensifs et récoltés volontairement dépassait une demi tonne! — Un concours organisé en faveur des jeunes amis des livres, en collaboration avec la «Jugendbuchwoche» souleva également beaucoup d'intérêt dans le canton de Zurich. Les participants, dont la tâche consistait à deviner de quels contes et récits pour la jeunesse étaient tirés un certain nombre d'extraits présentés au micro, nous envoyèrent plus de 5200 réponses; 46% provenaient d'enfants de moins de 10 ans, 37% d'enfants entre 10 et 12 ans et 17% de jeunes gens de 12 à 15 ans. On peut se réjouir de constater que les plus jeunes auditeurs de l'«Heure des enfants et de la jeunesse» témoignent visiblement de la plus vive curiosité pour les émissions qui leur sont consacrées. Les contes de fée qui, pour les auditeurs de cette catégorie d'âge, sont tous joués en dialecte, ne sont pas les moins écoutés; comme nos studios voisins de Bâle et de Berne suivent la même voie, la diffusion des dialectes des différentes régions est assurée, ce qui représente certainement une contribution à la conservation des patois menacés de notre pays. Notre émission pour la jeunesse «En andere Ort — en anderi Sprach» vise notamment elle aussi ce but. Mais ce ne sont pas seulement les contes de fées que les petits auditeurs écoutent avec plaisir: ils s'enthousiasment pour des séries de jeux radiophoniques tels que «Les enfants Turnach en été», «Le petit Lord» (tous deux tirés de livres pour la jeunesse très connus), ainsi que pour la série qui s'étend sur les douze mois de l'année: «De Kalendermaa».

Le développement technique de la radio a naturellement influencé non seulement les thèmes des programmes pour les adultes, mais aussi ceux destinés à la jeunesse. Les appareils d'enregistrement plus faciles à transporter, par exemple, ont certainement permis de réaliser un plus grand nombre de reportages dans les forêts et dans les campagnes, ou dans différentes fabriques. Mais ces petits appareils rendent avant tout possibles des émissions comme une «Chasse au renard», c'est-à-dire une compétition entre deux équipes de scouts, ou comme «La promenade de minuit à travers le Zoo».

Notons encore qu'à côté des émissions très variées que nous destinons aux classes d'âge inférieures et moyennes, nous n'avons jamais négligé les désirs et les besoins spirituels des jeunes gens plus âgés. Pendant plusieurs années, le club de jeunes filles «Die sechs Kiebitze» a discuté d'une manière fort intéressante et très approfondie des questions à l'ordre du jour et des problèmes concernant les élèves du degré secondaire. Aux jeunes gens et aux jeunes filles qui ont quitté l'école, le «Courrier des jeunes» offre des occasions analogues, dont ils font largement usage, de s'occuper de toutes sortes de questions vitales, et les auditeurs ont extrêmement bien accueilli cette initiative. Ces deux émissions ont été remplacées tout récemment par le «Studio des jeunes» (discussions) et par des conversations dans un studio de cinéma sous le titre «Silence, on tourne!» («Achtung — Grossaufnahme!»). Comme jusqu'ici, les productions des «Jeunesses musicales» contribuent à l'éducation musicale de cette catégorie d'auditeurs.

Les efforts que nous déployons pour offrir à la génération montante des émissions radiophoniques qui répondent à sa faculté d'assimilation, mais aussi à son tempérament et à sa disposition d'esprit, figurent parmi les plus importantes et les plus belles tâches que nous impose un programme radiophonique. Ne l'oublions jamais: c'est aux auditeurs, aux hommes de demain, que nous apprenons ainsi à faire un usage judicieux de cet instrument culturel qu'est la radio.

Hans Bäumling

Vice-directeur de Radio Zurich

LE JEU RADIOPHONIQUE

Le contrôle précis qu'effectua — il peut y avoir de cela environ 25 ans — une centrale citadine de télédiffusion qui comptait alors 5000 abonnés, démontra la popularité incontestable dont jouissent les émissions dramatiques parlées. Un appareil de mesure relié aux amplificateurs principaux dessinait des courbes qui renseignaient sur le nombre des auditeurs de chacun des différents programmes qu'ils pouvaient choisir. Et l'on constata alors que les émissions de pièces radiophoniques figuraient parmi les plus recherchées, et que l'écoute en demeurait constante.

L'importance que revêt ce genre de programme ressort également du fait qu'il n'y a guère d'émetteur qui ne consacre au moins une soirée de son programme hebdomadaire à un jeu radiophonique. Beromunster en diffuse en moyenne chaque année environ soixante, sans compter les reprises. Si l'on ajoute ceux qui sont émis par les pays étrangers de langue allemande, et qui ne figurent pas dans les programmes suisses, on arrive sans peine au chiffre étonnant de trois cents émissions théâtrales au moins par année! En dix ans, cela fait... mais laissons cela!

Attila Hörbiger et Joseph Meinrad dans une scène de la comédie de Karl Wittlinger «Connaissez-vous la Voie lactée?»



Tenons-nous en à la moyenne de trois cents et demandons-nous — très prudemment — si toutes ces pièces ont été conçues de façon à justifier leur émission, quelles que soient les exigences quant au fond, au genre et à la forme.

Au lieu de répondre, citons l'aveu d'un auteur allemand de pièces radiophoniques: il se réveille parfois baigné de sueur, parce que toutes les œuvres qui, en somme, n'auraient pas dû être radiodiffusées, lui oppressaient la poitrine dans un cauchemar.

Cette façon exagérée de s'exprimer ne doit pas être interprétée comme un désaveu du véritable jeu radiophonique, inattaquable sur le plan artistique; aussi réjouissant que soit leur nombre, il ne sera jamais assez grand pour couvrir, même approximativement, la demande. Cette constatation est aussi valable pour notre programme, bien que dans l'ensemble de la production internationale de pièces radiophoniques, il devrait en soi y avoir un nombre suffisant de bons travaux originaux. En dépit de leur valeur artistique indéniable, il faut renoncer à diffuser des jeux radiophoniques dont l'argument n'est pas susceptible d'intéresser l'auditeur suisse.

Les directeurs de programme ont heureusement plusieurs moyens pour satisfaire dignement à cet impératif catégorique: tenir prête chaque semaine au moins une pièce pour la radio. — (La solution la plus simple serait évidemment de limiter le nombre des émissions; mais étant donné l'intérêt toujours aussi vif des auditeurs, et la tâche de la radiodiffusion, qui est de s'efforcer à répandre l'art dramatique universel, ce serait la solution la plus facile, donc la plus mauvaise.)

La «Deutsche Südwestfunk», les radiodiffusions autrichienne et suisse-allemande sont convenues, il y a quelques années, de réaliser en commun et de partager les frais de jeux radiophoniques dont la distribution fort exigeante et coûteuse des rôles dépasserait les moyens de chaque émetteur s'il devait agir seul... C'est ainsi que toutes les œuvres dramatiques interprétées par des artistes de premier ordre, enregistrées pendant les festivals de Salzbourg, sont à la disposition des studios intéressés pour les diffuser à volonté, de même que pour des reprises ultérieures.

La *reprise* de pièces radiophoniques d'une qualité supérieure à la moyenne peut contribuer à satisfaire d'une manière heureuse les besoins d'émissions de ce genre. Ce qui peut se faire au théâtre, c'est-à-dire afficher des œuvres qui reparaissent toujours au programme à certains intervalles, devrait également être possible à la radio. En fait, on ne voit pas pourquoi, en raison de l'obligation de ne diffuser si possible les pièces qu'une seule fois, on laisserait moisir dans les bibliothèques des enregistrements antérieurs. La reproduction radiophonique de chefs-d'œuvre (et d'autres morceaux qui le sont moins!) de la musique, ne dépend raisonnablement pas de savoir s'il s'agit d'une répétition, mais de l'idée que les auditeurs seront heureux de réentendre telle ou telle œuvre. Même en admettant que les émissions parlées ne peuvent être reprises qu'après un espace de temps assez long, il devrait être possible de créer un répertoire de pièces de valeur, et d'enrichir ainsi judicieusement l'ensemble du programme, sans éveiller le sentiment déplaisant qu'il ne s'agit «que» d'une reprise. Outre le fait que pour bon nombre d'auditeurs, une reprise équivaut à une première (parce qu'ils n'ont pas entendu la véritable première et parce qu'il y a toujours de nouveaux auditeurs), la vogue grandissante dont jouissent les œuvres dramatiques enregistrées sur disques à longue durée permet de conclure que le désir d'entendre des productions de ce genre n'est pas satisfait par une seule audition.

Une autre manière de répondre à ce besoin réside dans l'échange d'émissions parlées dont la mise en scène par le studio lui-même se heurterait à de trop grosses difficultés. Certaines réserves rendent évidemment cet échange plus difficile que ne l'est celui d'œuvres musicales. La musique est internationale. Un concert de la radio londonienne ne présente aucune particularité qui pourrait choquer nos auditeurs. La parole, elle, révèle le tempérament de celui qui l'a écrite. Quand ce tempérament s'oppose par trop au genre auquel nous sommes habitués, nous avons de la peine à suivre la pièce, cela peut même devenir impossible. Il suffit de se rappeler à ce propos que les différences de langue et de sensibilité des individus à l'intérieur d'un même Etat (Prusse et Bavière!) peuvent provoquer l'échec d'une pièce. Pour ce qui concerne la Suisse allemande et les studios étrangers de langue allemande, il n'est pas rare d'un des deux côtés, que l'auditeur d'une pièce radiophonique de l'autre pays éprouve, à l'écoute, le sentiment de quelque chose d'«étranger»; ces divergences naissent parfois uniquement d'une façon plus rapide ou plus lente de parler (pour les Allemands du nord, le Suisse allemand parle en général trop lentement, tandis que ce dernier estime que l'Allemand du nord parle trop vite). L'échange n'est donc pas non plus une panacée contre la pénurie de bons jeux radiophoniques.

Pour accomplir un grand pas vers la solution, nous voulons ne pas désigner par le concept «jeu radiophonique» que les pièces originales créées uniquement pour la radio, mais nous l'étendrons à toutes les émissions dramatiques. Si nous confessons délibérément que de tout temps, pour ainsi dire dès ses débuts, la radio a puisé dans l'abondant répertoire des œuvres écrites pour la scène, nous paraissions recourir à une solution de détresse. Ce ne serait le cas que si aucun auteur n'avait appris à connaître à fond cet instrument qu'est la radio, et n'avait exprimé ses sentiments artistiques dans une pièce radiophonique originale. Mais jusqu'à ce jour, la pièce de théâtre choisie en fonction des besoins et des possibilités de la radio a pu figurer au programme, et ce n'est sans doute pas seulement le besoin considérable d'œuvres pour la radio qui lui a assuré cette place. Si l'on n'apprécie pas la forme d'une œuvre plus que son fond, il est vain de discuter de la valeur particulière de l'un des genres et de la raison d'être de l'autre, qui n'a pas été conçu à l'origine en vue d'une émission. Nos auditeurs, surtout ceux qui habitent la campagne, ont véritablement le droit d'entendre à la radio non seulement les grandes œuvres des musiciens, mais aussi celles des dramaturges. Les bons directeurs



Albert et Else Bassermann lors d'une répétition au studio de Bâle

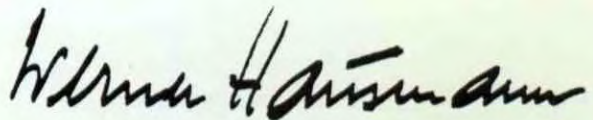
de production de pièces radiophoniques discerneront eux-mêmes les œuvres pour le théâtre qui pourront être radiodiffusées sans inconvénient. La mise en ondes, limitée à la parole, d'une pièce à grands effets telle que l'«Iphigénie» de Goethe ne peut aboutir qu'à un échec, quel que fut le succès de la tentative de la présentation de son «Goetz von Berlichingen». Il ne s'agit donc pas, au premier chef, de distinguer entre œuvres pour le théâtre et pièces radiophoniques originales, mais avant tout d'apprécier la valeur artistique, à la condition que la forme se prête en tout cas à la radiodiffusion. Comment la radio pourrait-elle renoncer spontanément à émettre les drames des grands écrivains pour la raison unique qu'ils ont été écrits pour la scène! Tant que la radio, le film et la télévision n'existaient pas, les auteurs n'avaient pas d'autres possibilités que le théâtre pour entrer en contact avec le public. Et n'est-ce pas, à l'époque moderne, parfois par pur hasard qu'un drame ait été conçu à l'origine pour le théâtre, qu'un autre ait été écrit pour la radio? Sinon comment expliquer que des pièces radiophoniques originales sont quelquefois jouées avec succès à la scène («Philémon et Baucis» de Léopold Ahlsen en est un exemple caractéristique), et qu'il existe des œuvres faites pour le théâtre qui font à la radio une impression beaucoup plus profonde qu'à la scène? La radio, en tant que dispensatrice en titre des valeurs artistiques, n'a pas seulement le droit, mais aussi le devoir de ne pas passer sous silence les richesses que lui offre la littérature dramatique universelle de toutes les époques. La seule réserve qu'il convient de faire se rapporte au choix, et au fait qu'il faut éviter tout arbitraire en remaniant l'œuvre. Le studio a permis au comédien Albert Bassermann de se faire une réputation en ne lui confiant que

des rôles dramatiques du répertoire théâtral. Des émissions telles que «Nathan le sage» de Lessing, «Un ennemi du peuple» d'Ibsen et «Katharina Knie» de Zuckmayer, sont devenues, grâce à lui, mais aussi à cause de la valeur des textes, des événements artistiques inoubliables. Le jeune dramaturge de l'Allemagne du sud, Karl Wittlinger, a fait de sa comédie «Kennen Sie die Milchstrasse?» («Connaissez-vous la voie lactée?») une pièce radiophonique en ne procédant qu'à de minimales modifications; en écoutant cette comédie à la radio, l'auditeur n'a guère l'impression qu'il ne s'agit pas d'un texte écrit pour la diffusion sur les ondes. Cette émission a rencontré un accueil extrêmement favorable non seulement en Suisse, mais notre enregistrement avec Joseph Meinrad, détenteur en 1959 de l'anneau d'Iffland, et Attila Hörbiger, a été repris par plusieurs émetteurs allemands et autrichiens; certains de ces studios ont même répété cette émission quelques semaines plus tard. Voilà qui parle en faveur de la force de persuasion de cette «fausse» pièce radiophonique! Le fait que «Kennen Sie die Milchstrasse?» a atteint en 1959 le plus grand nombre de représentations de toutes les pièces jouées dans les théâtres allemands devrait donner à penser à quiconque prétendrait que cette œuvre précisément répondait mieux dès le début aux exigences de la radio qu'à celles de la scène — cela peut se produire. — Cette comédie a aussi été représentée à la télévision suisse.

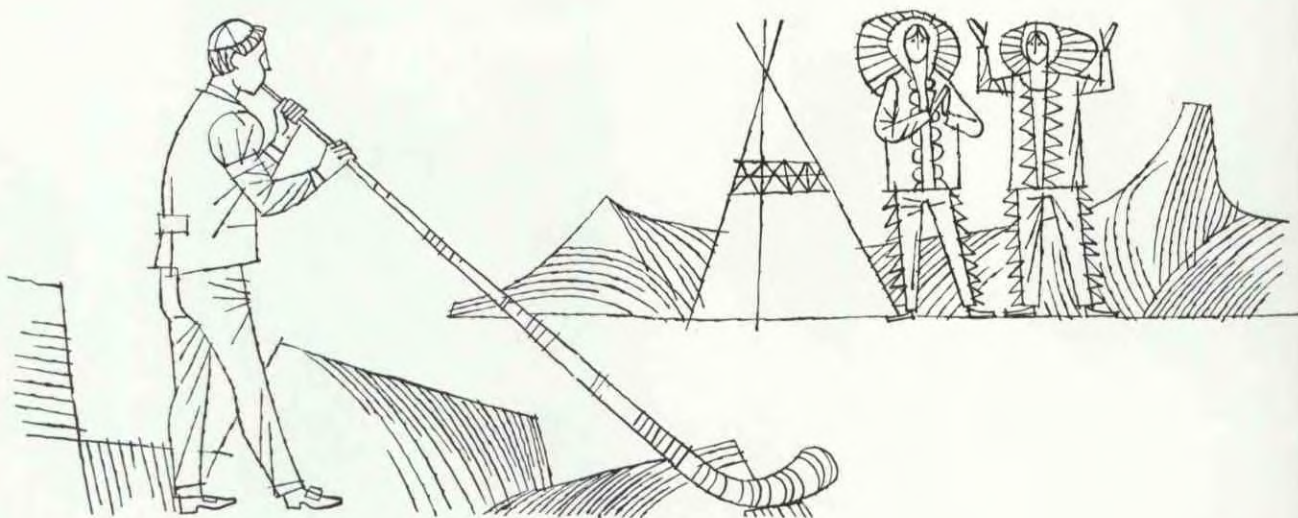
On compare à l'occasion le rapport entre la radio et la télévision (et par conséquent celui qui existe entre la pièce radiophonique et celle qui est télévisée) avec la relation entre le film muet et le film sonore qui est apparu au cours des années 1920 et suivantes. Exactement comme le film muet, qui n'intéressait que l'œil, a été remplacé par le film sonore conçu à la fois pour l'œil et l'oreille — ainsi argumente-t-on volontiers — de même la télévision menace de faire disparaître la radiodiffusion (par conséquent le jeu radiophonique), qui ne s'adresse qu'au sens auditif.

Bien que la prétention de l'homme de jouir de *l'ensemble* de ce qui lui est perceptible, de toutes les manifestations à la fois visibles et audibles du monde ambiant, soit entièrement justifiée, il y a cependant une quantité de phénomènes qui, pour être parfaitement captés, ne nécessitent qu'un seul de ces deux sens. Citons, pour *l'optique*, la vue d'un paysage, des hommes, des animaux, de fleurs, de l'architecture, d'un tableau. Sont purement *acoustiques*: la musique, la parole, le chant des oiseaux, le son des cloches. La radiodiffusion, en tant que moyen translateur de ce qui est audible, ne sera jamais superflue, même si la télévision prend chez nous autant d'extension que la radio actuellement. Du point de vue acoustique, des limites que la radio ne connaît pas sont imposées à la télévision. Elle a et garde sa raison d'être comme véhicule des sons musicaux, de la parole (poésie, récit, dialogue). Mais qu'en est-il de la pièce radiophonique?

La fantaisie de l'auditeur lui vient en aide, dans la mesure où la pièce radiophonique n'essaie pas de dépeindre des événements étroitement liés à tout ce qui se rattache à la vision, mais qu'elle se confine à la parole, à ce qui est exprimé par des mots, aux conflits intérieurs. Elle procure un cadre à la vision intérieure, elle confère aux figures de la pièce une personification idéale. Le jeu radiophonique d'imagination n'a pas besoin de manifestations extérieures; son action se passe sur une «scène intérieure». Sa représentation optique n'en approfondirait pas le sens ni n'en élargirait la portée. Depuis des dizaines d'années, le jeu radiophonique exerce son attrait sur l'homme qui tient à l'écouter. Et elle continuera à s'affirmer.



Chef au Département des jeux radiophoniques de Radio Bâle



Pour chercher à déterminer la raison d'être et l'importance de l'émetteur d'ondes courtes de Schwarzenbourg et de son studio de la Neuengasse à Berne, il est naturel de se poser quelques questions sur le genre et l'étendue de son auditoire. Schwarzenbourg émet la «Voix de la Suisse» en plusieurs langues vers le monde entier. Qui peut l'écouter? Qui l'écoute en réalité? Quelles sont les réactions de ses auditeurs si variés puisque répartis sur tous les continents?

Il n'est pas possible de répondre à ces questions par une série de chiffres absolument exacts. Il faut se contenter de comparaisons, de déductions, d'estimations établies sur la base de lettres d'auditeurs reçues. Les émetteurs nationaux, qui travaillent pourtant pour une région relativement peu étendue, ne connaissent pas le nombre réel de leurs auditeurs. Ils se contentent d'une estimation de leur auditoire potentiel qu'ils identifient généralement avec le nombre de concessionnaires de leur réseau linguistique, nombre qui leur est indiqué par les statistiques officielles. Hors d'Europe, par contre, on doit souvent se contenter d'estimations du nombre d'appareils radio faites par des instances commerciales, culturelles ou politiques, qui ne font pas de distinction entre appareils radio équipés ou non pour la réception ondes courtes. L'auditoire mondial potentiel d'un émetteur d'ondes courtes n'est donc qu'une fraction des immenses chiffres présentés; mais cette fraction comprend des gens qui s'intéressent intensément à ce qui se passe en dehors de chez eux, une élite en quelque sorte, et cette fraction atteint même plusieurs millions. Des anciennes estimations mentionnaient 7 millions d'appareils radio équipés pour la réception ondes courtes; des estimations plus récentes indiquent plus de 20 millions de ces appareils, répartis dans tous les pays du monde.

Il y a quelques années, la BBC et la Voice of America avaient essayé d'obtenir en commun, à l'aide d'une enquête mondiale, une image plus précise de l'étendue de leur auditoire régulier. Elles en arrivèrent à la conclusion que leur auditoire régulier devait être environ 120 fois plus vaste que le nombre de lettres d'auditeurs reçues et que, pour obtenir le nombre d'auditeurs occasionnels, on pouvait se permettre de multiplier encore par 4 le chiffre obtenu en multipliant le nombre de lettres par 120.

En 1959, le studio des ondes courtes suisses a reçu 24822 lettres d'auditeurs, en provenance de toutes les parties du monde. Selon le système mentionné plus haut, il aurait donc un auditoire «régulier» de près de 3 millions et un auditoire «occasionnel» de plus de 11 millions de personnes de tous milieux et de toutes races. En outre, deux facteurs jouent sans doute un rôle sur le nombre de lettres: l'analphabétisme, dans certaines régions, et, dans d'autres, le danger éventuel d'écrire à des émetteurs étrangers.

La popularité de Schwarzenbourg, qui ressort déjà des chiffres ci-dessus, a été corroborée, du moins en ce qui concerne les régions anglo-saxonnes, par l'enquête mondiale, organisée par l'International Shortwave Club de Londres, enquête destinée à déterminer la préférence des auditeurs quant aux différents émetteurs ondes courtes du monde: en 1959, Schwarzenbourg occupait la deuxième place, après l'Australie, mais avant la Hollande, la BBC, le Canada et la Voice of America. En ce qui concerne les régions de langue espagnole, nous savons que,



Les autorités d'Anchorage (Alaska) ont remis au Service suisse des ondes courtes la clé d'or de cette ville, en reconnaissance des excellentes émissions de l'émetteur de Schwarzenbourg, et ont ainsi conféré à M. Paul Borsinger, directeur, et à M. Gerd Padel, vice-directeur, la bourgeoisie d'honneur de cette lointaine localité

là-bas aussi, nous avons un auditoire considérable. Dernièrement, un directeur de la Radio espagnole n'avait-il pas qualifié les émissions de Schwarzenbourg en langue espagnole de «deuxième programme» de l'Espagne!

Il est donc évident que les 24822 lettres d'auditeurs ont un caractère représentatif. Grâce à ce courrier, le studio des ondes courtes suisses peut contrôler l'effet de ses émissions dans le monde et adapter continuellement ses programmes, dans le cadre de ses moyens limités, aux exigences qui varient toujours. Ce courrier lui apporte chaque jour les réactions de paysans solitaires, de citadins pressés, de diplomates, de journalistes, d'explorateurs, de marins navigant aux antipodes, de citoyens «tout neufs» des pays en voie de développement qui cherchent, en étudiant le modèle suisse, à découvrir comment un petit pays, apparemment faible, peut se faire valoir dans le monde par ses propres efforts.

En 1959, 47,6% des lettres étaient venues d'Europe, 23,2% d'Amérique du Nord, 19,7% d'Amérique latine, 3,9% d'Australie/Océanie, 3,4% d'Orient et 2,2% d'Afrique.

Classées d'après les langues, les réactions des auditeurs de Schwarzenbourg étaient rédigées à raison de 45% en anglais, 35% en espagnol, 14% dans les langues nationales suisses, 5% en portugais, 1% en esperanto (non-compris les lettres adressées directement aux deux auteurs des émissions en esperanto).

Environ $\frac{1}{4}$ du courrier des ondes courtes suisses contient des indications sur les conditions locales de réception de nos émissions. Ces données sont particulièrement utiles aux PTT, responsables du choix des longueurs d'ondes et de l'activité à l'émetteur même. Au cours des derniers mois, 77% de ces rapports techniques indiquaient une réception bonne ou très bonne, 15% une réception moyenne, encore compréhensible, et 8% seulement une mauvaise réception. La grande majorité des lettres apportent des commentaires intéressants relatifs aux émissions proprement dites. Dans le groupe anglo-saxon, par exemple, 17% des lettres contiennent des remarques relatives aux programmes musicaux, 28% se réfèrent aux émissions parlées et 55% au programme général et à notre pays. Il est rare de trouver des critiques négatives ou des réclamations. Et même lorsqu'il y en a, celles-ci expriment avant tout l'intérêt pour nos émissions et pour notre pays.

Paul Borsinger

Directeur du SOC

La structure fédéraliste de la Confédération suisse nous est familière depuis les bancs de l'école. Chaque enfant est capable d'énumérer nos 25 cantons. Il est plus difficile de grouper ces Etats en régions. Néanmoins, il y a des siècles que l'histoire a conçu la notion de « Suisse primitive ou Suisse centrale ». De même, l'expression « Welschschweiz » (Suisse romande) évoque immédiatement la Suisse occidentale de langue française. D'une manière analogue, la « Suisse méridionale » associe la désignation géographique à la sphère culturelle de langue italienne, comprenant le canton du Tessin et les quatre vallées du sud des Grisons. Le terme « Nordschweiz » s'est moins profondément implanté, car il est apparu à l'époque d'un certain « réveil du nord » qui a laissé derrière lui un relent politique désagréable qui subsiste encore... En revanche, la « Suisse orientale » est devenue une expression toujours plus courante dans les conversations fédérales, et la radiodiffusion suisse a joué à ce propos un rôle incontestable. On dit souvent que les Etats de Zurich et de Berne sont les « grandes puissances » parmi les cantons. Ils sont les deux seuls à compter près d'un million d'habitants. Les studios de ces deux gros cantons en tête de la liste officielle de nos Etats confédérés émettent leurs ondes bien au-delà des frontières de leur territoire, de sorte que leur rayon d'influence est de beaucoup le plus étendu. Puis vient un groupe binaire dont la structure frappe à la fois par le nombre d'habitants qu'il atteint et par les cantons qu'il réunit. En effet, la Fondation romande de radiodiffusion (studio à Lausanne) et la Société de radiodiffusion de la Suisse orientale (siège à St-Gall) englobent chacune plusieurs cantons ou parties de canton de même langue, c'est-à-dire des régions comptant au total 700000 habitants. Les contrées desservies par les cinq autres Sociétés de radiodiffusion ont en moyenne un nombre d'habitants à peine égal à la moitié de celui de ce groupe intermédiaire.

Mais on ne peut guère juger de la culture d'une partie du pays d'après le chiffre de sa population. Songeons par exemple à la tradition cinq fois centenaire de l'Université de Bâle, ou à l'importance de Genève sur le plan international. Mais la Suisse orientale, comprenant les cantons de Glaris, St-Gall, Thurgovie, les deux Rhodes d'Appenzell et les ligues alémaniques des Grisons, n'a guère à craindre la comparaison en ce qui concerne la variété des diverses formes de la vie. A lui seul, le paysage qui s'étend des rives du lac de Constance, c'est-à-dire de la région la plus ouverte de la Suisse, jusqu'aux crêtes et aux sommets des hautes Alpes, en passant par les immenses vergers thurgoviens et les préalpes du Toggenbourg, unit la

Sur les hauteurs du Rosenberg à St-Gall la cité universitaire de l'Académie des hautes études commerciales se construit selon des plans modernes





C'est à Werdenberg, petite bourgade pittoresque de la Vallée du Rhin, que le grand philosophe Carl Hilty a vu le jour

riante idylle à la puissance grandiose. Et quelle différence, pour ne citer qu'un exemple, entre le commerçant international de St-Gall et le paysan montagnard de vieille souche valaisanne! Quant à la culture politique de la Suisse orientale, on peut affirmer que c'est là que la démocratie est restée la plus vivante. Sur les cinq landsgemeinde qui existent encore aujourd'hui, trois ont lieu en Suisse orientale: à Glaris et à Appenzell Rhodes extérieures et intérieures. C'est dans les cantons de Glaris et de Thurgovie que les communes revêtent les formes les plus variées de toute la Suisse. Dans les Grisons, l'esprit de commune est plus vif que partout ailleurs, et l'institution du referendum, qui est née à St-Gall, a fait une carrière triomphale dans la nouvelle démocratie. Il n'est donc pas étonnant qu'une partie de la culture de la Suisse orientale ait un caractère campagnard. Cependant, il ne faut pas croire que dans notre région, chaque village de moyenne importance soit un «trou perdu»; preuve en soit Amriswil, où Dino Larese, le directeur des programmes de la Société de radiodiffusion de la Suisse orientale, a pu présenter des conférenciers tels que Thomas Mann, Ortega y Gasset et autres. Ajoutons que la Suisse orientale ne manque pas de foyers de culture dont la renommée dépasse de beaucoup les frontières régionales, et même celles de tout le pays. Au moyen âge, il n'y avait guère de couvents dont la célébrité dépassât celle de la Fondation de saint Gall, et quiconque a visité la bibliothèque de l'Abbaye de St-Gall, célèbre dans le monde entier, sait que ses trésors ont survécu à la disparition de l'abbaye. L'Université commerciale de St-Gall, qui occupe en tout 100 professeurs, s'est développée d'une manière si inattendue au cours de ces vingt dernières années grâce à ses huit Instituts et à ses cycles de cours sur la civilisation moderne, que le peuple saint-gallois a consenti très volontiers à la création d'une petite cité universitaire sur les hauteurs du Rosenberg. C'est à bon droit que la radiodiffusion suisse a fait appel de préférence pour ses chroniques économiques aux professeurs de l'Université commerciale de St-Gall qui, avec l'Ecole polytechnique fédérale connue dans le monde entier, constitue dans le cadre des neuf institutions académiques le petit groupe des Hautes écoles spécialisées. Outre sa Foire annuelle (OLMA), qui est la quatrième des grandes foires suisses, St-Gall possède aussi le titre incontesté d'ancien centre de l'industrie textile; l'activité musicale intense qui y règne montre depuis longtemps que les commerçants ont le sens de la beauté. C'est d'ailleurs dans cette ville que se trouve le plus vieux théâtre professionnel permanent de la Suisse, tandis que Coire, chef-lieu rhétique, a restauré récemment son théâtre avec beaucoup de goût. Le vieil évêque qui habite tout au haut de la ville a prononcé une fois ces sages paroles, qui serviront d'aphorisme pour clore cette esquisse: l'âme de toute culture est la culture de l'âme.

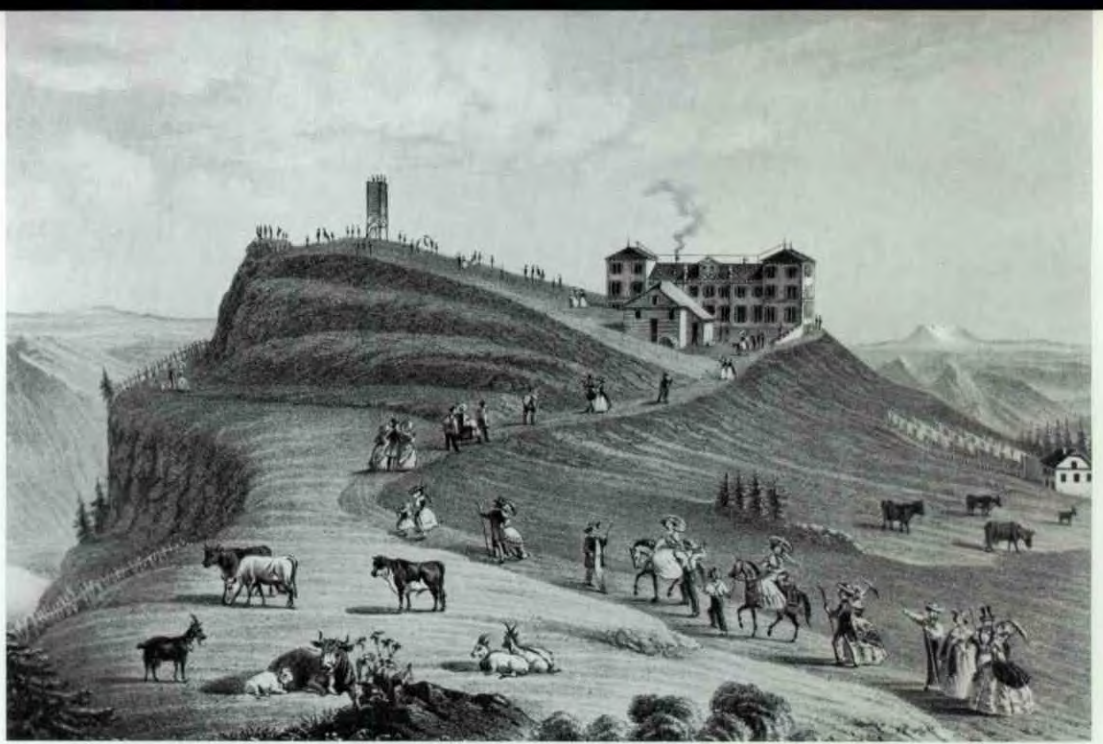
Geof Thürer

Membre de la direction des programmes ORG

Il semble que désormais l'installation d'un émetteur-relais sur le Rigi-Kulm, comme émetteur à buts multiples pour la modulation de fréquence et la télévision, soit *assurée*. C'est aux PTT qu'en revient le grand mérite, car par l'intermédiaire de leurs organes, les services de la radio et de la télévision, ils ont réussi à mettre d'accord les milieux intéressés après des années d'examen, de projets et de pourparlers. Mais la Société radiophonique de la Suisse centrale (IRG) peut aussi faire valoir un droit spirituel de paternité sur cette entreprise, dont elle est le promoteur. Depuis cinq ans, la question de l'«émetteur du Rigi» figurait d'une façon ininterrompue à l'ordre du jour du comité de l'IRG, de ses sections et de ses assemblées générales. Innombrables furent les requêtes aux PTT, aux Associations suisses pour la protection de la nature et du paysage, les rapports sur les pourparlers, les discussions, les conférences, les propositions et les articles dans les journaux. A l'égard des Associations suisses pour la protection de la nature et du paysage, l'IRG a toujours eu une attitude pleine de compréhension et s'est efforcée de calmer les esprits souvent échauffés, même lorsque des négociations pénibles, sans cesse ajournées, constituaient une rude épreuve. Et maintenant, des liasses de documents attendent, aux archives, d'être examinés par un Marc Twain qui a décrit, comme chacun sait, avec beaucoup d'humour un lever de soleil sur le Rigi-Kulm.

Pourquoi un émetteur au Rigi? Etant donné que les ondes ultra-courtes et de télévision se propagent comme les ondes lumineuses, les émissions de l'Uetliberg et du Bantiger ne sont pas ou sont fort mal captées dans la plus grande partie de la Suisse centrale, notamment dans les vallées transversales et dans la partie nord de la ville de Lucerne. Par conséquent, l'IRG s'est adressée en 1955 déjà aux PTT et s'est attachée depuis lors sans répit à obtenir une réception parfaite en modulation de fréquence et de la télévision dans ces contrées. Après des recherches approfondies, ces efforts aboutirent à un rapport détaillé des PTT, du 30 juin 1956, qui affirmait que la situation idéale du Rigi-Kulm désignait ce sommet comme seul emplacement entrant en ligne de compte pour l'émetteur, emplacement beaucoup plus favorable que ceux qu'envisageaient d'autres solutions éventuelles; de plus, des considérations d'ordre militaire n'étaient pas étrangères à ce choix. Les chemins de fer de montagne assurent, en été comme en hiver, la liaison indispensable avec l'équipe de garde des installations, et garantit l'alimentation en électricité. Ce point de vue a été confirmé plus tard par une expertise que l'Association pour la protection des paysages avait demandée au professeur Tank, de l'EPF. Cette expertise a ouvert la voie aux négociations avec les PTT et les Associations pour la protection de la nature et des paysages.

Il convient de se montrer compréhensif à l'égard des réserves que ces associations ont manifestées. Elles avaient conclu en 1952 avec la corporation de l'«Unterallmeind» d'Arth, propriétaire des terres du Rigi-Kulm, un contrat de servitude inscrit au Registre foncier, aux termes duquel «toute construction en surface et souterraine est interdite» sur le sommet. Grâce à la vente des écus en chocolat, les deux associations étaient en mesure d'indemniser la corporation pour faire disparaître du sommet les hôtels et les magasins qui l'enlaidissaient. Elles considéraient qu'elles étaient tenues, après avoir sollicité l'appui financier du public, de ne pas renoncer d'emblée à leur action en faveur d'une protection culturelle des paysages en Suisse centrale, tant qu'une solution de même valeur était possible. Mais les expertises que nous avons mentionnées plus haut démontrent qu'il n'existe pas d'autres solutions. Les négociations ont également démontré qu'on ne pouvait absolument plus parler d'un enlaidissement proprement dit du paysage unique en son genre qu'offre ce sommet, ni d'un préjudice à la vue. Dans ses efforts pour donner satisfaction, dans les limites des possibilités techniques, aux désirs exprimés par les Associations pour la protection de la nature et des paysages, les PTT ont choisi pour l'antenne et le mât la solution la plus moderne, mais assez coûteuse; il s'agit d'une nouveauté technique intéressante qui devrait faire école: un mât d'émission en forme d'aiguille, sans aucun porte-à-faux ni hauban; le diamètre est de 1 m à la base et diminue de plus en plus vers la pointe, qui est à 40 m. Cette aiguille ne sera guère visible à l'œil nu de la ville de Lucerne. Cela signifie que non seulement le paysage ne sera pas enlaidi le moins du monde, mais que ce mât pourra être au contraire considéré comme un ornement du sommet, d'autant plus qu'il fera disparaître 40 poteaux téléphoniques des environs, et probablement bon nombre d'antennes de toit, en ville et à la campagne. Dans diverses conférences, les PTT ont présenté et soumis à la discussion ces projets à l'aide d'un photomontage, et ont fini par tranquilliser les Associations suisses pour la protection des paysages et de la nature.



Le Rigi, il y a 100 ans! «L'aiguille», que les PTT vont construire au sommet pour améliorer la réception des émissions TV et FM en Suisse centrale, n'enlèvera rien à la beauté du paysage

Lorsque la solution satisfaisante de la construction du mât d'émission fut intervenue, les PTT, d'entente avec l'IRG, les Associations pour la protection de la nature et des paysages, se mirent à préparer les plans pour les conduits d'amenée au mât et pour établir l'aspect architectural des bâtiments de service indispensables. La solution consistant à construire des cavernes sous le sommet nécessitait un budget approximatif de 5 millions de francs, que les PTT considérèrent comme hors de question. Cette administration approuva au contraire un second projet «en surface» établi par l'inspectorat fédéral des constructions, à Zurich, coûtant environ 2,7 millions de francs; ce projet sera donc exécuté. Il prévoit un bâtiment de service de quatre étages bas, dont deux souterrains; cet immeuble sera situé à quelque 150 m au-dessous du sommet, à la place de l'annexe utilitaire de l'hôtel, vieille et laide, qui existe encore en cet endroit. Le propriétaire de l'hôtel reconstruira cet immeuble en liaison avec la construction du bâtiment de service. Ce nouvel immeuble double, d'une envergure modérée, se trouvera à la hauteur de la station de chemin de fer, donc passablement au-dessous de l'hôtel lui-même, ce qui représente une amélioration de la topographie actuelle. Une galerie permettra d'accéder, du hangar des wagons de la station de chemin de fer, à la partie souterraine du bâtiment de service et, de là, toujours par un passage sous terre, au sommet, c'est-à-dire à la caverne creusée dans le rocher sous le sommet; une fenêtre d'antenne sera ouverte dans ce rocher au côté nord, pour recevoir le miroir parabolique (terrasse du miroir). Entre-temps, la corporation de l'«Unterallmeind» d'Arth, au cours d'une assemblée extraordinaire du 14 décembre 1959, s'est elle aussi déclarée d'accord, en principe, de restreindre la portée de la servitude dans le sens susindiqué. Exprimons l'espoir, à ce propos, que la corporation considérera de son devoir d'affecter une partie de la généreuse indemnité versée par les PTT à une amélioration sensible du piètre aspect de la «regina montium» (ce n'est pas là, comme on sait, une appellation étymologique) en éliminant l'inesthétique route en béton et en complétant les plantations entreprises antérieurement.

En raison des frais qu'il entraîne, le projet, accompagné d'un Message du Conseil fédéral, devra être soumis aux Chambres fédérales qui devraient encore pouvoir se prononcer avant l'automne 1960. On compte que les travaux pourront commencer au début de 1961, de sorte que les habitants de la Suisse centrale et de bien plus loin encore pourront jouir d'une excellente réception en modulation de fréquence et de la télévision, grâce à la mise en exploitation de l'émetteur au début de 1962; il en résultera une augmentation considérable des abonnés à la télévision.

Dr Egli

Président IRG

CUMUNANZA RADIO RUMANTSCH

Le vœu que nous avons exprimé depuis longtemps s'est enfin réalisé en 1959: le temps accordé aux émissions en langue romanche est maintenant plus long. Depuis octobre 1959, une émission hebdomadaire d'actualités, tous les vendredis de 20 heures à 20 heures 30, sur l'antenne de Beromünster 2, a été ajoutée à l'émission d'une heure et quart du premier vendredi de chaque mois, dans le programme de Beromünster 1; il s'agit d'une émission régionale sur le réseau grison en modulation de fréquence. Les programmes de la diffusion mensuelle sont assurés par l'Engadine, le Surselva et les Ligues moyennes, à tour de rôle et dans leur propre dialecte; ils peuvent aussi envisager des productions plus longues.

Le directeur des programmes de la nouvelle émission hebdomadaire est sorti des sentiers battus. Il donne l'occasion au plus grand nombre possible de vallées ou d'idiomes de s'exprimer au microphone dans chaque émission. Pour y parvenir dans le temps fort bref qui est imparti, il faut certes se contenter de comptes rendus et d'exposés très courts. Cette nouveauté a été bien accueillie aussi bien quant au fond que, et surtout, à l'emploi des différents dialectes dans une même émission. Ceci est très important, et contribue à rapprocher les différents groupements de la population romanche. A défaut d'une langue écrite unique, il y a peu de moyens qui puissent resserrer les liens entre toutes les vallées de cette partie ethnique du canton. C'est un paradoxe: en général, la technique est considérée comme un danger pour la langue romanche! Ici au contraire, la radio a créé un lien fraternel. Nous entendons maintenant plus souvent les gens des autres vallées parlant la même langue que nous, qui s'expriment un peu différemment et que nous ne pouvons comprendre qu'avec quelque peine, faute d'habitude!

En 1959, un nouvel émetteur à OUC-MF a également commencé son activité pour un territoire encore peu habité par la population romanche, le Domleschg et le Heinzenberg. C'est un petit émetteur régional qui serait très indiqué pour d'autres vallées romanches ne bénéficiant pas encore d'une réception radiophonique satisfaisante, par exemple le Lugnez, la vallée du Münster et le Schams.

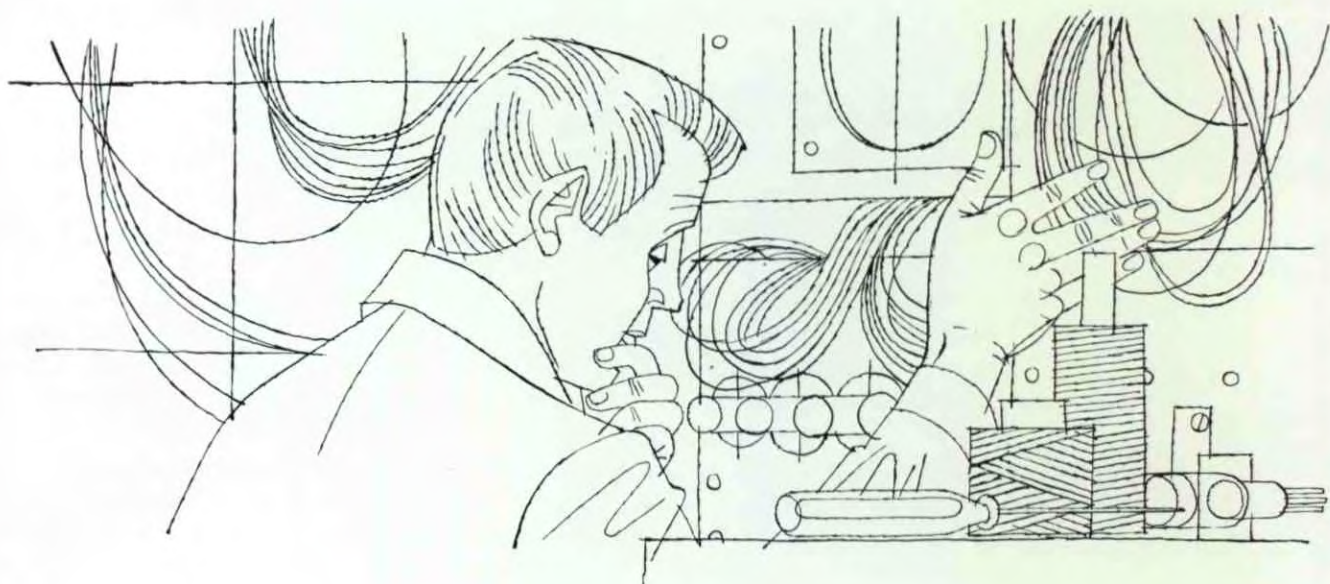
La langue est un élément de la culture. La radio contribue au maintien et à l'encouragement de la culture. Elle aidera aussi à conserver la quatrième langue nationale, qui vaut certainement la peine d'être protégée.

C. L. Badrini

Président CRR

Guarda — un des beaux villages de l'Engadine romanche





Au cours de son existence relativement brève, la Radiodiffusion a subi une telle évolution que peu d'entre nous se rappellent encore l'époque où une demi-douzaine de stations d'émission répandues dans le monde permettaient à quelques hommes, avisés, animés d'idéal et d'espoir, de capter sur des récepteurs primitifs, qu'ils avaient construits eux-mêmes, les premiers signaux transmis par sans-fil qui n'étaient que des murmures assez indistincts.

40 ans ont passé, et le prodigieux développement de la technique, des procédés de transmission et de toutes les autres ressources de l'électroacoustique qu'ont imaginés les hommes de science, a permis à la radiodiffusion de devenir très rapidement le plus puissant moyen d'expression.

C'est en 1922 que débutèrent en Suisse les premières émissions radiophoniques et si, dans leur début, ces émissions expérimentales étaient dues à l'initiative privée, les immenses possibilités qu'offrait le «broadcasting» conduisirent rapidement le Département des postes et des chemins de fer et les sociétés régionales qui s'étaient déjà constituées à organiser et à doter notre pays des installations de radio nécessaires et à ordonner les premiers programmes réguliers.

Aujourd'hui, nous pouvons considérer que la Radiodiffusion suisse constamment adaptée aux techniques évolutives, s'est soumise à cet essor et qu'elle est équipée non seulement d'un réseau d'émetteurs lui permettant d'atteindre un très vaste auditoire, mais qu'elle est également dotée de Maisons de la Radio bien aménagées, pourvues d'équipements techniques des plus modernes.

Si, grâce aux efforts conjugués de la DG des PTT et des sociétés membres de la SSR, la Suisse possède depuis plusieurs décennies des constructions abritant ces studios et ces services administratifs, il faut relever qu'au cours de ces dernières années la plupart de ces immeubles ont été agrandis, transformés et entièrement adaptés aux conditions que leur imposaient les conceptions nouvelles. Si nous savons que les villes de Bâle, Berne, Genève, Lugano, Lausanne et Zurich possèdent leur propre Maison de la Radio, il n'en est pas encore de même pour la direction de la SSR et le SOC. En effet, ces divers services sont logés actuellement dans plusieurs bâtiments de la ville fédérale, et cette situation peu rationnelle ne pouvait logiquement se prolonger indéfiniment. C'est donc pour ces raisons bien compréhensibles que le comité central a décidé l'an dernier de construire un immeuble destiné à loger aussi bien les services administratifs de la Direction générale que le SOC et le service de la télédiffusion. La construction de ce bâtiment a débuté en septembre 1959 et l'achèvement des travaux est prévu pour le printemps 1962. Citons aussi que pour remplacer sa Maison devenue trop exigüe, Radio-Lugano a commencé en 1958 la construction d'un nouvel immeuble dont on sait que le gros œuvre sera terminé dans quelques mois. Bâti selon des conceptions architecturales très particulières, on peut dire de ce nouvel immeuble qu'il sera le plus moderne de la Radio

suisse. Signalons enfin les travaux d'agrandissement et de transformations qui sont actuellement effectués à Radio-Berne pour créer ce qui était devenu indispensable: deux nouveaux complexes d'émission.

Si, sur le plan de nos immeubles, des constructions nouvelles, des extensions, des transformations et des aménagements ont pu être faits à la mesure de nos possibilités techniques et financières, il ne faut pas oublier les efforts qui ont été entrepris sans cesse par les services responsables des PTT et de la SSR, pour veiller à ce que les installations de la prise de son, de la transmission et de l'enregistrement des studios, de même que le réseau des câbles et des émetteurs, soient toujours adaptés à la technique du moment. En effet, dès l'après-guerre, le développement de l'industrie électro-acoustique fut prodigieux et nous imposa des obligations de renouvellement dans l'ensemble du secteur technique. Parallèlement à cette expansion, la Suisse qui avait pendant très longtemps pratiqué dans ce domaine une politique économique libérale, dépendait de l'étranger, pour une part assez importante, quant à la fourniture de son matériel et de ses équipements techniques. Il y avait donc lieu de se préoccuper avec infiniment d'attention des divers aspects de ce problème et des conséquences économiques qui en résultaient, en invitant l'industrie suisse spécialisée à s'intéresser davantage au développement de certains de ces appareils pour lesquels le marché national représentait un débouché important, tout en nous libérant d'une dépendance extérieure.

C'est ainsi que, grâce à ces initiatives et à l'aide apportée, on peut constater aujourd'hui qu'un secteur de notre industrie participe activement, non seulement à la construction des émetteurs, mais encore au développement et à la construction de la majeure partie des équipements et des appareils utilisés par la radiodiffusion suisse. Par ailleurs, il est également réjouissant de constater que nos fabricants ont réussi à exporter leur production et que notre pays a pu s'affirmer valablement dans un des secteurs de l'électronique où il rivalise avec la concurrence étrangère.

Au moment où nous vivons cette époque des conquêtes électroniques, il convient de rappeler l'intense activité des chercheurs qui se fixa autour des années 1950 sur le concept «haute-fidélité», en liaison avec l'apparition des disques microsillons. On savait depuis longtemps que l'industrie du disque souffrait d'une longue période de crise et qu'elle avait à surmonter des difficultés qui risquaient de compromettre gravement l'avenir de ce nouveau procédé de matérialisation du son. Grâce à une série de mises au point, à des changements

Au studio de Lausanne, une judicieuse disposition des locaux d'émission: un studio, une régie (pour la prise de son) et un lambda (régie de continuité)





L'art de l'acoustique — déjà connu dans l'antiquité — est devenu une science qui possède, si l'on peut dire, ses «moyens d'expression» propres et peut même donner des résultats «visuels» qui ne manquent pas de beauté, ainsi qu'en témoigne cette vue d'un des studios de Radio Bâle

de matière, à la réduction de la vitesse et à des progrès technologiques divers, on put éliminer par là toutes les critiques que l'on faisait aux disques 78 tours. Le succès de vente fut étourdissant, malgré l'arrivée simultanée sur le marché du magnétophone, la plus étonnante des machines parlantes.

L'ère de l'enregistrement magnétique était née et cette machine protégée suscita une véritable révolution dans la production radiophonique. Les multiples commodités et les possibilités sans limite de cet appareil à une ou plusieurs pistes, défilant à des vitesses de plus en plus réduites, viennent de trouver leur plus étonnante consécration dans l'enregistrement des images mobiles de la télévision.

Mais le destin de cette technique ne s'est pas arrêté à cette brève énumération et l'on peut aussi penser que l'amélioration des performances mécaniques, associée à l'invention du transistor et à la miniaturisation du matériel radio-électrique, a aussi apporté des transformations profondes même dans des principes fondamentaux. En modifiant considérablement les méthodes de la prise de son, de l'enregistrement et de la transmission, notre radiodiffusion a su bénéficier largement de ces développements extraordinaires et, compte tenu de ces changements, a pu dès 1945 remplacer la plupart de ses équipements techniques. Les techniciens ont ajusté leur action à leur mission: servir le programme et permettre que le message de la radio parvienne à l'auditeur sous la forme la plus fidèle.

Nous savons que la représentation sonore monophonique est le mode de diffusion habituellement utilisé sur les ondes, mais nous savons aussi que depuis plusieurs années un procédé nouveau est né: la stéréophonie.

En radiodiffusion le problème est compliqué et les expériences sur le plan européen n'ont pas encore permis de fixer les normes d'un standard capable d'être agréé par les Organismes de Radio. La Radiodiffusion suisse n'est pas restée insensible au rôle et à la qualité de ce procédé; elle s'est intéressée à cette question et a même tenté de réaliser des émissions expérimentales. Si ces essais sont restés sans lendemain, il nous est possible de renouveler ces expériences, étant donné que plusieurs de nos Studios sont équipés d'appareils qui leur permettent d'effectuer des prises de son et des enregistrements stéréophoniques. Les difficultés inhérentes à ce mode de transmission binaurale sont nombreuses et, si les problèmes sur le plan particulier de la réalisation pratique du programme n'apparaissent pas insurmontables, il n'en est pas de même quant au système de transmission des deux modulations vers et par les émetteurs. Comme on peut l'imaginer, pour que les émissions stéréophoniques parviennent par les canaux des émetteurs chez l'auditeur, nous avons à faire face à des difficultés qui ne peuvent être résolues, compte tenu de l'état actuel de la technique, que par l'utilisation de deux chaînes de transmetteurs. C'est d'ailleurs uniquement sur ces points que résident, à notre avis, les véritables obstacles. Les spécialistes s'ingénient à trouver des solutions et envisagent l'utilisation des émetteurs à ondes moyennes ou à modulation de fréquence, l'adoption des systèmes du codage, des procédés de transmission en multiplex ou par impulsion. S'il faut convenir qu'aucune solution idéale ne s'est imposée, de multiples combinaisons restent possibles. Ce qui est acquis, en revanche, c'est que plusieurs pays européens diffusent régulièrement des émissions stéréophoniques. En considérant d'autre part que l'industrie, le commerce radio-électrique et les branches annexes ont de bonnes raisons de s'intéresser à cette innovation, et que nos objectifs ne sont pas les mêmes, il est patent que l'apparition massive sur le marché de disques stéréophoniques et de rubans magnétiques pré-enregistrés ne peut nous laisser insensibles à ce progrès. Aux Etats-Unis le procédé connaît déjà un plein épanouissement et chez nous bon nombre d'amateurs ont acquis des appareils stéréophoniques leur permettant d'auditionner des disques et des rubans magnétiques portant des informations sonores de qualité.

En nous référant à cette situation, nous pensons que la radiodiffusion ne peut rester indifférente à cette évolution et qu'elle se doit d'étudier les applications pratiques. Si nous ne voulons pas formuler de précisions à ce sujet, nous avons tout de même retenu des indications valables qui peuvent nous laisser supposer que nos auditeurs ne tarderont pas à revendiquer des émissions de programmes stéréophoniques. Ce problème n'est certes pas sans intérêt et dans l'état actuel des choses, il nous paraît souhaitable que l'on étudie les possibilités d'effectuer des essais, d'autant plus qu'il nous apparaissent réalisables sans trop de difficultés, avec l'ensemble des moyens techniques dont nous disposons.

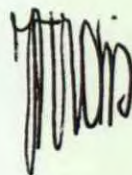
Les efforts déployés depuis bien longtemps par les services de la DG des PTT pour équiper la radiodiffusion suisse d'un réseau d'émetteurs permettant de couvrir la totalité de notre pays vont se concrétiser par la mise en service prochaine des dernières stations d'émission figurant au plan d'établissement du réseau de modulation de fréquence. C'est donc avec satisfaction que nous pouvons constater aujourd'hui qu'en plus des émetteurs nationaux à ondes moyennes, des émetteurs à ondes courtes dirigées vers toutes les parties du monde et destinées plus spécialement aux émissions du SOC, nous avons maintenant un réseau d'émetteurs à ondes ultra-courtes, qui assure à la presque totalité des auditeurs de notre territoire la réception de l'un des trois programmes nationaux.

Sur la base des statistiques qui nous ont été communiquées par la DG des PTT nous avons pu établir que l'effectif des auditeurs de radiodiffusion et de diffusion par fil s'élevait au 31 décembre 1959 à 1387877 concessionnaires. Ils se répartissent comme suit: 1033513 auditeurs de radio et 354354 auditeurs de la télédiffusion ou de la Rediffusion. En ce qui

concerne le nombre des appareils récepteurs offrant la possibilité de capter les émissions FM/OUC, on peut les estimer à près d'1 demi-million selon les plus récents contrôles de vente. Prenant en considération le fait que les auditeurs par fil reçoivent également le deuxième programme, tout comme les auditeurs pourvus de récepteurs à modulation de fréquence, on peut évaluer maintenant à près de 900000 le nombre des auditeurs qui sont susceptibles d'écouter le programme suisse alémanique MF-OUC (D2), le programme romand MF-OUC (F2) ou le programme de la Suisse italienne MF-OUC (I2). Signalons de surcroît qu'en dehors des heures d'émissions normales réservées à la diffusion du 2^e programme, tous ces émetteurs relaient l'un des trois programmes nationaux.

Relevons encore une disposition particulièrement heureuse qu'a prise la DG des PTT, dans le but d'accélérer l'accroissement du nombre des auditeurs en FM, en invitant les fabricants suisses de récepteurs radio à étudier la construction d'un appareil spécialement adapté aux conditions de nos régions montagneuses et capable d'utiliser au mieux les avantages de la réception en FM/OUC. Ce récepteur devrait être mis en vente sur le marché cette année, et l'on peut espérer que cette tentative contribuera à accélérer le recrutement des auditeurs de la modulation de fréquence.

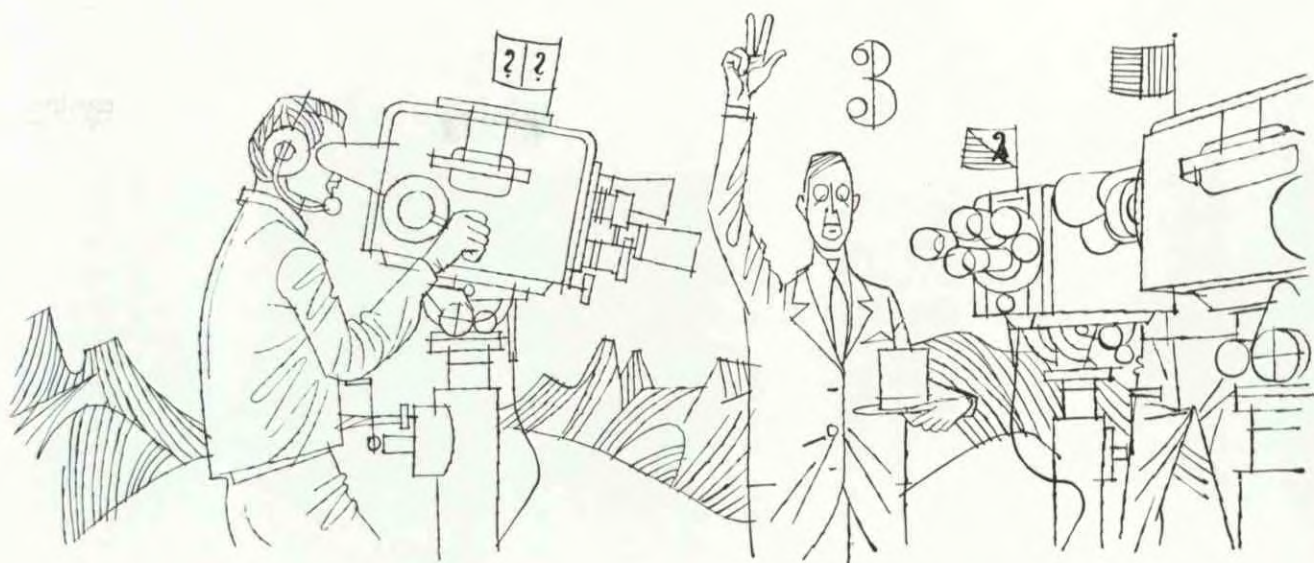
En conclusion de cette évocation de certains aspects techniques, nous pensons qu'il n'y a pas de problème facile. Si l'on veut que la Radio reste un moyen d'information et de divertissement, il importe que l'on saisisse toutes les occasions d'améliorer la technique et la qualité des programmes jusqu'au stade accessible. La Radio aura ainsi atteint le but qu'elle se proposait, en se ménageant un avenir que l'on peut espérer long et actif.



Chef du Service technique Radio Lausanne

« Meilleure écoute en fréquence modulée! », tel est le mot d'ordre. L'émetteur de Loèche-Feschel était l'un des premiers du grand réseau FM construit par les PTT, permettant aux vallées les plus reculées une bonne réception des émissions radio-phoniques





L'ANNÉE 1959 À LA TÉLÉVISION

17 décembre 1959, 8 h 30 — Dans tous les appartements des abonnés suisses à la télévision, les écrans s'éclairent. Les restaurants, les autres lieux publics disposant d'un récepteur ainsi que les grandes salles louées pour la projection du programme de télévision, sont comblés. Dans de nombreuses écoles, garçons et filles sont assis devant l'appareil récepteur, et la foule se presse devant les vitrines de magasins de postes de radio et de télévision. Que se passe-t-il? Pour la première fois depuis 80 ans, nos députés au Palais fédéral à Berne élisent quatre nouveaux conseillers fédéraux. Cet événement réveilla d'un seul coup l'intérêt politique des citoyens suisses, qui ne sont pourtant pas zélés lorsqu'ils doivent se rendre eux-mêmes aux urnes . . . Mais pour la première fois aussi, tout le peuple était invité à être le témoin oculaire et auditif de ces élections, et même à suivre les nouveaux conseillers fédéraux dans la Salle des pas perdus du Parlement, et à entendre leurs premières déclarations au micro. Ce reportage a duré près de quatre heures. Mais quiconque a vécu cette journée était persuadé d'une chose: la télévision a, en Suisse aussi, acquis droit de cité.

Certes, au cours de ces dernières années, la télévision a dû faire face à de nombreuses difficultés et s'est heurtée à beaucoup d'hostilité, et — si l'on compare avec l'étranger — elle n'a pris pied qu'avec hésitation. Mais les choses furent-elles beaucoup plus faciles avec la radio? Néanmoins, notre télévision compte 78700 concessionnaires après six ans et demi d'existence, alors que la radio, pendant une période équivalente, avait rallié 83757 abonnés, c'est-à-dire guère plus que la télévision. Ces chiffres donnent à réfléchir, et il semble bien que la télévision suisse prenne maintenant une plus rapide extension.

Malgré l'insécurité qu'a provoquée la lutte pour les studios de télévision, les centres d'émission dont nous disposons actuellement ont procédé à plusieurs *améliorations techniques urgentes*, afin que les programmes ne soient pas mis en péril. C'est ainsi que le studio de Zurich a été doté d'une installation de développement de films, qui permet de les diffuser moins d'une heure après avoir été enregistrés. Puis on a créé un studio pour la sonorisation des films et un nouveau dispositif de prises de vues capable de desservir simultanément deux contrées du pays. La qualité technique des émissions a été perfectionnée grâce à un contrôle final des images et à une salle de distribution, ainsi qu'à une régie de l'éclairage. A Genève, le nouveau bâtiment commun pour la radio et la télévision est partiellement terminé; plusieurs bureaux et locaux pour l'entretien technique sont déjà occupés. Une cabine de speaker avec régie du son pour les programmes en langue allemande et italienne, ainsi qu'une installation d'enregistrement de films ont également été mises en service.

Le *réseau d'émission* exploité par les PTT lui a aussi été étendu, encore que les vœux émis à ce sujet n'aient pas pu être tous pris en considération. L'émetteur de l'Uetliberg a été équipé d'un nouveau mât tubulaire avec antenne; St-Gall et le Monte Morello (Tessin) disposent

des nouveaux relais, tandis que celui de télévision de Tramelan fut déplacé à Moron, en un endroit plus favorable.

Bien entendu, nous avons déployé tous les efforts nécessaires pour améliorer les *programmes*. Cependant, comme les ressources financières du Service des programmes dépendent du budget tel qu'il a été fixé dans le Message du Conseil fédéral du 9 juillet 1957, nous n'avons pu pour l'instant réaliser que des modifications sans importance. Le temps réservé aux émissions et la répartition générale des programmes sont restés presque inchangés, et la Suisse est le dernier pays de l'Europe centrale à avoir un jour de relâche par semaine. Mais de toute façon, nous avons appris à nous accommoder aux circonstances, et plusieurs points sont en progrès, quoique beaucoup de désirs exprimés dans l'intérêt même du programme ne puissent pas provisoirement être satisfaits.

Les collaborateurs de la télévision ont, malgré tout, le sentiment d'être les pionniers d'une œuvre en plein développement. Ils sont toujours partout présents lorsqu'il s'agit d'enregistrer un *événement actuel, sportif ou politique*. Le 25 octobre, non seulement les premiers résultats des élections fédérales passèrent sur l'écran, mais les téléspectateurs furent conviés à suivre le travail des scrutateurs. En outre, la Conférence des Ministres des Affaires étrangères, à Genève, fut un événement exceptionnel qui plaça la télévision suisse au centre de l'actualité politique internationale. Pour l'étranger seulement, il y eut 150 reportages directs et 60 films, à quoi s'ajoute encore un service spécial de films pour le réseau de l'Eurovision et pour la Suisse.

Puisque nous parlons déjà des reportages d'actualités, n'oublions pas le *sport*. Un coup d'œil rapide sur le programme de l'année montre qu'à elles seules, 45 manifestations d'importance internationale ont été retransmises de Suisse et d'autres pays, parmi lesquelles des championnats du monde, d'Europe et de Suisse, englobant presque tous les sports.

D'autres reportages sportifs eurent un caractère plus national ou régional, et ils auraient été plus nombreux encore, si leurs organisateurs n'en avaient pas souvent interdit l'entrée à la télévision. De plus, de brefs films de reportage ont été enregistrés puis diffusés au cours des programmes du soir. Des émissions spéciales furent consacrées à la propagande et à l'exercice des sports, et nous avons essayé, en faisant cela, d'encourager les téléspectateurs à pratiquer eux-mêmes des disciplines de développement physique par le sport.

Un travail d'Hercule a été accompli à l'occasion des préparatifs de la TV en vue des émissions de la 30^e course internationale de ski du Lauberborn à Wengen. 14 km de câbles ont été posés





Une règle importante d'une bonne émission de variétés: élégance et grâce aussi bien dans le geste que dans la présentation

Mais revenons aux émissions plus importantes des studios. Le *téléthéâtre* est un des programmes les plus appréciés. Le studio romand, malgré l'exigüité de ses locaux, a réalisé 26 mises en scène, y compris cinq reprises. Il faut y ajouter encore quatre retransmissions de France et une de Belgique. Ces nombreuses productions comportaient tous les genres, de l'œuvre classique à la pièce à thèse moderne, du drame à la comédie légère, de la pièce en un acte à celle qui remplissait le programme de toute la soirée.

Les amateurs d'*opéras* purent profiter de dix excellentes représentations, parmi lesquelles des retransmissions des festivals d'Aix-en-Provence, de Bayreuth, de Glyndebourne et de Salzbourg. En Suisse même, les œuvres de deux compositeurs de chez nous ont été étudiées et exécutées: l'opéra bouffe «Leonidas» de Pierre Wissmer et «Seraphine oder die stumme Apothekerin» d'Henri Sutermeister; ces deux œuvres ont suscité un grand intérêt à l'étranger. Le *ballet* n'a pas non plus été négligé; des ensembles de danseurs de qualité, suisses et étrangers, se produisirent plusieurs fois devant les caméras.

Le mode de représentation clair et distinct qui est le propre de la télévision a gagné un nombre considérable de spectateurs aux *émissions documentaires*, qui cherchent à informer et à instruire d'une manière amusante. Plusieurs émissions, qui reparaissent constamment, leur sont consacrées. La plupart des abonnés à la télévision connaissent certainement les émissions sur l'art et la littérature, dans lesquelles des artistes et des écrivains, notamment, prennent la parole, par exemple «Vient de paraître», «Le théâtre à Paris», «Grands interprètes», «Un quart d'heure avec . . .», «A la recherche de la peinture», «Actualités artistiques», et d'autres encore. «Continents sans visa» est une émission d'information et d'actualités internationales organisée avec la collaboration des sociétés étrangères de télévision et des délégués de la



Quelques «Etoiles» d'une émission pour la femme

télévision romande. «Objectif 59» et «Faisons le point» ont traité des problèmes actuels en Suisse et hors de nos frontières. «Avant-première» et «Ecrans du monde» renseignent sur les films. Les reportages filmés d'explorateurs connus paraissent sous la rubrique «Les sentiers du monde». «Feu vert» et «Les cantons et les routes» s'occupent des problèmes de la circulation. Les thèmes scientifiques sont abordés dans les émissions «La vie sous le microscope» et «La vie des animaux». Signalons enfin que les reportages directs sur des questions médicales et d'hygiène, réalisés avec la collaboration de l'Association romande des médecins, ont été très bien accueillis.

L'appui que la direction des programmes trouve dans les milieux de la vie religieuse est très réjouissant. Des groupes cantonaux de travail participent à la préparation des nombreuses émissions religieuses de valeur. A côté des retransmissions de services divins, les rubriques «C'est demain dimanche», «Présence catholique» et «Présence protestante» ont attiré de fidèles auditeurs. Il faut encore noter tout spécialement la retransmission en Eurovision du Jubilé Calvin, à Genève.

Les milieux pédagogiques ont manifesté un grand intérêt pour le premier essai de *télévision à l'école*; cet essai, effectué en Suisse française les 27 et 30 janvier présentait un reportage filmé sur un sauvetage dans les hautes Alpes, avec le pilote Hermann Geiger, dit «le pilote des glaciers», et une visite du musée ethnographique de Genève. Une enquête menée en Suisse romande démontra que 1750 élèves de 65 classes (à l'exception de Neuchâtel et Valais, car les résultats de l'enquête nous sont parvenus trop tard) ont suivi ces reportages sous la direction de leurs maîtres.

Les *émissions de variétés* constituent évidemment le chapitre le plus difficile; ce genre de programme est toujours demandé, et à bon droit. Le téléspectateur est vite rassasié des représen-

tations artistiques, qui se ressemblent trop souvent. En outre, les possibilités de la télévision suisse dans ce domaine sont restreintes, car les vedettes internationales savent estimer leur valeur exceptionnelle. A cela s'ajoute que l'intérêt pour des productions artistiques et pour l'art «léger» est plus vif, si ces productions sont étayées par une action et commentées par un habile présentateur. La télévision suisse éprouve quelque difficulté à ce sujet, car nous sommes contraints de diffuser nos programmes de variétés par les émetteurs des trois régions linguistiques du pays, de sorte qu'il faut éviter les productions et les textes de présentation dans lesquels la parole domine. Néanmoins, le programme suisse offre des productions de rang international, telles que «Mélodies et Rythmes» et «Hazy Osterwald Show». Les programmes de variétés qui réunissent les jeux de devinettes et de questions, les concours et toutes sortes de productions variées jouissent aussi de la faveur du public; citons notamment «Téléparade», «Echec et mat», «La Boule d'or», «Jeux et variétés», «Qui est-ce?», «Silence, on mime».

Le *film* acquiert une importance toujours plus grande pour la télévision, et l'enregistrement d'images s'imposera encore certainement davantage quand la bande magnétique sera introduite dans tous les studios de télévision.

En 1959, les actualités quotidiennes ont fourni à elles seules 2500 courts métrages provenant du monde entier. 547 d'entre eux avaient été tournés en Suisse. Si nous y ajoutons les reprises dans les actualités hebdomadaires et la reproduction de photographies, le nombre des actualités suisses s'élève à 733. Les prises de vues ont été effectuées soit par des collaborateurs de la télévision suisse, soit par des correspondants permanents que nous avons dans toutes les parties du pays; un grand nombre de ces films ont été diffusés par des émetteurs étrangers dans le cadre des échanges internationaux de programmes.

Nous ne devons pas oublier de mentionner les films de la télévision suisse passés en Eurovision: «Oreopithecus», un reportage sur la découverte sensationnelle d'un ancêtre de l'homme primitif, et «Genève» dans la série d'émissions «Hauts lieux de l'Esprit». Puis les films destinés au «Prix Italia»: «Kunst der Mexicaner» à l'occasion de l'exposition de Zurich, et «Temps des études», pour le 450^e anniversaire de l'Université de Genève.

L'harmonie entre le décor et le jeu sur scène doit être sans bavures





Le cinquième anniversaire de l'Eurovision, le 7 juin 1959, a été marqué par une émission commune des 12 pays rattachés à cette institution. La BBC a présenté la vie dans les rues de Londres. Un reporter, muni d'un émetteur et d'une caméra portatifs, a accompagné — entre autres — une fanfare de l'Armée du Salut

De nombreux studios d'Europe, d'Amérique et même du Japon projetèrent ces films. Il est possible aussi, grâce au film, d'échanger des courts métrages avec d'autres pays, dans le cadre de l'Eurovision, comme dans le service des nouvelles des enfants et le magazine agricole. On comprendra, dans ces conditions, qu'il n'a pas été tourné moins de 228200 m de film au cours de cet exercice, dont 101500 en Suisse française et 126700 en Suisse allemande. A quoi s'ajoute encore 116500 m d'enregistrement filmé de programmes de valeur, tels que des pièces de théâtre télévisées, qu'on pouvait ainsi rediffuser plus tard.

Enfin, les films que nous devons faire venir surtout de l'étranger, ne jouent pas un rôle négligeable dans l'ensemble du programme. Dans les émissions en langue française seulement, on diffusa 56 films remplissant une soirée entière et 105 films d'une demi-heure; pour la Suisse allemande, ces chiffres sont réciproquement de 48 et 94. Il faut encore ajouter 135 films documentaires pour la Suisse romande et 119 pour la Suisse allemande.

Il conviendrait de rappeler beaucoup de choses encore, mais ce serait une ingratitude de ne pas citer au moins l'Eurovision, cette institution internationale d'échange de programmes qui célébra en 1959 sa cinquième année d'existence en organisant deux émissions d'«anniversaire» en chaîne; 12 pays de l'Europe occidentale y présentèrent leurs productions. L'importance que revêt l'Eurovision ressort des seuls chiffres suivants: depuis le 6 juin 1954, qui vit la naissance de l'Eurovision par le reportage de la Fête des narcisses à Montreux, jusqu'au 31 décembre 1959, cette organisation a procuré aux émetteurs-membres 1098 programmes d'une durée totale de 1320 heures, et 292 de ces émissions, représentant 196 heures de projection, eurent lieu en 1959. La Suisse à elle seule a fourni aux organisations étrangères de télévision, du 6 juin 1954 à fin 1959, 70 programmes différents, dont 19 en 1959. L'Eurovision représente donc actuellement pour le programme suisse un enrichissement indispensable. Elle ouvre à nos abonnés à la télévision une fenêtre sur le vaste monde, et grâce à elle, la vie et les aspects de la Suisse sont devenus familiers à des millions de spectateurs étrangers.

Ing. Paul Pellac

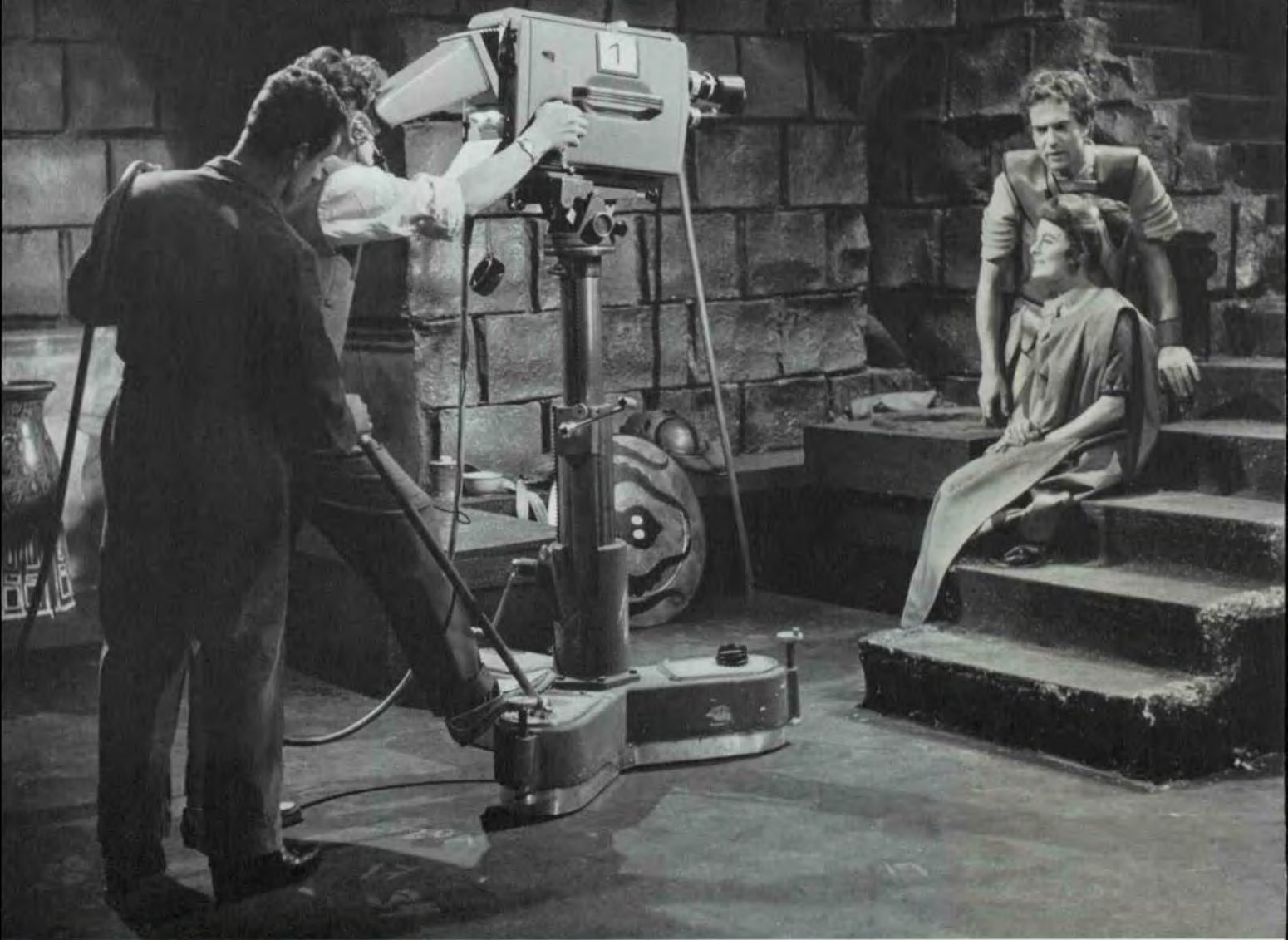
Expert de la DG pour la TV

MISE EN SCÈNE D'UNE PIÈCE DE THÉÂTRE À LA TV

Parmi toutes les productions de la télévision, la pièce de théâtre télévisée, plus qu'aucune autre, nécessite l'emploi de tous les moyens techniques et artistiques. Il faut accomplir un travail préparatoire considérable avant de pouvoir commencer la mise en œuvre proprement dite. Il s'agit d'abord de lire un nombre énorme de nouvelles, de pièces de théâtre, de romans, puis d'examiner si ces œuvres se prêtent à la télévision. Souvent, il faut aussi tenir compte, lorsqu'on choisit un thème approprié, de la saison ou de certains jours de fête tels que Noël, Pâques, etc. Quand le choix est fait, l'ouvrage est remis à une personne familiarisée avec les lois de la télévision, qui saura tirer du matériau qu'elle a reçu une pièce destinée à être télévisée. Mais actuellement, il n'y a guère en Suisse d'auteurs de pièces de ce genre connaissant à fond la télévision dans son essence même, et qui soient simultanément de bons dialoguistes. Nous ne pouvons pas non plus nous permettre de faire adapter des nouvelles ou des romans. Nous devons nous en tenir aux pièces de théâtre déjà écrites et nous satisfaire d'un dialogue achevé. Le metteur en scène doit donc exécuter le travail d'un auteur de scénario, et faire d'une œuvre conçue pour la scène une pièce susceptible de passer sur le petit écran; bien entendu, c'est là une lourde tâche et, souvent, une affaire de talent. Une des premières besognes du metteur en scène sera de consulter le fichier de tous les

Le téléthéâtre exige non seulement des acteurs mais de tous les participants à l'émission une attention et une concentration extrêmes





Sur le plateau de Zurich, une scène de « A phoenix too frequent », de Christopher Fry

comédiens disponibles et d'attribuer chaque rôle d'une manière aussi judicieuse que possible. Il faut fréquemment traiter avec plusieurs acteurs, car l'un ou l'autre d'entre eux est déjà engagé ailleurs. Pour la télévision, la distribution des rôles est analogue à celle du cinéma. Il faut tenir compte de l'aspect physique des interprètes, et l'esthétique de la télévision a encore d'autres exigences.

Avant de commencer les répétitions, le metteur en scène discute avec le décorateur, très en détail, les plans des décors. Pour pouvoir le renseigner et répondre à certains désirs relatifs aux décors, le metteur en scène est obligé de se représenter mentalement toute la pièce dans ses moindres détails. Il doit déjà avoir en tête chaque séquence, afin de pouvoir indiquer les dimensions au décorateur, pour que le champ de projection de la caméra ne sorte jamais des décors lorsque, par exemple, un comédien monte un escalier ou passe une porte.

Le décorateur confectionne en carton un modèle architectonique de tout le décor, qui est ensuite soumis à l'appréciation commune du metteur en scène, du chef cameraman et du directeur de production pour que des modifications y soient éventuellement apportées. Entre-temps, les acteurs ont reçu leur rôle, en ont appris le texte par cœur et répètent sous la direction du metteur en scène, dans un local où le décor est supposé. Nous le faisons la plupart du temps à l'aide de chaises, de façon que l'artiste puisse se faire une idée approximative de la place que prendra le décor dans le studio. Il est très important, en matière de théâtre télévisé précisément, que le comédien dispose le plus rapidement possible du décor. Le rapport entre le décor et l'acteur joue ici un rôle beaucoup plus considérable qu'au théâtre, où le cadre du plateau est toujours le même pour l'artiste, tandis qu'à la télévision, le champ d'action est notablement plus restreint et n'est déterminé que par le cône de projection de la caméra. C'est pour cette raison que le metteur en scène est contraint d'ordonner les jeux de scène d'une



Une scène de « Delitto all' isola delle capre », de Ugo Betti, présentée par le studio TV de Zurich

façon beaucoup plus détaillée, et qu'ils doivent être suivis plus sévèrement qu'au théâtre. Le comédien, pour sa part, est obligé d'être davantage « dans son rôle » et de jouer d'une manière plus concentrée qu'au théâtre, où l'acteur est secondé par une quantité d'éléments qu'on ne connaît pas à la télévision. L'écran de l'appareil de télévision fait ressortir le jeu de l'artiste à un point qui ne sera jamais obtenu au théâtre, où l'œil du spectateur ne peut absolument pas supprimer une certaine distance. Dans une prise de vue rapprochée, la mimique peut être si distincte, qu'elle trahit véritablement les pensées de l'artiste. Inversement, les grands gestes tolérables ou même nécessaires sur scène sont nuisibles à la télévision.

On travaille dans le local des répétitions jusqu'à ce que la pièce « colle », c'est-à-dire jusqu'à ce que les interprètes sachent à fond leur rôle; alors seulement, ils peuvent commencer de donner à la pièce sa forme proprement dite. A la télévision suisse, les répétitions durent de 14 à 20 jours pour une projection d'une heure et demie. C'est un minimum si l'on veut accomplir un travail artistique consciencieux et solide. Il ne faut pas croire que metteur en scène et acteurs arrivent à la première répétition avec des idées préconçues et définitives sur l'interprétation de la pièce. Le metteur en scène s'est fait une image déterminée de l'œuvre; il a maintenant pour tâche d'observer les comédiens et de voir comment ils se comporteront dans le rôle auquel il faut donner forme. Il doit atténuer, ou au contraire tirer plus d'effet de certains passages, et il note comment les artistes réagissent à leur rôle, et si le jeu de chaque acteur pris séparément s'harmonise avec celui de tous ses partenaires. Les connaissances techniques du metteur en scène ne constituent pas son seul bagage professionnel; il doit encore posséder un don puissant de compréhension psychologique de l'artiste qu'il a devant lui; il doit l'aider à façonner la matière sans exercer de pression sur lui, sinon le comédien se contracte, se sent gêné, perd la confiance qu'il a dans son metteur en scène et se montre hésitant.

Dans la mise en scène et pendant les répétitions, les contacts personnels jouent un grand rôle. C'est pourquoi le climat général des répétitions devrait être favorable. Il y aura toujours assez de discussions crispantes sur la manière de comprendre et d'interpréter le texte, ainsi que sur la mise en scène.

Déjà pendant le montage des décors, le metteur en scène doit non pas jouer le rôle d'un surveillant, mais se rendre compte par lui-même si tout est bien fait; il ira donc au studio pour s'accoutumer aux décors au fur et à mesure de leur montage. De petites modifications effectuées durant les premiers jours de la mise en scène permettent souvent de corriger des éléments du décor et d'obtenir un meilleur résultat. Ce travail se fait toujours d'entente avec le décorateur, qui se met à son tour en rapport avec l'accessoiriste, afin que les meubles et les accessoires dont le metteur en scène a dressé la liste soient, eux aussi, bien assortis aux décors. La dimension et le style des meubles jouent un rôle très important, à un double point de vue: la dimension, car il ne suffit pas qu'on puisse se mouvoir entre eux, mais il faut encore que les caméras se déplacent sans trop de difficultés. Deuxièmement, le style des meubles est une partie intégrante de l'image que représente la scène. Il en est de même des accessoires qui seront utilisés. La structure de l'image et les tons des couleurs sont également déterminés par la pièce. Le décorateur demande au metteur en scène quelle sera l'atmosphère de chaque scène, et il se fonde sur les indications reçues pour brosser son décor.

Au cours des dernières répétitions dans le local utilisé à cet effet, les techniciens qui participeront directement à l'émission devraient être présents pour la première fois, afin de savoir de quelle œuvre littéraire il s'agit et d'en assimiler le caractère. Le metteur en scène, d'entente avec le cameraman en chef, explique naturellement ce qu'il attend de l'image, mais chaque cameraman a lui-même les coudées assez franches pour pouvoir collaborer à la composition de l'image. Tout ceci dépend des capacités de chacun. Pendant ces répétitions, le régisseur du son repère déjà les endroits principaux où, selon les phases de la pièce, il placera ses microphones, et il détermine à quels moments musique, bruits, etc. devront éventuellement être assourdis. Ces répétitions permettent aussi de savoir combien de personnes auxiliaires seront nécessaires pour l'image et le son. Plus les décors et le déroulement de la pièce sont compliqués, plus les problèmes d'éclairage et de prise de son se révèlent difficiles.

Au studio même, dans les décors achevés, on procède à la première répétition «à froid», appelée ainsi parce qu'on ne fait pas encore fonctionner les caméras. Au cours de cette répétition, tous les déplacements des acteurs sont une fois encore exactement fixés. En jouant dans

Tout est prêt pour la retransmission par le studio de Genève de «Grand Opéra», pièce adaptée d'après le roman de Vicki Baum par Madame Andrée Béart-Arosa





La loge des artistes une fois sur scène. Séquence de «Grand Opéra» retransmis par le studio de Genève

les décors terminés, on s'aperçoit qu'il faudra encore faire éventuellement certaines modifications. Pendant ces répétitions, les cameramen notent «leurs» séquences, c'est-à-dire les passages durant lesquels leur caméra fonctionnera. Le régisseur du son inscrit dans son carnet, avec précision, tout ce que le microphone enregistrera. Il doit aussi tenir compte de l'éloignement de chaque caméra, car il ne peut y avoir de son de premier plan quand il s'agit d'une vue d'ensemble, ou si une personne parle d'assez loin. La répétition «à froid» exige presque toujours quatre fois plus de temps qu'il n'en faut pour jouer la pièce sans reprises et sans interruptions de mise au point. Le jour suivant, on répète «à chaud»: les caméras fonctionneront pour chaque scène. Il s'agit d'exercer tous leurs changements de position. L'acteur doit répéter une scène jusqu'à ce que les déplacements du cameraman concordent avec les siens. En général, il ne sera pas possible de terminer en un jour la répétition d'une pièce d'une heure et demie, de sorte qu'il faudra achever la répétition «à chaud» le lendemain matin. Au cours du premier essai, il arrive à plusieurs reprises que les caméras soient mal dirigées, que les acteurs commettent des imprécisions, si bien qu'il faut reprendre la scène, ce qui est inévitable et nécessite beaucoup de temps. Enfin, après trois jours de répétition au studio, on peut procéder à la répétition générale, qui a lieu le jour même de l'émission. Tout devrait alors vraiment marcher à souhait: image, son, contrôle de l'image, séquences, caméras et microphones, de même que l'éclairage, sans cesse corrigé au cours des répétitions.

Après la répétition générale, on effectue s'il y a lieu encore quelques ultimes corrections, et en général les acteurs doivent alors retourner au vestiaire, pour rafraîchir leur grimage et remettre leur coiffure en ordre pour l'émission du soir, afin qu'après les fatigues de la journée et de la répétition générale, ils puissent jouer pour la Première. Le véritable responsable de cet événement, le metteur en scène, n'a désormais plus rien à dire; il est assis, tendu, à côté du régisseur du son et de la scriptgirl et pour la première fois, il regarde jouer ses comédiens sans pouvoir se mêler de rien directement. Certes, s'il se produit des fautes, il peut comme la scriptgirl, opérer de petites corrections, donner des instructions par l'intermédiaire du régisseur et des cameramen. Mais la plupart du temps, cela ne fait que créer des confusions, car les yeux des cameramen sont fixés sur l'image, et ils écoutent en même temps la scriptgirl qui leur souffle, dans les écouteurs collés à leurs oreilles, les ordres pour la prochaine scène. C'est ainsi que s'effectue, dans les grandes lignes, la mise en scène d'une pièce de théâtre télévisée.

Ettore Cella

Régisseur TV Studio Zurich

LE RÔLE DU DÉCOR À LA TÉLÉVISION

Lorsque l'on parle des décors de télévision, on évoque aussitôt la «plantation» souvent très étendue des émissions dramatiques. Mais si l'on veut avoir une idée globale de l'importance du décor, il convient de le considérer comme un véritable personnage ayant un rôle à jouer dans toutes les séquences d'un programme; les émissions d'une soirée sont en effet autant de tableaux divers appartenant à une pièce qui a précisément pour titre: «le programme». Le décor, même réduit à quelques éléments, peut tout d'abord être facteur de choc; il doit en ce cas créer instantanément le climat de la présentation qui va s'y insérer. Il suffit parfois, pour atteindre ce but, d'un simple accessoire judicieusement disposé et d'une surface traitée dans les teintes convenant aux caméras et ornée de motifs propres à accrocher harmonieusement la lumière.

Le décor peut aussi être «leit-motiv». De par sa réapparition à dates données, il réintroduit le spectateur dans un cadre familier et se pare d'une présence, sinon identique, tout au moins proche de celle d'un présentateur agréé et attendu par le public.

Le décor peut encore n'être que l'équivalent d'une musique d'accompagnement, à l'instar de ces partitions qui savent se faire oublier et qui ne se révèlent mauvaises que lorsqu'elles écrasent le thème principal. Le véritable talent du décorateur consiste alors à s'effacer, à concevoir un écrin dont la seule justification est de mettre en valeur les facettes d'une présentation qui se suffit à elle-même.

Le décor peut enfin, et c'est une discipline qui nous rapproche ainsi de la peinture, prendre la forme d'un acteur qui envahirait l'objectif, en précisant: «En un tel endroit, seule telle action est possible.» Le décor est alors la transposition valable de l'écriteau idéal du théâtre Elisabethain. Mais s'il épargne aux spectateurs la dépense de leur imagination, sa responsabilité s'en accroît d'autant, puisqu'il impose une atmosphère de l'œuvre, dans le sens large, que les yeux ne quitteront plus. S'il n'est pas adéquat, l'évasion ne sera plus permise, il sera une gêne. Les toiles de fond délavées de l'ancien théâtre ne résistent pas au rigorisme technique et esthétique de la télévision. Ce problème fut autrefois celui du cinéma et sa solution a d'ailleurs marqué l'art scénique actuel.

Un décor d'intérieur doit être particulièrement soigné, car l'œil de la caméra est sans pitié. Décor de Guy Dessauges, studio de Zurich





Un décor, à mi-chemin entre le réalisme et la transcription picturale. Décor de Jacques Stern, studio de Genève

Sur ce plan, deux divergentes: ligne figurative ou ligne abstraite? Le cinéma avait relégué les portes en toiles devant l'évidence des portes en bois. «Sur les planches» déjà, un metteur en scène comme Antoine avait eu conscience de ce besoin! La télévision est à même de montrer une reproduction exacte des lieux dans lesquels se déroule une action; ses caméras peuvent capter des décors réels, ses décorateurs savent, par le truchement d'une matière choisie pour être fidèlement traduite par les tubes électroniques, recréer sous les projecteurs un mur, par exemple, aussi vrai qu'un mur qui n'a jamais eu d'autre fonction que d'être un mur.

A ce stade, certains styles de présentations réclament une autre transposition, qui n'est pas forcément celle de l'abstraction pure, mais qui ouvre au décorateur les voies picturales les plus libres. Le décor non-figuratif est alors logique; il permet toutes les audaces, use des procédés les plus divers, et parfois se transmute en vagabondes taches de lumière sur l'horizon d'un cyclorama. L'irréel est son domaine et il concourt à la matérialisation du rêve.

Le monde de la télévision poursuit ses expériences. Son souci constant est la recherche d'un graphisme propre et les dogmes en cette matière ne durent guère.

Mais il serait vain de vouloir à tout prix cerner «une» formule. Toutes les formules sont valables si elles sont pensées en fonction du thème qu'elles doivent servir et toutes les tentatives, même insolites, à condition qu'elles soient sincères, peuvent être fécondes dans un recul qui ne nous appartient pas.

Est-ce rêve d'artiste d'imaginer que les décors participant à une suite d'émissions puissent un jour avoir entre eux une vertu constante, soit le hiatus d'un contraste brutal, mais voulu, soit le modelé d'une transition sans heurts au service des idées, des documents, des textes... et des hommes disséqués par la caméra?

Robert Schodt.

Chef des émissions culturelles et de la présentation à la TV romande

Vorremmo rivedere brevemente le emissioni che, nel corso del 1959, hanno testimoniato, sia nel contenuto, sia nella partecipazione dei collaboratori e dei protagonisti, la presenza della Svizzera italiana in seno alla televisione nazionale.

In primo luogo il Telegiornale, una delle più importanti produzioni della televisione, in cui la Svizzera italiana ha ribadito la sua presenza con una certa costanza ed una certa regolarità. Infatti, su 500 avvenimenti che gli operatori del telegiornale hanno registrato in tutta la Svizzera, ben 80 sono stati quelli forniti dalla Svizzera italiana.

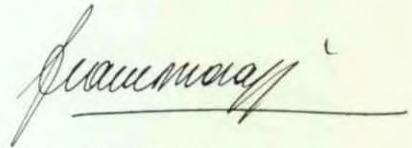
Enzo Regusci, l'unico collaboratore della televisione svizzera residente nel Ticino, ha raccolto e filmato, da Chiasso ad Airolo, con un ritmo di circa due contributi settimanali, tutte le manifestazioni a carattere attuale, culturale, economico e folcloristico di interesse nazionale. Hanno dovuto essere trascurati quei soggetti che avevano caratteristica di attualità regionale e non potevano quindi essere presentati ai telespettatori d'oltre San Gottardo. A questo inconveniente si potrà ovviare quando, alla fine dell'anno, la televisione della Svizzera italiana avrà una autonomia di programmi tale da poter trasmettere qualche ora settimanale di emissioni esclusivamente destinate ai telespettatori svizzeri di lingua italiana.

Un'altra serie di emissioni realizzata da elementi ticinesi è stata quella dei film dedicati ad aspetti della Svizzera italiana. Fino ad oggi sono stati prodotti una decina di documentari che hanno, in modo particolare, esposto problemi a carattere economico e sociale. Fra questi, citiamo quello sulla vita dei paesi di Bissone e di Morcote, il quale, illustrando il mestiere del pescatore sulle rive del Ceresio, suggeriva soprattutto un ottimo pretesto per mettere in rilievo le eccezionali bellezze naturali ed artistiche concentrate in queste due zone.

Il film sulla costruzione d'impianti idroelettrici in Val di Blenio voleva invece mettere in evidenza, in 40 minuti di pellicola, la grandiosità e l'importanza economica di un'opera che sta per trasformare le sorti di un'intera regione.

Un altro documentario ove si intrecciano vari problemi di grande importanza per il Ticino è stato quello concepito da Rinaldo Giambonini ed Enzo Regusci sull'agricoltura ticinese. Favorevoli consensi ha pure suscitato un lavoro di Dario Bertoni, prodotto nello scorso autunno e dedicato ad un'industria che è ancor oggi una delle più floride e produttive: l'industria delle «pietre del Ticino».

L'ultimo documentario della serie, in ordine cronologico, si differenzia in modo sostanziale dai precedenti, sia per la forma, sia per il contenuto. Si tratta infatti di un film a carattere artistico nell'intenzione di far conoscere una personalità non ticinese, ma che nel Ticino ed in Svizzera ha passato gran parte dei suoi anni migliori. Marino Marini, scultore di chiarissima fama, ci viene presentato da Fabio Bonetti, il quale ha voluto, nel complesso della sua produzione artistica, sottolineare e mettere in evidenza le opere ideate e create dall'artista nel nostro paese, durante il suo forzato esilio nel corso dell'ultimo periodo bellico.



Capo delle emissioni in lingua italiana

Contadini ticinesi



Table des matières

	page
<i>Les finances</i>	2
<i>Comptes et bilans</i>	
Société suisse de radiodiffusion	8
Direction générale	9
Bilan	12
Service suisse des ondes courtes	14
Télédiffusion	16
Studios	18
Bilan des studios	22
Service radio de l'administration PTT	23
Télévision	26
Bilan de la télévision	28
<i>Budgets</i>	
Répartition des ressources allouées à la SSR	32
Société suisse de radiodiffusion	33
Direction générale	34
Service suisse des ondes courtes	37
Télédiffusion	38
Studios	40
Télévision	41
<i>Statistiques des auditeurs</i>	43
<i>Statistiques des programmes radio</i>	44
<i>Statistiques des téléspectateurs</i>	46
<i>Statistiques des programmes TV</i>	47
<i>Organes de la SSR</i>	49

Comptes de l'exercice 1959

Radio

Au terme de l'exercice 1959, le nombre des concessionnaires de radio et de diffusion par fil se chiffrait à 1 387 877. Comparé à l'année précédente, 38 372 nouvelles concessions ont été enregistrées. La télédiffusion accuse à nouveau l'augmentation la plus sensible avec ses 23 374 nouveaux concessionnaires. La radio compte 16 908 nouveaux auditeurs, alors que la Rediffusion voit le nombre de ses auditeurs régresser de 1 910 unités.

Le produit brut de la taxe de concession a atteint 36 797 363 francs, dont 880 573 francs ont été versés aux sociétés de droits d'auteur pour les haut-parleurs installés dans les établissements publics, et 50 000 francs au fonds commun de déparasitage PTT/SSR. Il restait ainsi un montant de 35 866 790 francs à répartir entre les PTT et la SSR. Conformément au mode de répartition arrêté pour les années 1959 à 1961 par le Conseil fédéral, dans sa séance du 30 mai 1958, la part de la SSR s'est élevée à nouveau au 70 % du produit net, soit à 25 106 753 francs, dépassant ainsi les prévisions budgétaires de 326 753 francs. Ce supplément de recettes a été crédité par les PTT au début de 1959 et porté à compte nouveau.

Les ressources d'exploitation de la SSR pour l'exercice 1959 se présentent de la manière suivante:

1. Quote-part de la SSR aux taxes de concession, selon budget	Fr. 24 780 000.—
2. Attribution spéciale de l'administration des PTT pour le service des programmes de la télédiffusion	Fr. 288 529.—
3. Versement supplémentaire aux studios par prélèvement sur le solde actif des comptes de la direction générale de l'année précédente (conf. à la décision de l'assemblée générale des 3/4 juillet 1959)	Fr. 100 000.—
Total	<u>Fr. 25 168 529.—</u>
Versement au fonds de réserve (conf. à l'arrêté fédéral du 13 septembre 1955)	<u>Fr. 500 000.—</u>
Les ressources d'exploitation à disposition et le solde actif des comptes de la direction générale de l'année 1958 se montent à	<u>Fr. 24 668 529.—</u>

La direction générale s'est vu attribuer pour les dépenses communes des sociétés membres et pour les besoins de son exploitation une somme de 3 456 460 francs à laquelle vient s'ajouter le montant de 500 000 francs destiné à la réserve d'exploitation.

2 567 272 francs ont été consacrés à des charges communes, telles que droit d'auteur, service des nouvelles, radio scolaire, échange de programmes, contribution à des mesures sociales en faveur du personnel de la radio, etc. Les dépenses d'exploitation de la direction générale elle-même se sont élevées à 928 444 francs. Selon le budget, un montant de 1 065 540 francs fut attribué au service des ondes courtes.

Conformément aux prévisions budgétaires, une somme totale de 102 300 francs fut mise à la disposition des trois sociétés membres sans studio. Selon une décision de l'autorité de surveillance du 17 septembre 1958, cette somme fut prélevée pour la première fois sur le produit total des taxes de la SSR; elle fut donc déduite des ressources mises à la disposition des sociétés exploitant un studio avant la répartition de ces ressources.

Les six studios de radio se sont vu attribuer un montant de 19 755 700 francs, soit 1 268 700 francs de plus que l'année précédente. Ces moyens financiers ont été répartis entre les groupes d'émetteurs comme suit:

Beromunster	44,5% soit 8 791 287 francs
Sottens	33,0%, soit 6 519 381 francs
Monte Ceneri	22,5%, soit 4 445 032 francs

Cette répartition est conforme à la clé arrêtée par l'autorité de surveillance selon décision du 17 septembre 1958.

En plus des recettes provenant des taxes de concession, la direction générale, le service des ondes courtes, la télédiffusion et les studios ont enregistré des recettes supplémentaires d'exploitation pour un montant de 102 631 francs, ainsi que des recettes extraordinaires du compte de profits et pertes pour une somme de 383 530 francs. En 1959, les disponibilités destinées à l'exploitation de la radiodiffusion ont atteint 25 154 690 francs, comme il ressort du tableau ci-après :

	Part du produit de la taxe de concession	Autres recettes d'exploitation	Soldes de l'année précéd. et recettes extraordinaires du compte de profits et pertes	Total des moyens à disposition pour 1959
Total	24 668 529¹	102 631	383 530	25 154 690
Direction générale	3 456 460 ¹	30 576	156 468	3 643 504
Service des ondes courtes	1 065 540	3 021	236	1 068 797
Service des programmes TD	288 529	6 000	—	294 529
ORG, IRG, CRR	102 300	3 300	11 661	117 261
<i>Sociétés membres avec studio</i>	<i>19 755 700²</i>	<i>59 734</i>	<i>215 165</i>	<i>20 030 599</i>
BEROMUNSTER	8 791 287	40 778	118 148	8 950 213
Zurich	3 523 128 ³	15 060	53 307	3 591 495
Berne	2 434 479	15 992	29 293	2 479 764
Bâle	2 833 680 ³	9 726	35 548	2 878 954
SOTTENS	6 519 381	16 221	71 821	6 607 423
Lausanne	3 032 816	7 440	47 069	3 087 325
Genève	3 486 565 ³	8 781	24 752	3 520 098
MONTE CENERI	4 445 032	2 735	25 196	4 472 963
Lugano	4 445 032 ³	2 735	25 196	4 472 963

¹ Il n'est pas tenu compte dans ce montant du versement de 500 000 francs au fonds de réserve d'exploitation.

² Y compris un versement supplémentaire de 100 000 francs prélevé sur le solde actif des comptes de la direction générale de l'année 1958

³ Orchestre y compris.

Les comptes de profits et pertes de la direction générale présentent un solde actif de 352 085 francs, imputable à certains crédits non utilisés et à des recettes supplémentaires. Le Comité central a prévu l'incorporation de 350 000 francs de ce solde actif et de la part supplémentaire du produit des taxes s'élevant pour 1959 à 326 753 francs au fonds de construction pour le financement du nouveau bâtiment de la SSR.

Le montant actuellement disponible pour la construction du nouveau bâtiment est de l'ordre de 800 000 francs seulement, ne couvrant que le 13,5% des dépenses d'investissement ce qui est nettement insuffisant. Comme les autres réserves ne sauraient être affectées au financement d'une construction, le capital minimum nécessaire à cet égard ne peut être constitué que par le solde actif et la part supplémentaire du produit des taxes de concession.

Conformément à la proposition du Comité central, l'excédent actif de 2 085 francs serait reporté à compte nouveau.

Les comptes du service des ondes courtes et de la télédiffusion font ressortir un solde bénéficiaire de 18 592.18 francs, resp. 5 214.20 francs. Ces disponibilités alimenteront, d'une part, le fonds de disposition du service des ondes courtes et, d'autre part, la réserve d'exploitation de la télédiffusion.

Les dépenses d'exploitation des studios se sont maintenues dans les limites des crédits alloués. Des économies réalisées en cours d'exercice sur les frais de personnel et frais généraux d'exploitation ont permis aux studios de consacrer des sommes supplémentaires aux programmes proprement dits. Les résultats des studios font apparaître des soldes actifs. L'excédent total atteint 45 000 francs et sera reporté à nouveau, après paiement des intérêts du capital social.

En 1959, le nombre des concessionnaires TV passa de 50 304 à 78 700, ce qui représente une augmentation de 28 396 abonnés. Ainsi, nos prévisions qui tablaient sur un nombre de 62 000 abonnés à la fin 1959 ont été dépassées de 16 700 unités.

Bien que l'accroissement du nombre des concessionnaires se soit traduit par une augmentation du produit des taxes, la part afférente aux PTT et à la SSR pour l'exercice 1959 est restée dans le cadre des crédits prévus au budget et figurant dans le plan financier du message adressé par le Conseil fédéral aux Chambres le 9 juillet 1957 et relatif à l'octroi d'un prêt à intérêts à la SSR. Les prévisions portant sur le produit des taxes de concession s'élevaient à 4,9 millions de francs dont le 70%, soit 3 430 000 francs, est destiné au service des programmes de la télévision. En fait les recettes nettes ont excédé de 1 274 000 francs les prévisions; les PTT ont porté ce montant au fonds de réserve. Le Conseil fédéral décidera, conformément au message précité, de l'utilisation des dites réserves supplémentaires.

Aux recettes provenant des taxes de concession, dont le montant s'élève à 3 430 000 francs, se joignent la contribution de 2 millions de francs versée par l'Association des éditeurs de journaux et la tranche de 2 570 000 francs du prêt consenti par la Confédération. La totalité des crédits alloués pour l'exercice 1959 se chiffrait à 8 millions de francs, auxquels vinrent s'ajouter divers appoints, totalisant une somme de 91 000 francs, fournis par des manifestations publiques et la participation de sociétés étrangères aux frais d'émissions communes, etc. Les frais d'exploitation ont pu être contenus dans les limites des moyens financiers à disposition. Après avoir passé les écritures ordinaires de régularisation à fin 1959, les comptes du service des programmes TV font apparaître un solde passif de l'ordre de 5 175 726.75 francs, correspondant exactement au déficit prévu et imputable au prêt consenti par la Confédération pour les années 1958 et 1959 et aux intérêts en résultant.

Radio

L'Administration des PTT prévoit que le nombre des auditeurs soumis à la taxe de concession atteindra 1 414 000 abonnés à la fin de l'année 1960. Comparé aux chiffres de septembre 1959, cela représente un accroissement de 40 000 auditeurs. Les expériences faites à ce jour nous permettent de penser que ces prévisions se réaliseront facilement.

Le produit brut de la taxe de concession est évalué à 37 300 000 francs. Sur cette somme, une redevance de 907 000 francs est à verser aux sociétés de perception de droits d'auteur (SUISA et Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques SACD) pour les haut-parleurs installés dans les établissements publics. Une autre retenue de 50 000 francs est destinée, comme par le passé, à alimenter le fonds commun de déparasitage PTT/SSR.

Il reste un montant net de 36 343 000 francs à répartir entre l'Administration des PTT et la SSR selon la clé de répartition fixée par le Conseil fédéral, dans sa séance du 30 mai 1958. L'Administration des PTT se voit attribuer 10 903 000 francs (30%) soit 280 000 francs de plus que l'année dernière. Le revenu présumé de la SSR s'élève à 25 440 000 francs (70%); ce montant représente, par rapport au budget 1959, une augmentation de 560 000 francs.

En plus de sa part aux taxes de concession, la SSR reçoit, selon accord spécial avec les PTT, un supplément de 1 franc par abonnement-TD pour l'exploitation des programmes de la télédiffusion. Pour 1960, il s'agit d'un montant de 313 500 francs.

Le produit total de la taxe de concession revenant à la SSR peut être consacré à la répartition entre la direction générale, le Service des ondes courtes et les sociétés membres. Il n'est pas nécessaire de verser un montant au fonds de réserve générale en 1960, puisque cette réserve a maintenant atteint 3 millions de francs, soit la valeur que le Conseil fédéral considérait comme souhaitable.

La direction générale a besoin, pour son exploitation, de 1 008 000 francs. Un montant de 2 427 000 francs est nécessaire pour faire face aux obligations intéressant toute la Suisse. Figurent en particulier dans cette somme les versements aux sociétés d'auteurs (1 326 000 francs), à l'industrie du disque (219 000 francs), à l'Agence télégraphique suisse pour le service des nouvelles (240 000 francs), les dépenses pour la radioscolaire (100 000 francs) et pour l'échange de programmes avec les institutions étrangères de même que les dépenses pour les organes de la société (assemblée générale, Comité central, commissions de programme, etc.).

Le budget de la direction générale est de 21 000 francs inférieur à celui de l'année dernière du fait que les contributions uniques versées pour la consolidation de la Caisse-pension tombent et que des économies ont pu être réalisées dans diverses rubriques.

La part du Service des ondes courtes a été fixée par le Comité central à 1 106 500 francs. Le budget du Service des ondes courtes se trouve établi ainsi à plus de 300 000 francs en dessous de la limite maximale décidée par l'assemblée générale de St-Gall les 3/4 juillet 1959.

La part attribuée aux trois sociétés membres sans studio (ORG, IRG, CRR) s'élève pour 1960, comme par le passé, à 102 300 francs. Ce montant doit être déduit en même temps que les parts de la direction générale et du Service des ondes courtes, avant la répartition des moyens financiers entre les studios, conformément à la décision rendue par l'autorité de surveillance le 17 septembre 1958, lorsqu'elle statua sur le recours.

Il reste à la disposition des six studios de radio 20 796 200 francs, soit 1 040 500 francs de plus que l'année dernière. En outre, les contributions uniques versées par les studios en 1959 pour la consolidation de la Caisse-pension tombent, si bien qu'en réalité, les studios auront à leur disposition des ressources financières de 1 280 000 francs supérieures à celles de l'année précédente.

Provisoirement, la répartition des moyens financiers entre les trois groupes d'émetteurs se fera selon la clé fixée par notre autorité de surveillance le 17 septembre 1958, lorsqu'elle rendit son jugement sur le recours. Cette clé prévoit d'attribuer

44,5% à Beromunster

33 % à Sottens

22,5% à Monte Ceneri

Les trois studios de Beromunster se voient ainsi attribuer 9 254 309 francs, soit 463 022 francs de plus qu'en 1959. Les deux studios de Sottens reçoivent 6 862 746 francs ou 343 365 francs de plus que l'année dernière. La part de Monte Ceneri s'élève à 4 679 145 francs, représentant une augmentation de 234 113 francs par rapport à l'année 1959.

6 des 9 sociétés membres ont recouru au Conseil fédéral contre la décision rendue par l'autorité de surveillance au sujet du recours susmentionné. L'autorité de concession n'a pas encore rendu le jugement dont dépend l'attribution définitive des ressources financières aux studios de radio.

Télévision

Le budget de la télévision a été établi sur la base du plan de financement qui fait partie intégrante du contrat d'emprunt passé avec la Confédération. Il prévoit pour 1960 des dépenses totales s'élevant à 8,3 millions de francs, qui seront financées de la façon suivante :

1. Recettes provenant de la taxe de concession	Fr. 4550000.—
2. Contribution de l'Association suisse des éditeurs de journaux	Fr. 2000000.—
3. Prêt de la Confédération	Fr. 1750000.—

La part de la SSR aux taxes de concession représente le 70% des recettes telles qu'elles sont prévues dans le message du Conseil fédéral du 9 juillet 1957. Ce message estimait à 62000 le nombre des concessions télévision à la fin de l'année 1959 et à 80000 à fin 1960. En fait, on dénombrait 70552 abonnés à la fin du mois de septembre 1959. L'Administration des PTT prévoit, dans le budget d'Etat, que le nombre des concessionnaires atteindra 91500 à la fin de l'année 1960. Ainsi, les prévisions officielles de 1957 se trouvent largement dépassées. L'accroissement considérable des abonnés en 1958 nous a valu une recette supplémentaire de 346000 francs. Pour 1959, les PTT estiment cette même recette, dans le budget d'Etat, à 100000 francs et pour 1960 à 800000 francs.

Les dépenses prévues au budget de la télévision s'élèvent de 300000 francs par rapport à l'année précédente. Les frais de personnel, les prestations réglementaires, les promotions et nouveaux postes augmentent de 160000 francs. Par contre, des économies pour un montant de 61000 francs ont pu être réalisées sous diverses rubriques du personnel si bien que le crédit supplémentaire nécessaire dans le secteur du personnel est de 99000 francs net.

Pour ce qui est des frais généraux d'exploitation, les crédits pour l'entretien, le matériel et les petites acquisitions ont été réduits de 102000 francs. Par contre, une dépense supplémentaire de 41000 francs a été nécessaire pour location des nouveaux locaux du studio de Genève ainsi qu'une dépense de 33000 francs pour les amortissements ordinaires.

221000 francs de plus ont pu être consacrés aux frais directs de programme. Il n'a pas été prévu d'augmenter en 1960, la durée des émissions. Ces montants seront entièrement absorbés d'une part par les augmentations contractuelles des dépenses pour les actualités filmées de l'étranger, les nouvelles de l'Agence télégraphique suisse et les prévisions du temps et d'autre part par les adaptations de salaires des collaborateurs au programme permanents. Il ne reste plus rien pour les améliorations du programme proprement dites.

Carl

Directeur administratif

COMPTES 1959

Compte de la Société suisse de radiodiffusion

	Compte 1958	Budget 1959	Compte 1959
Total des dépenses d'exploitation	23 862 509.—	25 071 000.—	25 701 085.70
Part de la direction générale au produit de la taxe de concession	3 626 600.— ¹	3 956 460.— ¹	3 956 460.— ¹
Part du service des ondes courtes au produit de la taxe de concession	973 400.—	1 065 540.—	1 065 540.—
Allocations aux sociétés régionales avec studio	18 391 450.—	19 655 700.—	19 755 700.— ²
Allocations aux sociétés régionales sans studio	95 550.—	102 300.—	102 300.—
Service des programmes de la télédiffusion	269 190.— ³	291 000.—	294 529.—
<i>Excédent des recettes</i>	<i>506 319.—⁴</i>	—	<i>526 556.70</i>
Total des recettes d'exploitation	23 862 509.—	25 071 000.—	25 701 085.70
Part de la SSR au produit de la taxe de concession	23 087 000.—	24 780 000.—	24 780 000.—
Part supplémentaire au produit de la taxe de concession de l'année précédente	506 319.—	—	626 556.70
Prélèvement sur des réserves	—	—	— ⁵
Part du service des programmes de la télédiffusion au produit de la taxe de concession	263 190.—	285 000.—	288 529.—
Indemnité de rédaction de Ringier & Cie. pour la télédiffusion	6 000.—	6 000.—	6 000.—

¹ Y compris la réserve d'exploitation prescrite par l'Autorité de surveillance.

² Y compris fr. 100 000.— selon décision de l'Assemblée générale des 3/4 juillet 1959, prélevés sur le solde actif 1958 de la direction générale SSR.

³ Après ajustement des crédits à la suite de la convention passée, le 27 août 1958, entre les directions générales PTT/SSR.

⁴ Répartition décidée par le CC le 4 juin 1958:
fr. 378 134.— versés à la réserve d'exploitation de la SSR;
fr. 128 185.— versés au fonds de compensation pour pertes sur cours de titres.

⁵ Voir compte de pertes et profits.

Compte d'exploitation

	Compte 1958	Budget 1959	Compte 1959
Total des dépenses d'exploitation	3 672 944.26	3 956 460.—	3 987 036.14
Dépenses générales sur le plan suisse	2 151 147.47 ¹	2 415 900.— ¹	2 567 271.97 ¹
<i>Frais de programme</i>	1 839 558.12	1 967 300.—	1 887 253.30
Redevance à la SUISA	834 713.—	896 600 —	896 546.—
Redevance au BIEM	328 917.—	350 400.—	350 871.40
Industrie du disque	218 900.70	219 000.—	218 996.55
Service des informations (ATS)	240 000.—	240 000.—	240 000.—
Allocations de la caisse centrale	42 813.80	45 000.—	42 589.50
Radioscolaire	99 003.70	101 000.—	100 976.75
Dépenses décidées par le Comité central	63 156.97	100 000.—	29 940.75
Echange de programmes avec l'étranger	11 282.95	12 000.—	7 132.35
Frais divers de programme	770.—	3 000.—	200.—
Contributions de l'employeur à l'AVS	—	300.—	—
<i>Frais de la société</i>	311 589.35	448 600.—	680 018.67
Assemblée générale	20 822.55	28 000.—	28 733.40
Comité central	46 019.10	46 100.—	44 010.15
Commissions du Comité central	10 315.35	9 800.—	19 769.10
Conférences des directeurs	2 955.15	5 200.—	3 075.05
Commissions des programmes	18 716.75	17 000.—	16 514.25
Autres commissions	7 839.25	10 500.—	8 866.05
Organes de la Caisse-pension	13 946.85	12 100.—	11 768.60
Union européenne de radiodiffusion	45 196.35	54 000.—	50 772.20
Contributions de la société à la Caisse-pension	124 733.05	228 000.—	460 276.— ²
Nouveau bâtiment de la SSR	18 687.90	35 000.—	34 313.55
Autres frais de la société	2 357.05	2 900.—	1 920.32

¹ Les versements annuels à la réserve d'exploitation non compris (1958: fr. 400 000.—; 1959: fr. 500 000.—; voir compte de pertes et profits).

² Voir compte de pertes et profits: Réserve pour mesures de consolidation de la Caisse-pension.

Direction générale

	Compte 1958	Budget 1959	Compte 1959
<u>Dépenses de la direction générale</u>	890 831.58	1 040 560.—	928 443.73
<i>Frais de personnel</i>	636 893.90	744 560.—	668 056.80
Traitements et prestations sociales	595 440.40	697 960.—	625 524.80
Autres frais de personnel	41 453.50	46 600.—	42 532.—
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	253 937.68	296 000.—	260 386.93
Frais administratifs	93 877.35	93 800.—	78 656.21
Frais d'entretien divers	3 551.60	7 000.—	3 580.14
Matériel	42 899.97	51 700.—	42 208.65
Assurances, taxes et droits	731.15	1 000.—	689.60
Loyers et frais	67 019.26	67 900.—	66 313.33
Amortissements	19 213.45	24 600.—	20 504.90
Dépenses du service d'information SSR	26 644.90	50 000.—	48 434.10
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i> (Report au compte de pertes et profits)	630 965.21	500 000.—	491 320.44
Total des recettes d'exploitation	3 672 944.26	3 956 460.—	3 987 036.14
Part de la direction générale au produit de la taxe de concession	3 626.600.—	3 956 460.—	3 956 460.—
Intérêts sur avoirs en banque	34 159.41	—	26 168.24
Intérêts sur prêts	4 728.75	—	1 723.20
Autres recettes d'exploitation	7 456.10	—	2 684.70

Compte de pertes et profits

	Compte 1958	Budget 1959	Compte 1959
Recettes	1 290 754.54	614 000.—	1 544 344.93
Intérêts sur titres	54 712.70	40 000.—	67 552.65
Produit sur ventes de valeurs d'établissement	838.—	—	1 962.50
Prélèvement sur des réserves	—	—	370 000.— ¹
Contributions de journaux, etc.	10 643.—	8 000.—	10 978.25
Autres recettes	77 459.56	66 000.—	65 088.15
Solde actif à fin 1957, resp. à fin 1958	9 817.07	—	10 886.24
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i>	<i>1 137 284.21</i>	<i>500 000.—</i>	<i>1 017 877.14</i>
Dépenses	1 290 754.54	614 000.—	1 544 344.93
Amortissements extraordinaires	3 549.30	—	703.15
Autres charges extraordinaires	—	49 000.—	—
Réserve d'exploitation SSR	778 134.—	500 000.— ²	1 126 556.70 ³
Versement au fonds de compensation pour pertes sur cours de titres en portefeuille	128 185.—	—	—
Versement au fonds de réserve spécial du CC	—	65 000.—	65 000.—
Réserve pour mesures de consolidation de la Caisse- pension	270 000.— ¹	—	—
Réserve destinée aux sociétés régionales avec studio (à répartir en 1959)	100 000.— ¹	—	—
<i>Solde actif 1958, resp. 1959</i>	<i>10 886.24¹</i>	<i>—</i>	<i>352 085.08</i>

¹ Utilisation du solde actif selon décision de la 28^e Assemblée générale.

² Prescrite par l'Autorité de surveillance.

³ Fr. 500 000.— selon budget 1959, plus fr. 626 556.70, part supplémentaire au produit de la taxe de concession de l'année précédente (selon prescription de l'Autorité de surveillance).

Actif

Caisse			Fr. 4 459.65
Petite Caisse			Fr. 350.—
Chèques postaux			Fr. 64 234.44
Banques			Fr. 2 045 509.24
Débiteurs			Fr. 50 721.70
Actif transitoire			Fr. 19 397.90
Titres			Fr. 2 175 703.—
Prêts et avances			Fr. 49 508.75
Compte d'établissement:			
Terrain, bâtiment		Fr. 923 375.—	
Mobilier	Fr. 212 690.90		
Amortissement effectué	Fr. 133 446.65	Fr. 79 244.25	
Machines, appareils techniques et d'enregistrement	Fr. 31 873.05		
Amortissement effectué	Fr. 25 852.30	Fr. 6 020.75	
Installations	Fr. 20 202.—		
Amortissement effectué	Fr. 19 699.30	Fr. 502.70	
Voiture de reportage SOC	Fr. 13 202.60		
Amortissement effectué	Fr. 13 201.60	Fr. 1.—	
Bibliothèque	Fr. 16 504.38		
Amortissement effectué	Fr. 16 503.38	Fr. 1.—	
Matériel de bureau	Fr. 186 615.60		
Amortissement effectué	Fr. 113 576.95	Fr. 73 038.65	Fr. 1 082 183.35
Compte de construction			Fr. 94 425.40
			<u>Fr. 5 586 493.43</u>

Passif

Créanciers		Fr.	32 585.45
Passif transitoire		Fr.	65 658.40
Fonds de disposition des sociétés régionales et du SOC:			
	Radio Zurich	Fr.	85 490.95
	Radio Berne	Fr.	15 990.90
	Radio Bâle	Fr.	8 824.25
	Radio Lugano	Fr.	148 000.—
	SOC	Fr.	87 378.95
		Fr.	345 685.05
Fonds de réserve central prescrit par la concession		Fr.	500 000.—
Fonds de réserve spécial à la disposition du Comité central		Fr.	231 476.15
Fonds de construction		Fr.	800 000.—
Réserve pour mesures de consolidation de la Caisse-pension		Fr.	59 468.90
Réserve d'exploitation SSR		Fr.	2 974 690.70
Réserve d'exploitation pour buts spéciaux (télédiffusion)		Fr.	96 658.70
Fonds de compensation pour pertes sur cours de titres en portefeuille		Fr.	128 185.—
Solde actif de la SSR		Fr.	352 085.08
		Fr.	<u>5 586 493.43</u>

Compte du Service suisse des ondes courtes

Compte d'exploitation

	Compte 1958	Budget 1959	Compte 1959
Total des dépenses d'exploitation	981 639.50	1 065 540.—	1 068 560.70¹
<u>Frais de personnel</u>	561 605.80	645 220.—	621 381.55
Traitements et prestations sociales	542 329.10	623 670.—	598 002.70
Autres frais de personnel	19 276.70	21 550.—	23 378.85
<u>Frais généraux d'exploitation</u>	173 435.26	182 420.—	181 911.70
Frais administratifs	36 668.20	42 600.—	39 172.70
Frais d'entretien divers	15 086.35	15 000.—	17 445.75
Matériel	65 887.85	66 900.—	63 382.50
Assurances	2 494.20	2 700.—	3 871.60
Loyers	34 631.15	39 000.—	41 936.75
Amortissements	18 667.51	16 220.—	16 102.40
<u>Frais directs de programme</u>	223 211.67	237 900.—	246 970.62
Honoraires et frais	194 174.75	200 100.—	211 928.95
Prestations sociales en faveur des collaborateurs	16 382.65	19 100.—	16 843.10
Autres frais directs de programme	12 654.27	18 700.—	18 198.57
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i> (Report au compte de pertes et profits)	23 386.77	—	18 296.83
Total des recettes d'exploitation	981 639.50	1 065 540.—	1 068 560.70
Part du Service suisse des ondes courtes au produit de la taxe de concession	973 400.—	1 065 540.—	1 065 540.—
Allocation supplémentaire sur le produit de la taxe de concession	—	—	—
Autres recettes d'exploitation	8 149.50	—	2 809.70
Recettes provenant de ventes	90.—	—	211.—

¹ Excédent des recettes d'exploitation inclus.

Compte de pertes et profits

	Compte 1958	Budget 1959	Compte 1959
Recettes	24 661.42	—	18 592.18
Produit sur ventes de valeurs d'établissement	1 060.—	—	60.—
Prélèvement sur des réserves (fonds de disposition)	—	—	—
Autres recettes	214.65	—	235.35
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i>	<i>23 386.77</i>	—	<i>18 296.83</i>
Dépenses	24 661.42	—	18 592.18
Amortissements extraordinaires	1 470.20	—	—
Versement du solde actif au fonds de disposition	23 191.22	—	18 592.18

Compte du service des programmes de la Télédiffusion

Compte d'exploitation

	Compte 1958	Budget 1959	Compte 1959
Total des dépenses d'exploitation	269 190.—¹	291 000.—¹	294 529.—¹
<u>Frais de personnel</u>	99 152.15	117 740.—	114 659.35
Traitements et prestations sociales	97 315.25	115 640.—	111 993.30
Autres frais de personnel	1 836.90	2 100.—	2 666.05
<u>Frais généraux d'exploitation</u>	28 533.40	27 960.—	17 559.05
Frais administratifs	5 526.35	13 400.—	8 353.85
Frais d'entretien divers	174.25	600.—	129.10
Matériel	831.60	3 150.—	1 992.—
Assurances	26.60	50.—	26.60
Loyers	7 107.25	7 760.—	7 057.50
Amortissements	14 867.35	3 000.—	—
<u>Frais directs de programme</u>	86 860.55	108 500.—	120 295.80
Honoraires et frais	86 184.80	108 500.—	120 295.80
Imprévus	675.75	—	—
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i> (Report au compte de pertes et profits)	<i>54 643.90</i>	<i>36 800.—</i>	<i>42 014.80</i>
Total des recettes d'exploitation	269 190.—	291 000.—	294 529.—
Part au produit de la taxe de concession TD	263 150.—	285 000.—	288 529.—
Indemnité de rédaction de Ringier & Cie pour la télédiffusion	6 000.—	6 000.—	6 000.—
Recettes provenant de ventes	40.—	—	—

¹ Excédent des recettes d'exploitation inclus.

Compte de pertes et profits

	Compte 1958	Budget 1959	Compte 1959
Recettes	54 643.90	36 800.—	42 014.80
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i>	<i>54 643.90</i>	<i>36 800.—</i>	<i>42 014.80¹</i>
Dépenses	54 643.90	36 800.—	42 014.80
Versement à la réserve d'exploitation pour buts spéciaux	54 643.90	36 800.—	42 014.80

¹ Après déduction du montant budgété de Fr. 36 800.—, l'excédent des recettes s'élève à Fr. 5 214.80.

A. Compte d'exploitation

	Zurich	Berne
Total des charges d'exploitation	3 543 672.22	2 451 799.80
<i>Sociétés-membres sans studios</i>	—	—
<i>Charges d'exploitation des studios</i>	3 543 672.22	2 451 799.80
Frais de personnel	1 094 999.35	1 229 056.—
Traitements et prestations sociales pour le personnel	1 066 548.15	1 193 456.15
Autres frais de personnel	28 451.20	35 599.85
Frais généraux d'exploitation	346 176.01	408 247.72
Frais de la société	11 972.70	16 835.45
Frais administratifs	45 022.38	50 047.65
Frais d'entretien	48 831.17	47 561.90
Matériel	112 528.72	82 947.15
Assurances	10 676.35	8 293.95
Loyers et intérêts du capital	38 579.84	147 125.32
Amortissements	78 564.85	55 436.30
Frais directs de programme	2 102 496.86	814 496.08
Honoraires et frais	889 283.30	727 831.79
Prestations sociales en faveur des collaborateurs et des artistes	18 194.90	10 851.05
Autres frais directs de programme	45 733.50	53 813.34
Divers	—	2 641.—
Orchestre radiophonique	1 112 185.15	—
Chœur radiophonique	37 100.01	19 358.90
<i>Excédent du produit du compte d'exploitation</i>	—	—
Produit de l'exploitation total	3 543 672.22	2 451 799.80
<i>Sociétés-membres sans studios</i>	—	—
<i>Produit d'exploitation des studios</i>	3 543 672.22	2 451 799.80
Taxe de concession: attributions ordinaires	3 508 295.—	2 419 646.—
Taxe de concession: attributions supplémentaires	14 833.—	14 833.—
Intérêts sur avoirs en banque	2 241.79	3 117.32
Loyers	7 730.—	5 888.45
Recettes provenant de droits d'entrée	—	5 855.75
Recettes provenant de ventes	—	10.50
Recettes provenant de communications au micro	1 140.—	1 120.—
Autres produits d'exploitation	3 947.60	—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (Report au compte des profits et pertes)	5 484.83	1 328.78

Bâle	Beromunster total	Lausanne	Genève	Sottens total	Monte Ceneri Lugano	Total des charges d'exploitation
2 843 406.37	8 941 178.39	3 040 256.27	3 495 346.55	6 535 602.82	4 447 767.50	19 924 548.71
—	102 300.—	—	—	—	—	102 300.—
2 843 406.37	8 838 878.39	3 040 256.27	3 495 346.55	6 535 602.82	4 447 767.50	19 822 248.71
1 082 025.70	3 406 081.05	1 031 837.20	1 055 878.05	2 087 715.25	1 112 015.80	6 605 812.10
1 051 894.60	3 311 898.90	1 006 469.15	1 037 237.15	2 043 706.30	1 083 436.95	6 439 042.15
30 131.10	94 182.15	25 368.05	18 640.90	44 008.95	28 578.85	166 769.95
494 374.55	1 248 798.28	462 649.32	531 361.36	994 010.68	286 527.96	2 529 336.92
19 186.—	47 994.15	19 454.10	11 239.30	30 693.40	13 964.30	92 651.85
61 311.80	156 381.83	75 514.15	69 856.33	145 370.48	45 384.81	347 137.12
42 943.—	139 336.07	39 681.95	39 746.81	79 428.76	32 380.15	251 144.98
115 979.13	311 455.—	109 866.88	135 599.10	245 465.98	123 805.55	680 726.53
19 898.60	38 868.90	13 844.65	13 491.95	27 336.60	7 950.65	74 156.15
94 228.57	279 933.73	95 777.44	121 067.63	216 845.07	42 702.40	539 481.20
140 827.45	274 828.60	108 510.15	140 360.24	248 870.39	20 340.10	544 039.09
1 113 495.86	4 030 488.80	1 541 250.41	1 865 421.75	3 406 672.16	2 411 912.35	9 849 073.31
673 817.97	2 290 933.06	1 163 102.35	1 020 650.85	2 183 753.20	1 327 487.48	5 802 173.74
13 701.75	42 747.70	70 316.20	46 383.30	116 699.50	60 207.90	219 655.10
69 824.35	169 371.19	117 351.35	143 682.55	261 033.90	107 728.97	538 134.06
—	2 641.—	—	—	—	—	2 641.—
356 151.19	1 468 336.94	190 480.51	654 705.05	845 185.56	745 507.41	3 059 029.91
—	56 458.91	—	—	—	170 980.59	227 439.50
153 510.26	153 510.26	4 519.34	42 685.39	47 204.73	637 311.39	838 026.38
2 843 406.37	8 941 178.39	3 040 256.27	3 495 346.55	6 535 602.82	4 447 767.50	19 924 548.71
—	102 300.—	—	—	—	—	102 300.—
2 843 406.37	8 838 878.39	3 040 256.27	3 495 346.55	6 535 602.82	4 447 767.50	19 822 248.71
2 818 846.—	8 746 787.—	3 016 316.—	3 470 065.—	6 486 381.—	4 422 532.—	19 655 700.—
14 834.—	44 500.—	16 500.—	16 500.—	33 000.—	22 500.—	100 000.—
2 672.92	8 032.03	5 319.07	3 802.65	9 121.72	3.50	17 157.25
2 640.—	16 258.45	650.—	2 942.50	3 592.50	—	19 850.95
1 256.30	7 112.05	—	—	—	2 482.—	9 594.05
—	10.50	—	196.40	196.40	—	206.90
750.—	3 010.—	1 471.20	1 840.—	3 311.20	250.—	6 571.20
2 407.15	6 354.75	—	—	—	—	6 354.75
—	6 813.61	—	—	—	—	6 813.61

Compte des studios

B. Compte de résultats

	Zurich	Berne
Produits		
Produits extraordinaires total	53 306.98	29 293.05
Solde actif reporté 1958	1 239.23	1 086.95
Intérêts sur titres	382.50	6 127.90
Dividendes	125.40	—
Gains sur les cours des changes, divers	34.85	92.70
Bénéfices sur ventes d'installations	5 000.—	320.—
Prélèvements sur les réserves	20 000.—	—
Recettes extraordinaires (contributions)	21 500.—	21 500.—
Autres recettes	5 025.—	165.50
Couverture d'amortissements extraordinaires	—	—
<i>Excédent du produit du compte d'exploitation</i>	—	—
<i>Solde passif au 31 décembre 1959</i>	—	—
Charges		
Charges extraordinaires total	53 306.98	29 293.05
Solde passif reporté 1958	—	—
Amortissements extraordinaires	24 511.50	1 000.—
Frais extraordinaires de représentation	280.30	—
Pertes sur débiteurs	—	—
Autres charges extraordinaires	8 650.—	13 126.70
Radioprogramma Lugano	—	—
Frais de construction et d'installations	4 453.30	—
Impôts sur le capital et les revenus	87.50	3 047.45
<i>Excédents des charges du compte d'exploitation</i>	<i>5 484.83</i>	<i>1 328.78</i>
<i>Solde actif au 31 décembre 1959</i>	<i>9 839.55</i>	<i>10 790.12</i>

Bâle	Beromunster total	Lausanne	Genève	Sottens total	Monte Ceneri Lugano	Total des charges d'exploitation
205 700.91	288 300.94	54 521.03	82 591.80	137 112.83	662 507.95	1 087 921.72
4 116.90	6 443.08	102.64	2 351.03	2 453.67	2 971.91	11 868.66
—	6 510.40	86.30	90.—	176.30	2 328.—	9 014.70
188.95	314.35	—	5.60	5.60	—	319.95
—	127.55	—	1.15	1.15	—	128.70
3 070.—	8 390.—	880.—	500.—	1 380.—	300.—	10 070.—
—	20 000.—	—	—	—	—	20 000.—
21 500.—	64 500.—	46 000.—	21 709.58	67 709.58	1 500.—	133 709.58
6 672.55	11 863.05	—	94.70	94.70	17 646.65	29 604.40
16 642.25	16 642.25	2 932.75	15 154.35	18 087.10	450.—	35 179.35
<i>153 510.26</i>	<i>153 510.26</i>	<i>4 519.34</i>	<i>42 685.39</i>	<i>47 204.73</i>	<i>637 311.39</i>	<i>838 026.38</i>
205 700.91	288 300.94	54 521.03	82 591.80	137 112.83	662 507.95	1 087 921.72
—	—	—	—	—	—	—
113 642.25	139 153.75	33 174.05	20 000.—	53 174.05	450.—	192 777.80
38.15	318.45	—	50.—	50.—	—	368.45
—	—	—	527.45	527.45	—	527.45
81 753.90	103 530.60	16 340.—	20 999.15	37 339.15	605 798.50	746 668.25
—	—	—	—	—	29 735.50	29 735.50
—	4 453.30	—	35 000.—	35 000.—	16 378.05	55 831.35
2 153.50	5 288.45	4 857.10	—	4 857.10	—	10 145.55
—	<i>6 813.61</i>	—	—	—	—	<i>6 813.61</i>
<i>8 113.11</i>	<i>28 742.78</i>	<i>149.88</i>	<i>6 015.20</i>	<i>6 165.08</i>	<i>10 145.90</i>	<i>45 053.76</i>

Bilans des studios au 31 décembre 1959

	Zurich	Berne	Bâle	Lausanne	Genève	Lugano	Total
Actif	1 266 806.75	3 254 204.57	3 085 525.06	2 868 209.87	2 880 547.55	1 958 725.03	15 314 018.83
1. <i>Valeurs d'exploitation</i>	174 970.45	446 269.12	296 118.01	262 356.07	148 355.42	176 664.18	1 504 733.25
Caisse	6 085.25	24 446.35	98 707.48	5 991.43	7 264.27	14 410.16	156 904.94
Compte de chèque postal	42 248.65	83 873.22	6 700.70	148 340.33	28 108.90	38 263.27	347 535.07
Banques	71 324.50	152 653.50	157 569.48	99 055.11	18.25	818.50	481 439.34
Titres	9 300.—	140 320.90	—	1 160.—	979.10	80 000.—	231 760.—
Débiteurs	25 932.35	24 975.15	13 140.35	7 809.20	98 835.70	43 172.25	213 865.—
Actif transitoire	20 079.70	20 000.—	20 000.—	—	13 149.20	—	73 228.90
2. <i>Valeurs immobilisées (valeur compt.)</i>	1 024 048.40	2 724 510.05	2 606 344.70	2 605 853.80	2 681 112.34	1 782 060.85	13 423 930.14
Terrains, Bâtiments	788 270.—	2 619 340.—	2 248 928.88	2 439 610.10	2 324 464.36	1 720 985.50	12 141 598.84
Autres établissements	235 778.40	105 170.05	357 415.82	166 243.70	356 647.98	61 075.35	1 282 331.30
3. <i>Comptes d'ordre</i>	67 787.90	83 425.40	183 062.35	—	51 079.79	—	385 355.44
4. <i>Solde passif</i>	—	—	—	—	—	—	—
Passif	1 266 806.75	3 254 204.57	3 085 525.06	2 868 209.87	2 880 547.55	1 958 725.03	15 314 018.83
1. <i>Fonds étrangers</i>	885 069.30	2 635 517.07	2 595 761.82	2 756 152.76	2 737 915.56	1 746 979.13	13 357 395.64
Banques	—	—	—	—	67 210.53	—	67 210.53
Créanciers	45 809.95	90 517.07	40 324.55	194 818.65	175 188.22	2 879.13	549 537.57
Hypothèques, emprunts	830 000.—	2 545 000.—	2 555 437.27	2 561 334.11	2 495 516.81	1 744 100.—	12 731 388.19
Passif transitoire	9 259.35	—	—	—	—	—	9 259.35
2. <i>Capital propre</i>	304 110.—	524 471.98	298 587.78	111 907.23	85 537.—	201 600.—	1 526 213.99
Capital social	200 000.—	187 760.—	118 700.—	—	50 000.—	168 100.—	724 560.—
Fonds de réserve	91 500.—	41 994.—	34 843.50	—	—	33 500.—	201 837.50
Provisions	12 610.—	294 717.98	145 044.28	111 907.23	35 537.—	—	599 816.49
3. <i>Comptes d'ordre</i>	67 787.90	83 425.40	183 062.35	—	51 079.79	—	385 355.44
4. <i>Solde actif</i>	9 839.55	10 790.12	8 113.11	149.88	6 015.20	10 145.90	45 053.76

Compte du service radio PTT

	1959	1958
Produit	39 185 418.10	37 036 330.30
Produit brut des droits de concession radioréceptrice (inclus droits d'auteurs)	36 797 363.—	35 610 316.80
Autres droits (droits d'enregistrement, de perception, de concession pour stations radioémettrices, estampilles bleues)	944 845.27	886 838.96
Remboursements de frais par tiers (travaux pour le compte de tiers, droits pour le contrôle des installations réceptrices)	356 270.25	381 354.15
Recettes administratives (amendes pour violation de la régle, frais d'instruction, listes d'adresses, vente d'imprimés et de maculature)	244 175.58	157 820.39
Prélèvement sur réserves pour la couverture de déficits nets (selon décision du Conseil fédéral du 30. 5. 1958)	842 764.—	—
Charges	39 185 418.10	37 036 330.30
<i>Personnel</i>	<i>5 079 046.60</i>	<i>4 403 573.07</i>
Traitements, salaires et allocations	3 875 723.10	3 686 143.42
Autres charges de personnel (assurances du personnel, restitution de débours, prestations spéciales, uniformes, etc.)	1 203 323.50	717 429.65
<i>Locaux</i>	<i>450 273.75</i>	<i>401 691.82</i>
Location, entretien, aménagement	281 273.75	203 691.82
Amortissement des bâtiments	169 000.—	198 000.—
<i>Installations d'exploitation</i>	<i>4 540 701.80</i>	<i>4 048 227.18</i>
Entretien	844 868.73	607 024.14
Démolition et transformation	80 613.42	41 316.72
Diverses charges d'exploitation	103 313.34	97 179.05
Redevance pour utilisation du réseau des lignes du téléphone	448 627.—	448 627.—
Courant industriel	435 279.31	561 080.27
Amortissement des installations techniques	2 628 000.—	2 293 000.—
<i>Transports</i>	<i>247 506.15</i>	<i>286 888.50</i>
Matières consommables, véhicules, automobiles, bicyclettes, frais de transport du matériel technique	106 506.15	133 888.50
Amortissement des véhicules	141 000.—	153 000.—

Compte du service radio PTT

	1959	1958
<i>Charges générales</i>	2 454 868.05	2 171 125.80
Papier et impression	124 871.15	116 447.75
Taxes postales	185 000.—	175 000.—
Diverses charges d'administration (mobilier, matériel de bureau, insertions, etc.)	128 498.70	92 623.91
Amortissement du mobilier et des outils	134 000.—	106 000.—
Intérêts de capitaux et assurance	373 919.95	310 156.65
Part du service radio à diverses charges générales	176 911.25	147 410.49
Bonification au service de télédiffusion pour des prestations en faveur du service radio	1 331 667.—	1 223 487.—
<i>Recettes de trafic — Défalcons</i>	26 413 021.15	25 724 823.93
Part de la SSR aux droits de concession radioréceptrice	25 106 752.85	23 713 556.70
Redevance pour droits d'auteurs (Fr. 9.50 par concession IIa):		
a) au profit de la Société suisse des auteurs (Suisa)	880 573.20	517 254.10
b) au profit de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, Paris, Comité Genève	7 000.—	7 000.—
Versement au fonds commun PTT/SSR de déparasitage	50 000.—	50 000.—
Versement à la société Pro Radio-Télévision (part aux droits de concession des concessions d'installateurs)	290 000.—	270 000.—
Versement à Rédiffusion SA et Radibus AG (provision pour la perception, de leurs abonnés, des taxes de concession radioréceptrice)	78 695.70	81 893.15
Provision pour la radiodiffusion (selon arrêté du Conseil fédéral du 13 septembre 1955)	—	1 085 119.98
Immobilisations des PTT pour le service radio		
Etat des immobilisations au début de l'année	53 914 289.82	50 410 245.56
Augmentation	4 139 102.94	3 597 984.26
Diminution	— 1 139 916.90	— 93 940.—
<i>Etat des immobilisations à la fin de l'année</i>	56 913 475.86	53 914 289.82

Compte du service radio PTT

	1959	1958
Etat des amortissements au début de l'année	42 353 883.75	39 692 419.15
Charges d'amortissement	3 072 000.—	2 750 000.—
Prélèvement sur le compte d'amortissement	— 904 859.35	— 88 535.40
<i>Etat des amortissements à la fin de l'année</i>	<i>44 521 024.40</i>	<i>42 353 883.75</i>
<i>Valeur comptable à la fin de l'année</i>	<i>12 392 451.46</i>	<i>11 560 406.07</i>
Immeubles	2 415 359.77	2 272 797.37
Installations d'exploitation	9 372 769.89	8 562 037.—
Biens meubles	603 821.80	725 071.70
Participations	500.—	500.—
Pro memoria		
Le bilan des PTT au 31 décembre 1959 attribue à la radiodiffusion les provisions suivantes:		
<i>Réserves de crise</i>		
Fonds de déparasitage de la radio		1 445 000.—
Provisions pour acquisition de matériel		1 200 000.—
<i>Réserves pour la radio</i> (à la disposition du Conseil fédéral, conf. à l'AR du 13. 9. 1955)		4 203 565.62
<i>Fonds commun de déparasitage PTT SSR pour l'amélioration de la réception de la radio</i>		1 297 110.65

Compte du Service des programmes de la télévision

Compte d'exploitation	Budget 1959	Compte 1959	Dép. suppl. ou inf. par rapport à 1959
Charges d'exploitation	8 000 000.—	8 095 878.63	+ 95 878.63
<u>Frais de personnel</u>	2 956 198.—	2 894 583.70	÷ 61 614.30
Traitements et prestations sociales pour le personnel	2 701 948.—	2 619 411.20	÷ 82 536.80
Autres frais de personnel	254 250.—	275 172.50	+ 20 922.50
<u>Frais généraux d'exploitation</u>	1 725 600.—	1 649 007.15	÷ 76 592.85
Frais administratifs	123 400.—	147 715.38	+ 24 315.38
Frais d'entretien	537 500.—	471 631.25	÷ 65 868.75
Matériel	307 200.—	277 573.62	÷ 29 626.38
Assurances	53 500.—	44 139.40	÷ 9 360.60
Loyers et intérêts du capital	243 000.—	214 208.70	÷ 28 791.30
Amortissements	347 000.—	318 188.80	÷ 28 811.20
Acquisitions	114 000.—	175 550.—	+ 61 550.—
<u>Frais directs de programme</u>	3 318 202.—	3 552 287.78	+ 234 085.78
Honoraires et frais	1 972 802.—	1 780 984.33	÷ 191 817.67
Prestation sociales en faveur des collaborateurs et des artistes	50 400.—	49 832.60	÷ 567.40
Autres frais de programme	1 295 000.—	1 721 470.85	+ 426 470.85
<i>Excédent des recettes</i> (Report au compte de résultats)	—	—	—
Produit de l'exploitation total	8 000 000.—	8 095 878.63	+ 95 878.63
Part du produit des taxes de concession	3 430 000.—	3 430 000.—	—
Participation de l'Association des éditeurs de journaux	2 000 000.—	2 000 000.—	—
Attributions supplémentaires	—	3 467.95	+ 3 467.95
Intérêts sur avoirs en banque	—	8 298.45	+ 8 298.45
Recettes provenant de droits d'entrée	—	27 700.85	+ 27 700.85
Remboursements sur productions (programme)	—	1 388.30	+ 1 388.30
Recettes provenant de conversations téléphoniques privées	—	20 273.05	+ 20 273.05
Produit net de ventes de films (programme)	—	5 313.70	+ 5 313.70
Produit net de ventes de films (téléjournal)	—	2 599 436.33	+ 29 436.33
<i>Excédent du compte d'exploitation</i> (Report au compte de résultats)	2 570 000.—	2 599 436.33	+ 29 436.33

Compte du Service des programmes de la télévision

Compte de résultats

	Budget 1959	Compte 1959	Dép. suppl. ou inf. par rapport à 1959
Charges extraordinaires (total)	2 570 000.—	5 200 791.50	+ 2 630 791.50
Solde passif reporté		2 496 743.57	+ 2 496 743.57
Amortissements extraordinaires		215.—	+ 215.—
Pertes sur débiteurs	—	—	—
Autres charges extraordinaires	—	6.50	+ 6.50
Intérêts sur prêt 1959 de la Confédération	—	104 390.10	+ 104 390.10
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	<i>2 570 000.—</i>	<i>2 599 436.33</i>	<i>+ 29 436.33</i>
Produits extraordinaires (total)	2 570 000.—	5 200 791.50	+ 2 630 791.50
Solde actif reporté			
Bénéfice sur ventes d'installations	—	2 503.20	+ 2 503.20
Couverture d'amortissements extraordinaires	—	142.—	+ 142.—
Autres recettes extraordinaires	—	22 419.55	+ 22 419.55
Excédent du produit du compte d'exploitation	—	—	—
<i>Solde passif 31. 12. 1958, 1959</i>	<i>2 570 000.—</i>	<i>5 175 726.75</i>	<i>+ 2 605 726.75</i>

Bilan au 31 décembre 1959

	Bilan au 31 déc. 1958	Bilan au 31 déc. 1959
Actif	3 218 014.14	7 514 333.68
<i>Mouvements de fonds</i>	259 916.11	159 646.73
Caisse principale	8 711.01	10 482.05
Petites caisses (timbres)	429.25	234.55
Compte de chèque postal	31 678.70	131 226.73
Banque	219 097.15	17 703.40
<i>Débiteurs et Comptes d'ordre</i>	92 943.95	1 399 460.34
Direction générale de la SSR	323.65	—
Avances courantes de frais	3 569.—	9 344.20
Sociétés étrangères de TV	—	115 152.83
Autres débiteurs	55 042.27	61 121.65
Mouvements internes des comptes courants (Suisse romande)	26 484.38	1 089 239.70
Compte d'ordre taxes lignes video	—	91 491.96
Actif transitoire	7 524.65	33 110.—
<i>Matériel</i>	23 822.16	29 876.36
Matériel de film	21 858.51	20 853.76
Bandes d'enregistrement	1 963.65	9 022.60
<i>Immobilisations valeur comptable</i>	344 588.35	749 623.50
Mobilier et appareils de bureau	87 292.40	94 230.—
Matériel technique et outillage	117 689.05	156 148.—
Installations techniques	78 666.90	105 376.—
Matériel d'éclairage	—	91 583.—
Installations pour le développement des films, studio de sonorisation (Zurich)	—	157 222.—
Parc de voitures, atelier pour automobiles	60 939.—	68 285.—
Téléviseurs de service, autre outillage	—	74 520.—
Installations reprises par les PTT	1.—	1.—
Acquisitions pour le Tessin	—	2 258.50
<i>Solde passif (1958, 1959)</i>	2 496 743.57	5 175 726.75

Service suisse de télévision

	Bilan au 31 déc. 1958	Bilan au 31 déc. 1959
Passif	3 218 014.14	7 514 333.68
<i>Créanciers et comptes d'ordre</i>	716 677.49	2 043 606.93
Direction générale de la SSR	—	988.75
Sociétés étrangères de TV	—	27 682.83
Créanciers fournisseurs	427 412.66	508 937.—
Autres créanciers	—	35 202.80
Mouvements internes des comptes courants (Suisse alémanique)	26 484.38	1 089 239.70
Passif transitoire	262 780.45	381 555.85
<i>Prêts</i>	2 501 336.65	5 455 726.75
Emprunt au fonds de déparasitage PTT/SSR (destiné au financement d'installations)	—	250 000.—
Prêt de la Confédération (y compris intérêts)	2 501 336.65	5 205 726.75
<i>Réserves (pour installations)</i>	—	15 000.—

BUDGETS 1960

Budget de la Société suisse de radiodiffusion

	Budget 1959	Budget 1960
Total des dépenses d'exploitation	25 071 000	25 759 500
Part de la direction générale au produit de la taxe de concession	3 956 460 ¹	3 435 000
Part du service suisse des ondes courtes au produit de la taxe de concession	1 065 540	1 106 500
Allocations aux sociétés régionales avec studio	19 655 700 ²	20 796 200
Allocations aux sociétés régionales sans studio	102 300	102 300
Service des programmes de la télédiffusion	291 000	319 500
Total des recettes d'exploitation	25 071 000	25 759 500
Part de la SSR au produit de la taxe de concession	24 780 000	25 440 000
Part supplémentaire au produit de la taxe de concession de l'année précédente	—	—
Prélèvement sur des réserves	—	—
Part du service des programmes de la télédiffusion au produit de la taxe de concession	285 000	313 500
Indemnité de rédaction de Ringier & Cie pour la télédiffusion	6 000	6 000

¹ Y compris la réserve d'exploitation prescrite par l'Autorité de surveillance.

² Y compris un montant de fr. 100 000.—, décidé par l'Assemblée générale des 3/4 juillet 1959 et prélevé sur le solde actif 1958 de la direction générale SSR.

Compte d'exploitation

	Budget 1959	Budget 1960
Total des dépenses d'exploitation	3 956 460	3 435 000
Dépenses générales sur le plan suisse	2 415 900 ¹	2 426 800
<i>Frais de programme</i>	1 967 300	2 050 000
Redevance à la SUISA	896 600	966 000
Redevance au BIEM	350 400	360 000
Industrie du disque	219 000	219 000
Service des informations (ATS)	240 000	240 000
Allocations de la caisse centrale	45 000	50 000
Radioscolaire	101 000	100 000
Crédit à la disposition du Comité central	100 000	100 000
Echange de programmes avec l'étranger	12 000	12 000
Frais divers de programme	3 000	3 000
Contributions de l'employeur à l'AVS	300	—
<i>Frais de la société</i>	448 600	376 800
Assemblée générale	28 000	30 000
Comité central	46 100	46 500
Commissions du Comité central	9 800	10 000
Conférences des directeurs	5 200	5 200
Commissions des programmes	17 000	22 100
Autres commissions	10 500	13 300
Organes de la Caisse-pension	12 100	12 800
Union européenne de radiodiffusion	54 000	60 000
Contributions de la société à la Caisse-pension	228 000	114 000
Nouveau bâtiment de la SSR	35 000	60 000
Autres frais de la société	2 900	2 900

¹ Le versement à la réserve d'exploitation non compris (frs. 500 000.—).

Direction générale

	Budget 1959	Budget 1960
Dépenses de la direction générale	1 040 560	1 008 200
<i>Frais de personnel</i>	744 560	715 100
Traitements et prestations sociales	697 960	665 100
Autres frais de personnel	46 600	50 000
<i>Frais généraux d'exploitation</i>	296 000	293 100
Frais administratifs	93 800	93 400
Frais d'entretien divers	7 000	5 000
Matériel	51 700	49 700
Assurances, taxes et droits	1 000	1 000
Loyers et frais	67 900	68 400
Amortissements	24 600	25 600
Crédit spécial du service d'information SSR	50 000	50 000
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i> (Report au compte de pertes et profits)	500 000	—
Total des recettes d'exploitation	3 956 460	3 435 000
Part de la direction générale au produit de la taxe de concession	3 956 460	3 435 000

Compte de pertes et profits

	Budget 1959	Budget 1960
Recettes	614 000	126 000
Intérêts sur titres	40 000	50 000
Contributions de journaux, etc.	8 000	10 000
Autres recettes	66 000	66 000
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i>	<i>500 000</i>	<i>—</i>
Dépenses	614 000	126 000
Autres charges extraordinaires	49 000	61 000
Réserve d'exploitation SSR	500 000	—
Versement au fonds de réserve spécial du CC	65 000	65 000

Budget du Service suisse des ondes courtes

Compte d'exploitation

	Budget 1959	Budget 1960
Total des dépenses d'exploitation	1 065 540	1 106 500
<u>Frais de personnel</u>	645 220	691 500
Traitements et prestations sociales	623 670	665 950
Autres frais de personnel	21 550	25 550
<u>Frais généraux d'exploitation</u>	182 420	191 300
Frais administratifs	42 600	39 100
Frais d'entretien divers	15 000	16 500
Matériel	66 900	70 500
Assurances	2 700	4 000
Loyers	39 000	44 400
Amortissements	16 220	16 800
<u>Frais directs de programme</u>	237 900	223 700
Honoraires et frais	200 100	192 500
Prestations sociales en faveur des collaborateurs	19 100	15 000
Autres frais directs de programme	18 700	16 200
Total des recettes d'exploitation	1 065 540	1 106 500
Part du Service suisse des ondes courtes au produit de la taxe de concession	1 065 540	1 106 500
Allocation supplémentaire sur le produit de la taxe de concession	—	—

Budget du Service des programmes de la Télédiffusion

Compte d'exploitation

	Budget 1959	Budget 1960
Total des dépenses d'exploitation	291 000¹	319 500¹
<u>Frais de personnel</u>	117 740	109 510
Traitements et prestations sociales	115 640	105 210
Autres frais de personnel	2 100	4 300
<u>Frais généraux d'exploitation</u>	27 960	27 550
Frais administratifs	13 400	13 000
Frais d'entretien divers	600	600
Matériel	3 150	5 900
Assurances	50	50
Loyers	7 760	6 500
Amortissements	3 000	1 500
<u>Frais directs de programme</u>	108 500	131 000
Honoraires et frais	108 500	131 000
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i> (Report au compte de pertes et profits)	<i>36 800</i>	<i>51 440</i>
Total des recettes d'exploitation	291 000	319 500
Part au produit de la taxe de concession de la Télédiffusion	285 000	313 500
Indemnité de rédaction de Ringier & Cie pour la télédiffusion	6 000	6 000

¹ Excédent des recettes d'exploitation inclus.

Compte de pertes et profits

	Budget 1959	Budget 1960
Recettes	36 800	51 440
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i>	<i>36 800</i>	<i>51 440</i>
Dépenses	36 800	51 440
Versement à la réserve d'exploitation pour buts spéciaux	36 800	51 440

Budgets d'exploitation des studios pour 1960

Comptes	Zurich	Berne	Bâle	Beromunster Total	Lausanne	Genève	Sottens Total	Mte. Ceneri Lugano	Charges d'exploitation total
A. Compte d'exploitation									
Total des charges d'exploitation	3 726 003	2 590 203	2 961 043	9 277 249	3 211 698	3 678 248	6 889 946	4 679 145	20 846 340
Frais du personnel	1 083 500	1 205 580	1 047 450	3 336 530	1 067 700	1 088 000	2 155 700	1 089 000	6 581 230
Traitements et prestations sociales	1 050 000	1 156 280	1 009 350	3 215 630	1 040 100	1 063 900	2 104 000	1 053 900	6 373 530
Autres frais de personnel	33 500	49 300	38 100	120 900	27 600	24 100	51 700	35 100	207 700
Frais généraux d'exploitation	369 600	471 700	511 350	1 352 650	475 200	568 600	1 043 800	319 700	2 716 150
Frais de la Société	13 700	22 400	21 800	57 900	18 300	13 900	32 200	15 400	105 500
Frais administratifs	44 100	58 100	61 250	163 450	78 200	68 900	147 100	50 300	360 850
Frais d'entretien	49 700	49 600	59 700	159 000	47 700	62 500	110 200	35 900	305 100
Matériel	119 900	111 900	126 000	357 800	120 900	145 000	265 900	141 100	764 800
Assurances, taxes	11 200	12 400	11 600	35 200	16 100	14 700	30 800	6 500	72 500
Loyers et intérêts du capital	46 600	112 900	95 200	254 700	96 900	92 400	189 300	50 300	494 300
Amortissements	84 400	104 400	135 800	324 600	97 100	171 200	268 300	20 200	613 100
Frais directs de programme	2 270 603	911 923	1 332 603	4 515 129	1 668 798	1 979 648	3 648 446	2 802 695	10 966 270
Honoraires et frais	1 050 655	803 123	875 303	2 729 081	1 266 398	1 089 008	2 355 406	1 662 645	6 747 132
Prestations sociales en faveur des collaborateurs et des artistes	16 400	13 700	15 100	45 200	79 100	49 100	128 200	67 300	240 700
Autres frais directs de programme	53 100	59 100	78 200	190 400	124 800	159 240	284 040	131 500	605 940
Orchestre radiophonique	1 107 448	—	364 000	1 471 448	198 500	682 300	880 800	751 000	3 103 248
Chœur radiophonique	43 000	36 000	—	79 000	—	—	—	190 250	269 250
<i>Excéd. du produit du compte d'expl. (Rep. au compte d. pertes et prof.)</i>	<i>2 300</i>	<i>1 000</i>	<i>69 640</i>	<i>72 940</i>	<i>—</i>	<i>42 000</i>	<i>42 000</i>	<i>467 750</i>	<i>582 690</i>
Produit d'exploitation (total)	3 726 003	2 590 203	2 961 043	9 277 249	3 211 698	3 678 248	6 889 946	4 679 145	20 846 340
Taxe de concession: attributions ordinaires	3 721 703	2 574 203	2 958 403	9 254 309	3 204 498	3 658 248	6 862 746	4 679 145	20 796 200
Taxe de concession: attributions supplémentaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Intérêts sur avoirs en banque	1 500	1 000	—	2 500	—	—	—	—	2 500
Loyers	2 000	15 000	2 640	19 640	7 200	20 000	27 200	—	46 840
Recettes provenant de ventes	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Rec. prov. de communic. au micro	800	—	—	800	—	—	—	—	800
Autres produits d'exploitation	—	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Compte de résultats									
Produits									
Produits extraordinaires (total)	24 200	27 500	91 140	142 840	29 500	45 000	74 500	480 050	697 390
Intérêts sur titres	400	5 000	—	5 400	—	—	—	2 300	7 700
Dividendes	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gains sur les cours des changes, divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bénéfices sur ventes d'installations	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Prélèvements sur les réserves	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Recettes extraordinaires (contrib.)	21 500	21 500	21 500	64 500	29 500	3 000	32 500	—	97 000
Autres recettes	—	—	—	—	—	—	—	10 000	10 000
Couverture d'amortissements extraordinaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Excédent du produit du compte d'exploitation</i>	<i>2 300</i>	<i>1 000</i>	<i>69 640</i>	<i>72 940</i>	<i>—</i>	<i>42 000</i>	<i>42 000</i>	<i>467 750</i>	<i>582 690</i>
Charges									
Charges extraordinaires (total)	24 200	27 500	91 140	142 840	29 500	45 000	74 500	480 050	697 390
Amortissements extraordinaires	—	—	67 000	67 000	5 000	10 000	15 000	—	82 000
Frais extraordin. de représentation	—	—	1 000	1 000	—	—	—	—	1 000
Pertes sur débiteurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres charges extraordinaires	24 200	22 500	21 140	67 840	20 000	23 000	43 000	338 850	449 690
Radioprogramma	—	—	—	—	—	—	—	30 000	30 000
Intérêts pour la nouvelle cons- truction, transform.	—	—	—	—	—	12 000	12 000	110 000	122 000
Impôts sur le capital et les revenus	—	5 000	2 000	7 000	4 500	—	4 500	1 200	12 700

Budget de la télévision pour 1960

Compte d'exploitation

	Budget 1959	Budget 1960	Dép., resp. prod. suppl. ou inf. par rapport à 1959
I. Charges d'exploitation (total)	8 000 000	8 300 000	+ 300 000
Frais de personnel	2 956 198	3 055 261	+ 99 063
Traitements et prestations sociales	2 701 948	2 794 611	+ 92 663
Autres frais de personnel	254 250	260 650	+ 6 400
<u>Frais généraux d'exploitation</u>	1 725 600	1 705 550	— 20 050
Frais administratifs	123 400	132 100	+ 8 700
Frais d'entretien	537 500	468 400	— 69 100
Matériel	307 200	285 700	— 21 500
Assurances, taxes	53 500	53 000	— 500
Loyers et intérêts du capital	243 000	284 000	+ 41 000
Amortissements	347 000	380 350	+ 33 350
Achats	114 000	102 000	— 12 000
<u>Frais directs de programme</u>	3 318 202	3 539 189	+ 220 987
Honoraires et frais	1 972 802	2 057 469	+ 84 667
Prestations sociales en faveur des collaborateurs	50 400	62 720	+ 12 320
Autres frais directs de programme	1 295 000	1 419 000	+ 124 000
II. Produit d'exploitation (total)	8 000 000	8 300 000	+ 300 000
Quote-part du production de la taxe de concession (70%) ¹	3 430 000	4 550 000	+ 1 120 000
Contribution de l'Association suisse des Editeurs de journaux	2 000 000	2 000 000	—
<i>Excédent des dépenses du compte d'exploitation (solde passif)</i>	<i>2 570 000</i>	<i>1 750 000</i>	<i>÷ 820 000</i>

¹ Le produit de la taxe de concession a été calculé de la manière suivante (les recettes provenant de la nouvelle taxe étant calculées au pro rata):

85 148 concessionnaires de la classe I à fr. 84.—	fr. 6 310 000
6 356 concessionnaires de la classe II à fr. 168.—	fr. 1 017 000
Taxes pour les installations réceptrices suppl.	fr. 2 000

91 504 concessionnaires	fr. 7 329 000
Budget =	fr. 7 300 000

A déduire le produit supplémentaire budgété par rapport aux prévisions contenues dans le message du Conseil fédéral du 9 juillet 1957 fr. 800 000

Produit de la taxe de concession selon le message susmentionné	fr. 6 500 000
Les PTT reçoivent le 30%	fr. 1 950 000
La SSR reçoit le 70%	fr. 4 550 000

(Le Conseil fédéral doit décider de l'utilisation et de la répartition du produit supplémentaire de la taxe provenant de la différence entre le budget de l'Administration des PTT dès 1959 et les estimations du message du Conseil fédéral du 9 juillet 1957.)

STATISTIQUES
RADIO ET TÉLÉVISION

Statistiques des auditeurs

Augmentation du nombre des auditeurs de radio en 1959

Direction des téléphones	au 1. 1. 1959	Total		Augmentation	dont diffusion par fil*	
		au 31. 12. 1959			au téléphone	Rediffusion
Bâle	118 217	121 855		3 638	36 201	9 041
Bellinzone	44 551	46 024		1 473	9 177	—
Berne	104 842	108 055		3 213	37 789	5 131
Bienne	82 379	83 650		1 271	18 677	4 127
Coire	37 657	39 197		1 540	13 892	—
Fribourg	30 246	30 383		137	2 658	—
Genève	79 822	82 954		3 132	17 543	—
Lausanne	109 984	112 826		2 842	21 929	4 943
Lucerne	83 674	86 405		2 731	19 329	—
Neuchâtel	50 117	50 507		390	10 887	—
Olten	79 837	81 983		2 146	9 825	—
Rapperswil	48 259	49 969		1 710	8 327	—
St-Gall	108 512	111 006		2 494	16 132	3 196
Sion	27 308	28 341		1 033	6 419	—
Thoune	37 998	39 005		1 007	10 397	—
Winterthour	65 645	67 482		1 837	9 501	—
Zurich	240 457	248 235		7 778	63 220	16 013
Totaux	1 349 505	1 387 877		38 372	311 903	42 451
					+23 374	—1 910

* y compris les auditeurs qui reçoivent aussi bien par fil que sans fil

Nombre des auditeurs de 1923 à 1959

Année	Auditeurs au 31 décembre	Augmentation annuelle	Année	Auditeurs au 31 décembre	Augmentation annuelle
1923	980	—	1941	680 306	46 058
1924	16 964	15 984	1942	729 231	48 925
1925	33 532	16 568	1943	779 920	50 689
1926	51 194	17 662	1944	819 502	39 582
1927	59 066	7 872	1945	854 639	35 137
1928	70 183	11 117	1946	890 687	36 048
1929	83 757	13 574	1947	922 959	32 272
1930	103 808	20 051	1948	969 606	46 647
1931	150 021	46 213	1949	1 008 453	38 847
1932	231 397	81 376	1950	1 036 710	28 257
1933	300 051	68 654	1951	1 079 304	42 594
1934	356 866	56 815	1952	1 119 842	40 538
1935	418 499	61 633	1953	1 158 073	38 231
1936	464 332	45 833	1954	1 198 757	40 684
1937	504 132	39 800	1955	1 233 075	34 318
1938	548 533	44 401	1956	1 267 824	34 749
1939	593 360	44 827	1957	1 308 341	40 517
1940	634 248	40 888	1958	1 349 505	41 164
			1959	1 387 877	38 372

Statistiques des programmes

Les programmes des émetteurs de Sottens, de Monte Ceneri et de Beromunster pendant l'exercice 1959

	Sottens		Monte Ceneri		Beromunster	
	heures	%	heures	%	heures	%
<i>Emissions musicales</i>						
Opéras, opérettes	113,35	2,62	162,10	4,05	154,15	3,32
Oratorios	57,08	1,32	43,10	1,08	45,15	0,97
Musique symphonique	357,32	8,26	394,59	9,86	381,45	8,21
Musique de chambre	202,19	4,67	119,10	2,98	334,25	7,19
Soli vocaux et instrumentaux	336,59	7,79	623,02	15,56	339,25	7,30
Chœurs	69,08	1,60	29,58	0,75	87,20	1,88
Musique récréative	782,01	18,07	503,20	12,57	1244,05	26,75
Musique de danse	116,08	2,68	281,17	7,02	121,40	2,62
<i>Emissions mixtes</i>						
Emissions de variétés	329,37	7,62	151,20	3,78	64,40	1,39
Emissions musico-littéraires	34,44	0,80	45,52	1,15	50,30	1,09
<i>Emissions parlées</i>						
Radiothéâtre, jeux et suites radiophoniques	345,20	7,98	500,25	12,50	257,55	5,54
Emissions littéraires	146,00	3,37	81,49	2,04	103,10	2,22
Conférences, débats, etc.	299,37	6,92	297,18	7,42	364,30	7,84
<i>Emissions d'actualités</i>						
Comptes rendus, reportages	592,49	13,70	320,13	8,00	313,55	6,75
Service des nouvelles	147,54	3,42	150,33	3,76	207,35	4,46
Propagande d'intérêt public	25,38	0,59	69,53	1,75	95,15	2,05
<i>Emissions spéciales</i>						
Emissions religieuses	164,15	3,79	30,56	0,77	107,15	2,30
Emissions radioscolaires	36,50	0,85	18,35	0,46	53,20	1,15
Heure des enfants et des adolescents	99,08	2,29	42,47	1,07	91,55	1,98
Heure de la femme	33,13	0,77	37,29	0,94	86,50	1,87
Emissions agricoles	13,53	0,32	27,22	0,68	32,55	0,71
Emissions en romanche	—	—	—	—	20,10	0,43
Emissions en langues étrangères	—	—	10,38	0,27	67,35	1,45
Culture physique	—	—	52,10	1,30	—	—
Signaux sonores (y compris l'horloge parlante, les cloches du pays, etc.)	24,46	0,57	9,39	0,24	24,30	0,53
Totaux	4328,34	100	4004,05	100	4650,10	100

Second programme

Les émissions en modulation de fréquence pendant l'exercice 1959

	Sottens		Monte Ceneri		Beromünster	
	heures	%	heures	%	heures	%
<i>Emissions musicales</i>						
Opéras, opérettes	53,09	5,39	52,35	7,65	112,30	9,29
Oratorios	25,03	2,54	2,00	0,29	21,35	1,78
Musique symphonique	106,42	10,82	48,56	7,12	146,45	12,12
Musique de chambre	51,12	5,19	15,03	2,19	68,50	5,68
Soli vocaux et instrumentaux	87,47	8,90	191,55	27,90	55,35	4,59
Chœurs	10,24	1,05	2,00	0,29	9,30	0,78
Musique récréative	257,23	26,10	81,11	11,80	288,35	23,83
Musique de danse	54,51	5,56	96,24	14,02	41,20	3,41
<i>Emissions mixtes</i>						
Emissions de variétés	158,36	16,08	40,02	5,82	37,40	3,11
Emissions musico-littéraires	14,20	1,45	7,54	1,15	13,45	1,14
<i>Emissions parlées</i>						
Radiothéâtre, jeux et suites radiophoniques	26,20	2,67	126,34	18,40	157,35	13,01
Emissions littéraires	14,58	1,52	15,33	2,26	39,10	3,23
Conférences, débats, etc.	43,56	4,45	5,55	0,86	100,25	8,29
<i>Emissions d'actualités</i>						
Comptes rendus, reportages	62,46	6,36	1,45	0,25	7,30	0,62
Service des nouvelles	—	—	—	—	0,55	0,08
Propagande d'intérêt public	1,32	0,16	—	—	0,35	0,05
<i>Emissions spéciales</i>						
Emissions religieuses	—	—	—	—	11,20	0,94
Heure des enfants et des adolescents	11,34	1,17	—	—	14,10	1,17
Heure de la femme	2,48	0,28	—	—	0,30	0,04
Emissions agricoles	—	—	—	—	0,45	0,06
Emissions en romanche	—	—	—	—	43,05	3,56
Emissions en langues étrangères	—	—	—	—	38,30	3,18
Signaux sonores (y compris l'horloge parlante, les cloches du pays, etc.)	3,04	0,31	—	—	0,30	0,04
Totaux	986,25	100	687,47	100	1211,05	100

Télévision

Augmentation du nombre des téléspectateurs en 1959

Directions des téléphones	Total		Augmentation
	au 1. 1. 1959	au 31. 12. 1959	
Bâle	5 323	8 964	3 641
Bellinzone	4 165	5 994	1 829
Berne	2 753	4 248	1 495
Bienne	3 249	4 864	1 615
Coire	205	549	344
Fribourg	1 052	1 491	439
Genève	4 035	6 123	2 088
Lausanne	4 366	6 531	2 165
Lucerne	1 731	2 542	811
Neuchâtel	1 429	2 201	772
Olten	2 051	3 241	1 190
Rapperswil	1 237	2 012	775
St-Gall	3 464	6 168	2 704
Sion	310	658	348
Thoune	430	671	241
Winterthour	1 999	3 447	1 448
Zurich	12 505	18 996	6 491
Totaux	50 304	78 700	28 396

Nombre des téléspectateurs de 1953 à 1959

Année	Au 31 décembre	Augmentation annuelle
1953	920	—
1954	4 457	3 537
1955	10 507	6 050
1956	19 971	9 464
1957	31 374	11 403
1958	50 304	18 930
1959	78 700	28 396

Statistique des programmes TV

Heures d'émission

	<i>Suisse romande</i>	<i>Suisse alémanique</i>
Total des heures d'émission	1092 h. 18 min.	1160 h. 22 min.
Moyenne hebdomadaire des heures d'émission	20 h. 56 min.	22 h. 14 min.

Les rubriques du programme TV

Information

Actualités	7,2%		7,0%	
Téléjournal	7,1%		11,8	
Nouvelles	1,6	15,9%	2,1	20,9%

Emissions culturelles

Musique classique	1,5%		0,9%	
Théâtre	3,8		7,9	
Danse, ballet, pantomime	0,4		0,2	
Opéra, opérette, spectacles musicaux	2,1		2,9	
Emissions religieuses	3,6		3,5	
Art et littérature	2,0		2,4	
Documentaires	12,8		8,3	
Théâtre populaire et amateurs	0,5	26,7%	1,0	27,1%

Emissions récréatives

Variétés et musique légère	10,5%		10,9%	
Concours et jeux	4,4		2,0	
Films d'action	11,1	26,0%	8,4	21,3%

Sports 18,3% 17,7%

Enfants, jeunesse et famille 7,8% 6,7%

Divers 0,5% —

Annonces et pauses 4,8% 6,3%

100 % 100 %

SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

(fondée en 1931)

Autorité de concession

le Conseil fédéral

Autorité de surveillance

le Département fédéral des postes et des chemins de fer

Assemblée générale

Président:

le président central de la Société suisse de radiodiffusion

Membres:

6 délégués de chacune des sociétés-membres,
4 délégués de chacune des commissions des programmes,
les membres du comité central

De plus, avec voix consultative:

le directeur général, le directeur administratif et les directeurs des studios

Comité central

Président central:

- * D^r **Willy Spühler**, conseiller municipal et conseiller aux Etats, Zurich (jusqu'à son élection au Conseil fédéral)

Vice-présidents:

Riccardo Rossi, avocat, directeur de la Banque nationale suisse, siège de Lugano, Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana, Lugano
André Guinand, avocat, conseiller national, Fondation des Emissions Radio-Genève, Genève

Autres membres:

- * *Pierre Aragno*, rédacteur syndical, Neuchâtel
- * *Carl Beck*, ancien conseiller national, Sursee
- D^r *Max Blumenstein*, avocat, Radiogenossenschaft Bern, Berne
- * *Laure Dupraz*, D^r phil., professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg
- D^r *Erwin Durgjai*, avocat, Cumünanza Radio Rumantsch, Coire
- D^r *Gottfried Egli*, ancien conseiller d'Etat, Innerschweizerische Radiogesellschaft, Lucerne
- * *Antoine Favre*, juge fédéral, Lausanne
- D^r *Charles Gillieron*, directeur secrétaire général UER, Fondation Romande de Radiodiffusion, Lausanne
- Eugen Knup*, professeur au séminaire de Kreuzlingen, Ostschweizerische Radiogesellschaft, Kreuzlingen
- * D^r *Hans Oprecht*, conseiller national, Zurich
- Ernst Stammbach*, directeur de Esta SA, Radiogenossenschaft Basel, Bâle

D^r *Franz Tank*, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Radiogenossenschaft in Zürich, Zurich

- * D^r *Edouard Weber*, directeur général des PTT, Berne

* *Adolf Wettstein*, ingénieur, directeur de la division TT de la Direction générale des PTT, Berne

Membres suppléants:

- * *Charles Chappuis*, avocat, chef du Service du contentieux et des affaires administratives générales de la Direction générale des PTT, Berne

Georges-André Chevallaz, syndic de la Ville de Lausanne, Fondation Romande de Radiodiffusion, Lausanne

Walter Kasser, ancien inspecteur des écoles, Radiogenossenschaft Bern, Spiez

- † *Piero Pellegrini*, conseiller d'Etat, Lugano

Edmond Pingeon, ingénieur, Fondation des Emissions Radio-Genève, Genève

D^r *Curdin Regi*, Cumünanza Radio Rumantsch, Thalwil ZH

- * D^r *Dora Rittmeyer-Iselin*, St-Gall

Prof. D^r *Arnold Rothenberger*, Ostschweizerische Radiogesellschaft, Trogen

Luigi Rusca, ingénieur, Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana, Bellinzona

Albert Salathé, président de la section Bâle de l'ARBUS, Radiogenossenschaft Basel, Bâle

D^r *Hermann Stieger*, avocat, Innerschweizerische Radiogesellschaft, Brunnen

D^r *Ernst Vaterlaus*, conseiller d'Etat, conseiller aux Etats, Radiogenossenschaft in Zürich, Zurich (jusqu'au 25.6.59)

* nommés par le Conseil fédéral

Direction générale

Marcel Bezençon, directeur général

Domenic Carl, directeur administratif

Paul Borsinger, directeur du Service suisse des ondes courtes

Eduard Haas, directeur de la Télévision suisse

Conférence des directeurs

Cette conférence réunit les directeurs, sous la présidence du directeur général de la SSR.

COMMISSIONS DES PROGRAMMES

Le directeur général de la SSR préside d'office les commissions des programmes.

Commission des programmes de Sottens

Vice-président:

Maurice Mayor-de Rham, pasteur, Morges

Autres membres:

* *Jean Binet*, compositeur, Trélex

Jean Brolliet, régisseur, Genève

Charles Cornu, procureur général, Genève

Florian Cosandey, professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne

André Fasel, président des «Amis de Radio-Genève», Genève

* *Jean Gabus*, professeur à l'Université, directeur du Musée d'Ethnographie, Neuchâtel

* *Georges Haenni*, professeur de musique, Sion

* *Jeanne Hersch*, D^r phil., professeur à l'École internationale de Genève, Genève

* *Abbé Pierre Kaelin*, maître de chapelle, Fribourg

Philippe Monnier, directeur de l'École secondaire, Tramelan

Membres suppléants:

Edmond Ganter, rédacteur en chef du «Courrier de Genève», Genève

Henri Perrochon, professeur, président des Ecrivains vaudois, Payerne

Commissione programmi Monte Ceneri

Vice-presidente:

Prof. *Francesco Chiesa*, scrittore, Cassarate-Lugano

Membri:

* *Rinaldo Bertossa*, ispettore scolastico, Roveredo

* *Piero Bianconi*, professore alle scuole normali cantonali, Minusio

* *Dott. Gastone Luvini*, giudice del Tribunale d'appello, Lugano

Elmo Patocchi, capo dell'Ufficio cantonale di statistica, Bellinzona

* *Dott. Adriana Ramelli*, direttrice Biblioteca cantonale, Lugano

Avv. *Giovanni Battista Rusca*, Locarno

Maestro *Mario Vicari*, Lugano

Membro supplente:

Carlo Bonalini, amministratore postale pensionato, Roveredo

Programmkommission Beromünster

Vizepräsident:

* *Dr. Ernst Lawr*, Leiter des Schweizer Heimatwerkes, Zürich

Weitere Mitglieder:

Dr. Fritz Blaser, Rektor der Zentralschweizerischen Verkehrsschule, Luzern

Dr. Alexi Decurtins, Professor an der Kantonsschule, Chur

* *Robert F. Denzler*, Kapellmeister, Zürich

* *Adolf Fux*, Gemeindepräsident, Visp

Marcel Hägin, Radiotechniker, Basel

Max Heitz, Professor an der Kantonsschule, St. Gallen

* *Albert Jenny*, Musikdirektor, Luzern

Max Kaufmann, Fürsprecher, Bern

Job. Friedrich Keller, Notar, Langnau i. E.

Dr. Hans Koch, Stadtbibliothekar, Zug

* *Walter Kräuchi*, Redaktor des «Volk», Olten

* *Dr. Christian Lorez*, Professor an der Kantonsschule, Chur

* *Dr. Josef Meier*, Generalsekretär des Schweiz. Katholischen Volksvereins, Luzern

* *Hans Neumann*, Sekretär der Schweizerischen Arbeiterbildungszentrale, Bern

Dr. Jon Pult, Professor an der Kantonsschule, Chur

* *Hermann Rüfenacht*, Oberlehrer, Bern

* *Dr. Hedwig Schudel*, Rechtsanwältin, Schaffhausen

* *Agnes von Segesser*, Schriftstellerin, Luzern

Dr. Georg Thürer, Professor an der Handelshochschule St. Gallen, Teufen

Ernst Tobler, Redaktor der «NZZ», Zürich

* *Willy Waldmeyer*, dipl. Ing., Präsident des Schweizerischen Radiohörer- und Fernsehverbandes, Zürich

Dr. Hermann Weilenmann, Vorsteher der Volkshochschule, Zürich

Ersatzmitglieder:

Dr. Gian Caduff, Kantonsbibliothekar, Chur

Gertrud Günther-Helmendorfer, Aarau

Eugen Hagen, Mitglied des Zentralvorstandes des Arbus, Zürich

Dr. Andri Peer, Professor an der Kantonsschule, Winterthur

Dr. Josef Schürmann, Mittelschullehrer, Sursee

Gerda Stocker-Meyer, Journalistin, La Neuveville BE

* nommés par le Conseil fédéral

Commission des programmes de Schwarzenbourg

Vice-président:

D^r *Guido Calgari*, professeur à l'École polytechnique fédérale, Zurich

Autres membres:

- * *Alice Briod*, licenciée en droit, Vevey
- Armin Moser*, directeur du tourisme, St-Gall
- Bruno Mural*, secrétaire adjoint à la Centrale d'éducation ouvrière, Berne
- René Payot*, directeur du « Journal de Genève », Genève

- * *Roger Pochon*, directeur de « La Liberté », Fribourg
- * Prof. D^r *Max Weber*, conseiller national, Wabern BE
- * D^r *Hans-Peter Zschokke*, président de la Commission des Suisses à l'étranger de la NSH, Bâle

Membres suppléants:

- * *Felicina Colombo*, directrice du Lycée de Locarno, Locarno
- Jean Peitrequin*, ancien syndic de Lausanne, Lausanne
- Margot Schwarz*, Zurich
- * D^r *Franz Seiler*, président central de la Société suisse des hôteliers, Zurich

Commission des programmes de la télévision

Vice-présidents:

D^r *Emil Klöti*, ancien conseiller aux Etats, Zurich
D^r *Guido Calgari*, professeur à l'École polytechnique fédérale, Zurich

Autres membres:

- Max Allenspach*, professeur à l'École cantonale de Zurich, Zurich
- Bernard Béguin*, rédacteur du « Journal de Genève », Genève
- * *Cherubino Darani*, avocat, Bellinzona
- Rolf Eberhard*, rédacteur de la « National-Zeitung », Berne
- * *Hélène Guinand-Cartier*, Genève
- * Chanoine *Jacques Haas*, Centre catholique de radio et télévision, Lausanne
- * *Max Heitz*, professeur à l'École cantonale de St-Gall, St-Gall
- Paul-Henri Jacard*, directeur de l'Association des intérêts de Lausanne, Lausanne
- * *Erina Marfurt-Pagani*, Lucerne

D^r *Hugo Mauerhofer*, chef de la section du cinéma, Département fédéral de l'Intérieur, Berne

- * *Bruno Mural*, secrétaire adjoint à la Centrale d'éducation ouvrière, Berne
- * *Hermann Rüfenacht*, instituteur, Berne
- * *Rudolf Stickerberger*, rédacteur en chef des « Luzerner Neueste Nachrichten », Lucerne
- Ernst Tobler*, rédacteur à la « Neue Zürcher Zeitung », Zurich

Membres suppléants:

- * D^r *Reto R. Bezgola*, professeur à l'Université de Zurich, Zurich
- D^r *Joseph Brunner*, professeur à l'École cantonale de Zoug, Zoug
- René Dasen*, secrétaire de l'Association cinématographique suisse romande, Lausanne
- * *Hans Ulrich Hug*, secrétaire de l'Union suisse du film, Berne
- Gastone Luvini*, juge à la Cour d'appel, Lugano
- * D^r *Josef Senn*, gérant, Walchwil

Vérificateurs des comptes

Membres:

Alois Baumann, chef de section à la Direction générale des PTT, Berne
D^r *Paul Meyer*, expert-comptable, La Chaux-de-Fonds
Walter Zindel, contrôleur des finances communales, Lucerne

Membres suppléants:

- Willy Ameg-Droz*, chef de service au Département de l'intérieur, Sion
- Fritz Sauser*, chef de la division des finances de la Direction générale des PTT, Berne
- Walter Weber*, caissier cantonal, Zoug

SOCIÉTÉS-MEMBRES

Comités

Fondation Romande de Radiodiffusion

(fondée en 1923)

Président d'honneur:

Charles Baud, ancien chef de service au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, Lausanne

Président:

D^r **Charles Gilliéron**, directeur secrétaire général UER, chargé de cours à l'Université de Lausanne, Lausanne

Vice-présidents:

Willy Ameg-Droz, chef de service au Département de l'intérieur, Sion
Jules Perrenoud, instituteur, Fontenais JB

Membre d'honneur:

Alfred Lambelet, ancien chef de service à la ville de Lausanne, Lausanne

Autres membres:

René Andina, ancien directeur des télégraphes et téléphones du 1^{er} arrondissement, Lausanne
Antoine Borel, ancien conseiller d'Etat, Marin NE

Jean Borel, professeur, Neuchâtel

Oscar de Chastonay, directeur de la Banque cantonale du Valais, ancien conseiller d'Etat, Sion

Georges-André Chevallaz, syndic de la Ville de Lausanne, Lausanne

Pierre Dreyer, chef de service au Département de l'industrie et du commerce, Fribourg

Joseph Imhoff, officier d'état civil, Moutier JB

Marc Inaebnit, industriel, Le Locle

Francis Lombriser, professeur au Conservatoire, Fribourg

Maurice Mayor-de Rham, pasteur, Morges

D^r *Virgile Moine*, conseiller d'Etat, Liebefeld BE

Ernest Moudon, administrateur, Grandson

Paul Mudry, municipal, Sion

Pierre Oguey, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, Lausanne

Roger Pochon, directeur de « La Liberté », Fribourg

Directeur: Jean-Pierre Méroz

Remplaçant: Paul Vallotton

* nommés par le Conseil fédéral

Radiogenossenschaft in Zürich

(gegründet 1924)

Präsident:

Prof. Dr. **Franz Tank**, Eidg. Techn. Hochschule, Zürich

Vizepräsident:

Regierungsrat Dr. **Ernst Vaterlaus**, Ständerat, Zürich
(bis 25. 6. 59)

Weitere Mitglieder:

Otto Amisbänclin, Präsident des Radio- und Fernseh-Clubs
Zürich, Vertreter des Schweizer Radiohörer-Verbandes,
Zürich

Jakob Baur, Stadtrat, Zürich

Dr. **Andrea Bezzola**, Regierungspräsident, Chur

Hans Eggenberger, Direktor der Telion AG, Zürich

Prof. Dr. **Walter Guyan**, Direktor des Museums Allerheiligen,
Schaffhausen

Eugen Hagen, Mitglied des Zentralvorstandes des Arbus,
Zürich

Felix Huonder, Zentralsekretär, Zürich

Dr. **Hans Koch**, Stadtbibliothekar, Zug

Dr. **Walter König**, Regierungsrat, Zürich (ab 25. 6. 59)

Hedwig Leuenberger-Köbli, Zürich

Hanni Pestalozzi, Betriebsberaterin, Wil SG

Dr. **Hans Pestalozzi**, Rechtsanwalt, Zürich

Ernst Ryf, Direktor der Schweiz. Propagandazentrale, Zürich

Ernst Tobler, Redaktor der «NZZ», Zürich

Dr. phil. und Dr. h. c. **Hermann Weilenmann**, Direktor der

Volkshochschule des Kantons Zürich, Zürich

Heinrich Zindel, Stadtrat, Winterthur

Direktor: Dr. **Samuel Bächli**

Stellvertreter: **Hans Bänninger**

Fondation des Emissions Radio-Genève

(fondée en 1924)

Présidents d'honneur:

Edmond Privat, professeur à l'Université, Neuchâtel

André Guinand, avocat, conseiller national, Genève

Président:

Charles Cornu, procureur général, Genève

Autres Membres:

Charles Berner, Institut d'hygiène, Genève

Alfred Borel, avocat, conseiller d'Etat, Genève

Rinaldo Borsa, fonctionnaire à l'ONU, Genève

Pierre Bouffard, conseiller administratif, Genève

Jacques Brocher, ingénieur, Genève

Jean Brolliet, régisseur, Genève

Paul Charvoz, ingénieur, Genève

Albert Dussoix, conseiller administratif, Genève

Jean Dutoit, avocat, conseiller d'Etat, Genève

André Fasel, secrétaire à la Société générale de surveillance,
Genève

Edouard Fischer, industriel, Genève

Tbodore Foëx, instituteur, Genève

Edmond Ganter, journaliste, Genève

Pierre Glasson, conseiller d'Etat, Fribourg

Pierre Guinand, avocat, conseiller municipal, Genève

René Helg, conseiller d'Etat, Genève

Fritz Jöbr, directeur des téléphones, Genève

Jean Le Comte, fonctionnaire à l'Organisation mondiale de la
santé, Genève

Victor Maerky, administrateur, Genève

Paul Martinet, directeur adjoint de l'ONST, Zurich

Marcel Nicole, directeur des Intérêts de Genève, Genève

Alfred Pelligot, industriel, Genève

Edmond Pigeon, ingénieur, Genève

Pierre Pittard, secrétaire général des Services industriels, con-
seiller administratif, Genève

Albert Pulver, agent de change, Genève

Paul-R. Rosset, professeur à l'Université, Neuchâtel

Eric Sandoz, avocat, Genève

Edouard Steinmann, régisseur, Genève

Jean Treina, conseiller d'Etat, Genève

Roger Träsch, technicien, Genève

Directeur: **René Dovaz**, D^r ès sc. math.

Remplaçant: **Pierre Colombo**

Radiogenossenschaft Bern

(gegründet 1925)

Präsident:

Dr. **Max Blumenstein**, Fürsprecher, Bern

Vizepräsident:

Dr. **Urs Dietschi**, Regierungsrat, Solothurn

Weitere Mitglieder:

Eduard Baumgartner, Stadtpräsident, Biel

Emil Baumgartner, Stadtpräsident und Nationalrat, Thun

Peter Bratschi, Schriftsteller und Redaktor, Bern

Emil Emmenegger, alt Regierungsrat, Schüpfheim LU

Adolf Furrer, Nationalrat, Grenchen SO

Rudolf Gnägi, Nationalrat und Regierungsrat, Spiegel b/Bern

Dr. theol. **Kurt Guggisberg**, Professor, Bern

Fritz Grüttler, Nationalrat, Finanzdirektor der Stadt Bern, Bern

Marie-Louise Häni-Lüscher, Bern

Walter Kasser, alt Schulinspektor, Spiez

Max Kaufmann, Fürsprecher, Präsident der Bernischen Musik-
gesellschaft, Bern

Job. Friedrich Keller, Notar, Langnau i. E.

Robert Kubn, alt Gemeinderat, Bern

Hans Lauterburg, Fürsprecher, Chef des Radio-Nachrichten-
dienstes der Schweiz. Depeschenagentur, Bern

Ludwig von Moos, Ständerat, Sachseln OW (bis zur Bundesrats-
wahl)

Adolf Remy, Chefredaktor «Freiburger Nachrichten», Fribourg

Hermann Rüfenacht, Oberlehrer, Bern

Dr. **Oskar Schnyder**, Staatsrat, Brig

Gerda Stocker-Meyer, Journalistin, La Neuveville BE

Direktor: Dr. **Kurt Schenker**

Stellvertreter: **Max Bolliger**

Radiogenossenschaft Basel

(gegründet 1926)

Präsident:

Dr. **Willie Joerin**, Direktor der Allg. Kohlenhandels AG, Basel

Vizepräsident:

Ernst Stammbach, Direktor der Esta AG, Basel

Weitere Mitglieder:

Maria Aebersold-Hufschmid, Binningen BL

Dr. *Fritz Blocher*, Appellationsgerichtspräsident, Basel

Dr. *Ernst Boerlin*, Nationalrat und Regierungsrat, Liestal

Lukas Bürgin, Präsident der Kreisgruppe Basel des Verbandes schweiz. Radio- und Televisions-Fachgeschäfte, Basel

Dr. *Jakob Dürrwang*, Direktor der Allg. Gewerbeschule Basel, Basel

Dr. *Gottbard Egli*, alt Regierungsrat, Luzern

Dr. *Hermann Hauswirth*, Direktor der Schweizer Mustermesse, Basel

Dr. *Otto Kaiser*, Chemiker, Dornach SO

Gerhard Mennen, Ingenieur, Vertreter des Radioclubs Basel, Basel

Friedrich Merz, Radiofachmann, Basel

Josef Müller, Regierungsrat, Flüelen

Paula Peter-Wenzinger, Basel

Prof. Dr. *Adolf Portmann*, Vorsteher der Zoologischen Anstalt der Universität Basel, Basel

Albert Salathé, Präsident der Sektion Basel des Arbus, Basel

Dr. *Karl Sartorius*, Basel

Ernst Schwarz, Regierungsrat, Aarau

Prof. Dr. *Hans Peter Tschudi*, Regierungsrat, Basel (bis zur Bundesratswahl)

Dr. *Peter Zschokke*, Regierungsrat, Basel

Direktor: Dr. Fritz Ernst

Stellvertreter: Dr. Paul Meyer-Gutzwiller

Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana

(fondata 1930)

Presidente:

On. **Guglielmo Canevascini**, già consigliere di Stato, Lugano-Besso

Vice-presidente:

Avv. *Riccardo Rossi*, direttore della Banca Nazionale Svizzera, sede di Lugano, Lugano

Membri:

Avv. *Cherubino Darani*, Bellinzona

On. Avv. *Brenno Galli*, consigliere di Stato, Lugano

Avv. *G. B. Nicola*, Roveredo

Avv. *G. B. Rusca*, Locarno

Ing. *Luigi Rusca*, Bellinzona

Segretario:

Dott. *Piero Bonzanigo*, Bellinzona

Direttore: Dott. Stelio Molo

Sostituto: Arnoldo Bernasconi

Ostschweizerische Radiogesellschaft

(gegründet 1930)

Präsident:

Eugen Knup, Seminarlehrer, Kreuzlingen

Vizepräsident:

Prof. Dr. *Arnold Rotbenberger*, Trogen

Weitere Mitglieder:

Fritz Fischer-Jenny, Glarus

Dr. *Hermann Grosser*, Ratschreiber, Appenzell

Herbert Mädler, Telephondirektor, St. Gallen

Armin Moser, Verkehrsdirektor, St. Gallen

Karl Nüesch, alt Postverwalter, Chur

Dr. *Ernst Reiber*, Regierungsrat, Frauenfeld

Karl Schlaginhausen, Stadtrat, St. Gallen

Hans Schneider, Regierungsrat, St. Gallen

Erwin Schwendinger, Nationalrat, Herisau

Dr. *Fritz Stucki*, Regierungsrat, Netstal

Dr. *Arno Theus*, Ständerat, Chur

Programmstelle in St. Gallen:

Armin Moser, Verkehrsdirektor (Obmann), St. Gallen

Prof. *Max Heitz*, St. Gallen

Prof. Dr. *Georg Thürer*, Teufen

Programmleiter:

Dino Larese, Amriswil

Innerschweizerische Radiogesellschaft

(gegründet 1946)

Präsident:

Dr. **Gotthard Egli**, alt Ständerat und Regierungsrat, Luzern

Vizepräsident:

Dr. **Emil Steimer**, Regierungsrat, Zug

Weitere Mitglieder:

Eduard Achermann, Kaufmann, Buochs

Emil Allemann, Abteilungschef GWL, Luzern

Dr. Joseph Brunner, Professor, Zug

Julian Dillier, Kanzleisekretär, Kerns

Paul Fröblich, Stadtrat, Luzern

Hans Gasser, Erziehungsratspräsident, Lungern

Albert Hammer, Prokurist, Malters

Dr. Robert Kaufmann, Direktionssekretär, Luzern

Dr. Willy Keller, Staatsarchivar, Schwyz

Dr. Hans Koch, Stadtbibliothekar, Zug

Dr. Konrad Krieger, Departementssekretär, Luzern

Josef Müller, Regierungsrat, Flüelen

Dr. Josef Odermatt, Landammann, Buochs

Liberius Simmen, Zeughausverwalter, Altdorf

Dr. Hermann Stieger, Rechtsanwalt, Brunnen

Geschäftsführer:

Dr. Konrad Krieger, Luzern

Cumünanza Radio Rumantsch

(fundada 1946)

Parsura d'onur:

dr. **Robert Ganzoni**, vegl cussglier guvernativ, Scharigna

Parsura:

Cristian Badraun, directur dal telefon, Cuaira

Vice-parsura:

dr. **Stefan Sonder**, güdisch d'inquisiziun, Cuaira

Commembers:

dr. **Andrea Bezzola**, cussglier guvernativ, Cuaira

dr. **Augustin Cabannes**, vegl cussglier guvernativ, Cuaira

G. Bistgaun Capaul, vegl cussglier guvernativ, Lumbrëin

dr. **Giusep Condrau**, cussglier naziunal, Mustér

Gian Coray, president cumünal, Samedan

Cristian Demarmels, posttenent, Andeer

dr. **Willy Dolf**, Cuaira

dr. **Erwin Durgiai**, advocat, Cuaira

Cristian Fanzun, ing. dipl., Cuaira

dr. **Emanuel Huonder**, cussglier guvernativ, Mustér

Töna Schmid, inspectur da scoula, Sent

dr. **Arno Theus**, cussglier da stadis, Cuaira

dr. **Guido Tramer**, president cumünal, Zernez

Gion-Peder Thöny, magister, Riehen/Basilea

dr. **Giusep Vieli**, cussglier da stadis, Cuaira

ORGANES OFFICIELS DE LA SSR

Radio — Je vois tout

Rédaction: Avenue de Tivoli 2, Lausanne

Radiotivù

Redazione: Studio Lugano, Campo Marzio, Lugano

Radio + Fernsehen

Schweizer Radio-Zeitung

Redaktion: Schwarztorstrasse 21, Bern

Télédiffusion — Radiotelefono

Rédaction: 25, Neuengasse, Berne

SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

ANNUAIRE 1959